

# RAPPORT ANNUEL

# 2015

## RAPPORT ANNUEL 2015

---

Roualarta  
MediaGroup 

# SOMMAIRE

Mot du président, Rik De Nolf Rapport des activités par Xavier Bouckaert	<b>5</b>	<b>ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS</b>	<b>53</b>	Annexe 19 <i>Clients et autres créances</i> <b>87</b>	<b>RAPPORT DU COMMISSAIRE</b> <b>118</b>
	<b>7</b>			Annexe 20 <i>Actifs et passifs d'impôts différés</i> <b>89</b>	<b>COMPTES ANNUELS STATUTAIRES</b> <b>121</b>
				Annexe 21 <i>Stocks</i> <b>90</b>	
				Annexe 22 <i>Placements de trésorerie, trésorerie et équivalents de trésorerie</i> <b>91</b>	
<b>RAPPORT DE LA DIRECTION</b>	<b>10</b>	Annexe 1 <i>Principales méthodes comptables</i> <b>53</b>		Annexe 23 <i>Capitaux propres</i> <b>92</b>	
Mission & stratégie	<b>11</b>	Annexe 2 <i>Information sectorielle</i> <b>63</b>		Annexe 24 <i>Transactions dont le paiement est fondé sur des actions</i> <b>92</b>	
Roularta, innovateur technologique	<b>12</b>	Annexe 3 <i>Chiffre d'affaires des activités poursuivies</i> <b>66</b>		Annexe 25 <i>Provisions</i> <b>94</b>	
Environnement, prévention et bien-être	<b>14</b>	Annexe 4 <i>Services et biens divers des activités poursuivies</i> <b>67</b>		Annexe 26 <i>Litiges importants</i> <b>95</b>	
L'action Roularta Media Group	<b>17</b>	Annexe 5 <i>Frais de personnel des activités poursuivies</i> <b>67</b>		Annexe 27 <i>Avantages du personnel non courants</i> <b>96</b>	
Chiffres-clés consolidés	<b>20</b>	Annexe 6 <i>Dépréciations sur stocks et sur créances des activités poursuivies</i> <b>68</b>		Annexe 28 <i>Dettes financières</i> <b>100</b>	
Structure du Groupe	<b>24</b>	Annexe 7 <i>Autres produits et charges d'exploitation des activités poursuivies</i> <b>69</b>		Annexe 29 <i>Autres annexes relatives aux passifs</i> <b>101</b>	
Conseil d'administration et management team	<b>26</b>	Annexe 8 <i>Frais de restructuration et autres résultats uniques des activités poursuivies</i> <b>70</b>		Annexe 30 <i>Contrats de location-financement et contrats de location simple</i> <b>102</b>	
Rapport annuel du conseil d'administration	<b>29</b>	Annexe 9 <i>Charges financières nettes des activités poursuivies</i> <b>71</b>		Annexe 31 <i>Passifs éventuels et engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles</i> <b>103</b>	
Déclaration relative au gouvernement d'entreprise	<b>36</b>	Annexe 10 <i>Impôts sur le résultat des activités poursuivies</i> <b>71</b>		Annexe 32 <i>Instruments financiers - risques et juste valeur</i> <b>103</b>	
<b>ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS</b>	<b>46</b>	Annexe 11 <i>Activités abandonnées</i> <b>73</b>		Annexe 33 <i>Acquisitions de filiales</i> <b>109</b>	
		Annexe 12 <i>Actifs classés comme détenus en vue de la vente</i> <b>74</b>		Annexe 34 <i>Cessions de filiales</i> <b>111</b>	
		Annexe 13 <i>Résultat par action</i> <b>75</b>		Annexe 35 <i>Participations dans des entreprises associées et des coentreprises</i> <b>112</b>	
		Annexe 14 <i>Dividendes</i> <b>76</b>		Annexe 36 <i>Faits importants survenus après la clôture de l'exercice</i> <b>112</b>	
		Annexe 15 <i>Immobilisations incorporelles et goodwill</i> <b>76</b>		Annexe 37 <i>Honoraires du commissaire et des personnes liées au commissaire</i> <b>113</b>	
		Annexe 16 <i>Immobilisations corporelles</i> <b>81</b>		Annexe 38 <i>Information relative aux parties liées</i> <b>113</b>	
		Annexe 17 <i>Participations dans des entreprises associées et coentreprises</i> <b>83</b>		Annexe 39 <i>Structure du Groupe</i> <b>115</b>	
		Annexe 18 <i>Participations disponibles à la vente, prêts et cautions</i> <b>86</b>			



## ROULARTA NEW-LOOK

Cher actionnaire, chère partie prenante, cher collaborateur,

2015 a été une année de transition pour Roularta. Au premier semestre, le Groupe a fait ses adieux à la France. Nous avons veillé à assurer une transition correcte des activités françaises vers Altice Media Group et les systèmes informatiques ont été déconnectés. En raison des procédures imposées par les autorités de la concurrence, le retrait n'a été finalisé que fin mai. Entre-temps, comme le marché publicitaire français a hélas poursuivi son repli, les activités françaises ont apporté au premier semestre une dernière contribution négative aux résultats du Groupe. Aujourd'hui, l'imprimerie Roularta Printing à Roulers assure toujours la production des magazines français.

Sur le plan international (comme en Belgique), Roularta demeure désormais actif aux Pays-Bas et en Allemagne via la coentreprise avec le groupe français Bayard Presse, principalement avec Plus Magazine, des sites Web et des salons qui s'adressent au marché des seniors actifs. En Allemagne, les titres liés au jardinage (Grün, Gärtner leicht gemacht...) ont été cédés et tous les magazines allemands du Groupe (magazines pour les seniors, pour les jeunes mamans, les parents et les enfants) apportent aujourd'hui une contribution positive. Les magazines allemands sont imprimés en Tchéquie par manque de capacité chez Roularta Printing.

Depuis juillet 2015, Roularta est une entreprise multimédia à 95% belge avec des marques fortes dont la croissance est assurée par des extensions de ligne et un focus sur l'innovation et de nouvelles

initiatives numériques. La branche audiovisuelle représente un tiers du chiffre d'affaires et la moitié du résultat courant net. Les autres activités (médias locaux, magazines, Internet, impression, événements et extensions de ligne) génèrent deux tiers du chiffre d'affaires et l'autre moitié du résultat.

Les chaînes de radio et de télévision de MEDIALAAN (50% Roularta) ont connu une très belle année, tant en termes d'audience que de revenus publicitaires. Le chiffre d'affaires de Canal Z/Kanaal Z a progressé de 34%. Les chaînes locales ont vu leurs revenus augmenter grâce à une contribution par abonné plus élevée de la part des distributeurs.

MEDIALAAN a également réalisé une excellente prestation sur le plan de l'innovation : d'une part grâce à de nouveaux modèles de visionnage – avec Stevie FREE et Vtm.be, de nouvelles plates-formes pour la télédistribution qui génèrent de nouveaux revenus publicitaires en ligne – et, d'autre part, avec un nouveau cœur de métier en tant que MVNO (mobile virtual network operator) après la reprise de Mobile Vikings, ainsi qu'un nouveau contrat de revendeur pour Jim Mobile.

Du côté des autres activités, quelques frais de restructuration ont encore été comptabilisés, mais à l'avenir, Roularta ne publiera plus que des chiffres EBITDA et EBIT et non plus REBITDA et REBIT puisque normalement, il ne faudra plus recourir à des coûts exceptionnels pour les opérations de réorganisation et de restructuration. En outre, Roularta Media Group SA peut récupérer sur les



# ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS EN 2015

prochaines années ses pertes fiscales, engendrées principalement par la cessation de ses activités françaises. Jusqu'en 2018, le Groupe devra payer plus de 10 millions d'euros par an pour la location des presses d'imprimerie récentes et versera plus de 5 millions d'euros d'intérêt par an pour l'emprunt obligataire de 100 millions d'euros qui court jusqu'en 2018. Si aucune opportunité de reprise inattendue ne se présente d'ici là, la position de trésorerie nette de Roularta sera alors nettement positive.

Le Groupe continuera à se focaliser sur sa croissance organique et sur l'innovation et poursuivra sa politique dividendaire traditionnelle. Roularta Local Media se concentre aujourd'hui en particulier sur Digilocal, l'offre de services numériques complète pour l'annonceur local, et sur le lancement de la plate-forme e-commerciale Storesquare.be. Roularta Magazines a entamé l'élaboration d'une zone+ avec des informations exclusives pour les abonnés des sites news Knack.be/LeVif.be.

Entre-temps, dans la structure de cette entreprise familiale mais cotée qu'est Roularta, la jeune

génération reprend le flambeau. Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, Xavier Bouckaert est entré en fonction comme CEO. Il dispose d'une expérience de 10 ans au sein du Groupe, d'abord comme juriste d'entreprise et contrôleur et, les cinq dernières années, comme COO et directeur des magazines. A partir du mois de mai, il sera secondé par un nouveau CFO en la personne de Jeroen Mouton. Pour ma part, j'occupe depuis le 1<sup>er</sup> janvier la fonction de président exécutif et me charge des relations avec les investisseurs. Hugo Vandamme a été nommé président d'honneur après avoir occupé la présidence du Groupe pendant quinze ans, dans un monde en pleine mutation. Au cours de cette période, il a contribué à nous préparer à l'avenir. Nous lui en sommes très reconnaissants.

Je tiens à remercier également toutes les parties prenantes qui témoignent leur confiance à Roularta. En 2015, les actionnaires ont été récompensés par un doublement du cours de l'action. Ces succès, le Groupe les doit à l'engagement et au sens de l'innovation de plus de 2.200 collaborateurs compétents de RMG, MEDIALAAN et des coentreprises Roularta/Bayard.

La vente des activités françaises à Altice Media a obtenu le feu vert des autorités françaises de la concurrence et a dès lors pu être finalisée le 9 juin 2015. Les coactionnaires de Roularta Media Group SA dans Idéat Editions SA (filiales incluses) et Aventin Immobilier SCI ont décidé d'exercer leur droit de préemption. Cette vente a été finalisée le 1<sup>er</sup> décembre 2015. Fin 2015, Roularta Media Group a également cessé ses activités adriatiques.

A la mi-mai 2015, Roularta Media Group SA a résorbé les pertes reportées grâce à l'action conjuguée d'une réduction de capital de 123,2 millions d'euros et d'une utilisation partielle des réserves légales pour un montant de 7,4 millions d'euros.

Le 29 juin 2015, une douzaine d'opérations de fusion ont été effectuées entre des filiales<sup>[1]</sup> et leur société mère. La structure du groupe de Roularta Media Group s'en est trouvée simplifiée. Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, Xavier Bouckaert a succédé à Rik De Nolf au poste de CEO de Roularta Media Group SA. Rik De Nolf assume désormais la fonction de président exécutif du conseil d'administration.

Le 31 juillet 2015, Roularta Media Group SA a exercé son option d'achat sur les actions Proxistore, portant sa participation de 35,87 à 50,0%. Le 29 octobre 2015, Roularta Media Group SA a acquis une participation de 65% dans le capital de Storesquare SA. Les autres actions sont entre les mains d'IEP (une division d'UNIZO) et de KBC.

MEDIALAAN a acquis le 11 février 2016 le contrôle des sociétés liées à la marque Mobile Vikings.

En avril 2015, un nouveau plan d'options sur actions a été émis au bénéfice du personnel. Les collaborateurs ont souscrit à 114.700 options sur les actions Roularta.

## LE NUMÉRIQUE

Roularta Local Media poursuit le développement de son business avec Digilocal dont les quelque deux cents account managers offrent aux annonceurs locaux un service Internet complet : sites Web, e-shops et newsletters électroniques qui peuvent être reliés aux bases de données de Roularta, Google AdWords et à la publicité Facebook locale. L'organisation commerciale régionale forte et le savoir-faire technique du groupe Roularta constituent la base de la croissance future. Roularta a remporté pour la deuxième année consécutive le Google Award européen pour le meilleur service en tant que revendeur Google. Le service a été enrichi avec Proxistore (publicité locale via les sites news Roularta et d'autres sites d'actualité importants) et Proxiletter (publicité locale dans les newsletters électroniques de Roularta).

Dans le prolongement de Digilocal, Roularta Media Group a repris fin 2015 la start-up Storesquare.be. À partir de 2016, elle sera étendue de manière à offrir une plate-forme d'e-commerce pour les commerçants locaux dans le pays tout entier. Storesquare.be (65% Roularta / 25% KBC / 10% UNIZO) devrait assu-

<sup>[1]</sup> La SA Biblo, la SA Euro DB, la SA Le Vif Magazine, la SA New Bizz Partners, la SA Press News, la SA Regie De Weekkrant, la SA Roularta Business Leads, la SA Roularta IT-Solutions, la SA Roularta Printing, la SA Roularta Publishing, la SA West-Vlaamse Media Groep et la SA De Streekkrant-De Weekkrantgroep

rer le développement, le paiement sécurisé, la logistique et le marketing d'une plate-forme belge qui, au lieu de fonctionner à partir d'un dépôt central étranger, recourt aux stocks des commerçants locaux. Storesquare.be combine autrement dit le meilleur de deux mondes, les «bricks» et les «clicks». Le lancement a été effectué avec quelque deux cents magasins dans le sud de la Flandre occidentale. D'ici la fin juin 2016, Storesquare.be entend proposer dans toute la Flandre les produits de mille magasins affiliés.

Roularta garantit un soutien marketing multimédia via la radio et la télévision, le support papier et l'Internet.

En 2015, les sites news Knack.be/LeVif.be (qui donnent accès à tous les sites d'actualité du Groupe) ont poursuivi leur croissance en atteignant 40 millions de pages vues, soit en moyenne près de 6 millions de navigateurs uniques et 1,8 million de « real users » par mois. Le chiffre d'affaires publicitaire a augmenté de près de 15%. Et un nouveau projet destiné au marché des lecteurs numériques a été réalisé. En plus du contenu news gratuit assuré essentiellement par une rédaction Web forte d'une trentaine de collaborateurs, une zone+ est proposée, offrant un nombre croissant de dossiers plus approfondis et des informations de fond fournies par les trois cents journalistes des rédactions des magazines, chacune dans sa spécialité. La zone+ est réservée aux « full » abonnés (hebdomadaire + version numérique + site Web 24/7) et aux abonnés numériques (version numérique + site Web) qui découvrent ainsi les magazines d'actualité. The Daily Trends fait désormais partie lui aussi de la zone+.

KW.be, le site de Krant van West-Vlaanderen, est compris dans le prix de l'abonnement et a assuré une belle hausse du chiffre d'affaires. Tous les abonnés de KW reçoivent désormais la version papier de leur journal hebdomadaire local accompagné du journal provincial, ils ont un accès numérique, via leur PC, tablette ou smartphone, aux onze hebdomadaires (un par ville ou région de Flandre occidentale) ainsi qu'un accès au site Web KW.be qui suit l'actualité 24/7. KW.be est soutenu deux fois par jour par une newsletter gratuite adressée à 125.000 Ouest-Flamands. Les visiteurs peuvent bénéficier d'un abonnement d'essai gratuit d'un mois à KW.be.

Les sites de petites annonces Immovlan.be et Autovlan.be (en coentreprise avec Rossel) et d'offres d'emploi Streek personeel.be évoluent favorablement.

Immovlan.be a encore été étendu grâce à l'intégration du site Vacances.Web, tandis qu'Autovlan.be l'a été suite à l'intégration d'Autotrack.be. Pour les voitures neuves, le site Gocar.be a été lancé.

Roularta Business Information est désormais un acteur important sur le plan des données destinées au monde de la finance et du marketing. Plus de sept mille entreprises disposent déjà d'un identifiant qui leur donne accès au Trends Top qui rassemble les chiffres de toutes les entreprises belges, soit plus de 400.000 sociétés au total. Des rapports sectoriels, des données belges et internationales sont fournis sur mesure à des clients toujours plus nombreux.

Les lettres d'information spécialisées que sont Le Fiscologue, l'Initié de la Bourse, Bilan etc. sont livrées sous forme électronique mais aussi toujours sur papier. Tijdschrift voor Rechtspersoon en Vennootschap (1988, en néerlandais) a fusionné avec Revue Pratique des Sociétés (1889, en français): le ministre Koen Geens a présenté le premier numéro de la nouvelle formule bilingue en janvier 2016.

## ROULARTA EVENTS

Roularta Events organise chaque année une centaine d'événements, remises de prix, dîners de gala, salons et séminaires.

Dans chaque province sont organisés les Trends Gazelles et le Trends Business Tour. Chaque année, des prix nationaux sont décernés pour le management général (Manager de l'Année), le management dans le secteur IT, dans l'industrie, dans le secteur juridique (Trends Legal Awards) ainsi qu'aux CFO, managers RH, gestionnaires de fonds et marketeers.

Roularta organise au Heysel à Bruxelles le salon Entreprendre/Ondernemen (avec simultanément le salon consacré à l'e-commerce et au franchisage) ainsi que le salon Ondernemen au Flanders Expo de Gand. De Streekkrant organise dans chaque province des salons de l'emploi tandis que le magazine lifestyle gratuit Steps organise des journées du shopping dans toutes les grandes villes de Flandre.

## PRESSE GRATUITE

Le chiffre d'affaires des publications gratuites de Roularta Local Media a fléchi en 2015 de 3,2%. De Streekkrant a vu son chiffre d'affaires se tasser légèrement mais occupe désormais une position unique: il est aujourd'hui le seul hebdomadaire distribué dans toutes les boîtes de toutes les villes

et communes de Flandre. Pour les offres d'emploi, le plancher paraît atteint depuis la fin 2015: les annonces locales dans un journal toutes-boîtes paraissent indispensables pour trouver du travail et des collaborateurs dans sa région. Parallèlement, une nouvelle plate-forme logicielle pour Streek personeel.be est en construction, avec un système de gestion performant pour les emplois et les CV. Les campagnes nationales (avec un nombre croissant d'actions de grandes marques telles que Coca-Cola) ont continué à progresser et ont permis notamment à De Streekkrant d'enregistrer des résultats sensiblement meilleurs que le marché global des publications régionales. De Zondag (diffusé le dimanche matin dans toute la Flandre répartie en seize régions, via les boulangeries) atteint d'autre part le quart de la population et affiche une nouvelle hausse en 2015 (de 5,8%).

Le mensuel Steps, dont les seize éditions sont également diffusées dans toute la Flandre, a été doté en 2015 d'une couverture cartonnée glossy et de papier glacé.

## MAGAZINES

Les revenus publicitaires des magazines se sont raffermis de près de 2% (si l'on ne tient pas compte de la cessation des titres INDUSTRIE et Flows, ni d'une limitation délibérée des accords d'échange de 1,5 million d'euros).

La régie publicitaire de Roularta est une véritable fabrique à idées qui offre des solutions multimédias combinant l'imprimé, l'Internet et la télévision (Canal Z/Kanaal Z), des enquêtes et des événements. Elle s'appuie pour ce faire sur les marques fortes de ses magazines. Les six hebdomadaires d'actualité – Le Vif/L'Express, Knack, Trends-Tendances, Trends, Sport/Foot Magazine et Sport/Voetbalmagazine – bénéficient d'un lectorat très fidèle (90% d'abonnés) et enregistrent des résultats nettement meilleurs que le marché global des magazines.

Les mensuels lifestyle Nest et Plus Magazine font également preuve d'une belle stabilité sur les marchés publicitaire et des lecteurs.

Je vais Construire & Rénover/Ik ga Bouwen & Renoeren a connu une fusion réussie avec Tu bâtis, je rénoe/Beter bouwen & verbouwen. Au premier trimestre 2016, le nouveau titre a généré un chiffre d'affaires supérieur aux chiffres d'affaires combinés de ses deux prédécesseurs.

Les lecteurs des magazines du Groupe se révèlent intéressés par de nombreuses initiatives culturelles et lifestyle. Roularta réussit à proposer des projets exclusifs à des conditions très avantageuses. Plusieurs projets louvres, la vente d'objets design, etc. se sont traduits par une croissance du chiffre d'affaires. Les voyages axés sur les domaines d'intérêt des abonnés remportent également un franc succès. En 2016, des croisières sont organisées vers les villes baltes, sur le Mékong (3x) et sur le Danube.

## RADIO ET TÉLÉVISION

2015 a été une très belle année pour MEDIALAAN. Presque tous les compteurs se sont affichés en vert: les chiffres d'audience TV et radio, les chiffres d'affaires publicitaires, les pages, et les revenus issus de nouveaux modèles de visionnage et de l'innovation.

En outre, ce fut une année particulièrement passionnante et riche au cours de laquelle MEDIALAAN a poursuivi sa transformation d'un émetteur traditionnel à une entreprise média multiplate-forme qui développe une relation directe avec son utilisateur final.

La reprise des activités mobiles (avec le fichier clients de Jim Mobile et Mobile Vikings) assurera la diversité des revenus et l'augmentation de l'échelle économique.

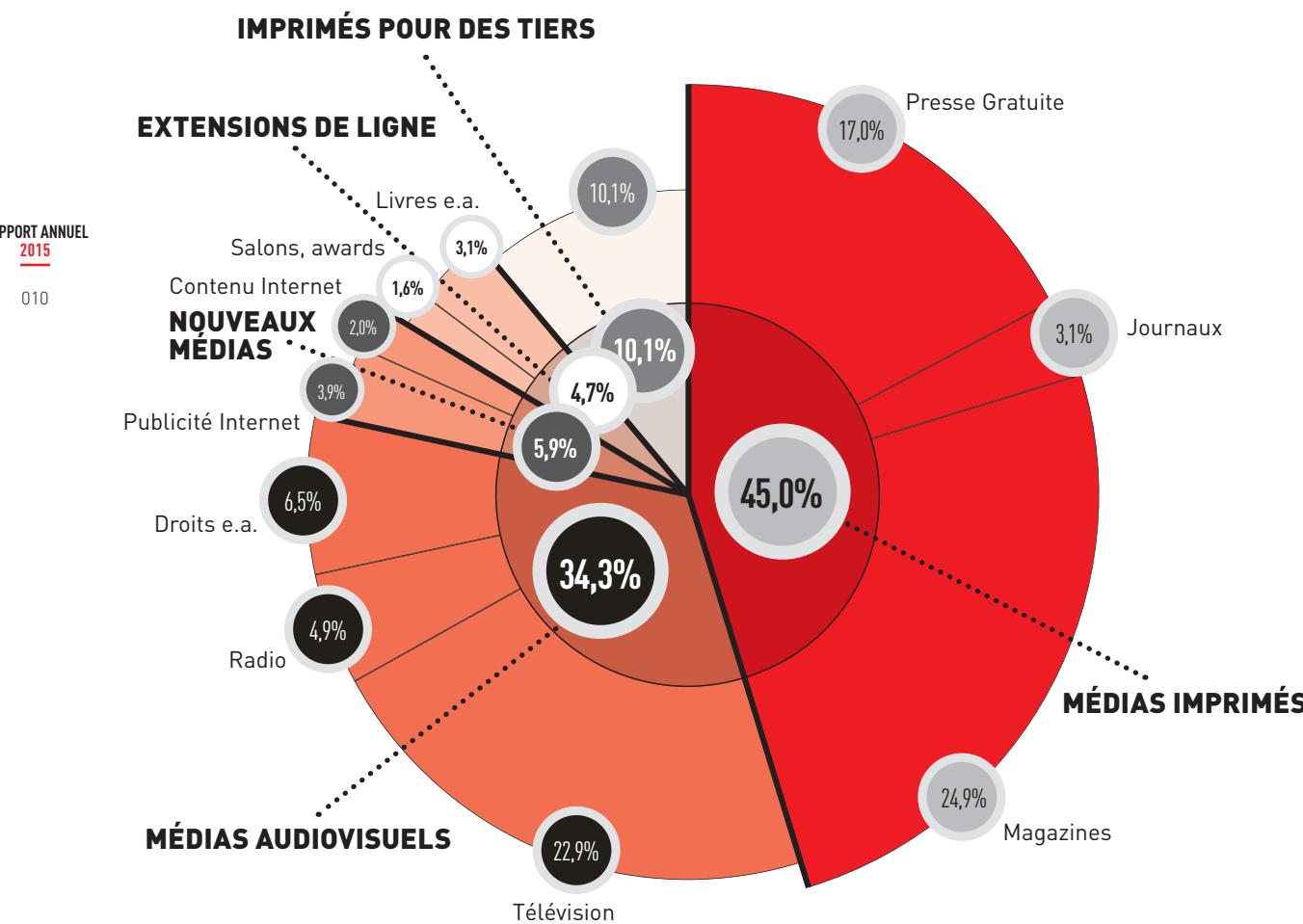
MEDIALAAN a lancé avec Stievie FREE aussi une plate-forme de distribution sur l'Internet pour ses émetteurs. Entre-temps, plus de 700.000 utilisateurs se sont déjà inscrits à la plate-forme en ligne de MEDIALAAN, de laquelle Stievie FREE fait partie. Ce public est en moyenne plus jeune que 35 ans, ce qui donne lieu à de nouveaux clips publicitaires (plus courts) de la part de nouveaux annonceurs et des publicités vidéo sur Internet via les programmes TV de MEDIALAAN.

Canal Z/Kanaal Z a réalisé une croissance vigoureuse de son chiffre d'affaires grâce à la création de nouvelles émissions annexes. Les chiffres d'audience TV (mesurés via la Grande Audimétrie du CIM) se sont hissés en 2015 à plus de 500.000 téléspectateurs en base journalière.

Les chaînes télé régionales voient leur avenir assuré grâce à un nouveau décret flamand qui dès janvier 2015 impose une contribution par abonné plus élevée de la part des distributeurs.

# 471

millions d'euros de chiffre d'affaires<sup>(\*)</sup>



(\*) Chiffre d'affaires combiné (avec application de la méthode de la consolidation proportionnelle pour les coentreprises comme Mediaalaan, Bayard...).

## MISSION & STRATÉGIE

En tant que société multimédia, Roularta Media Group (RMG) a la volonté d'accorder d'une manière durable autant d'importance à ses lecteurs, ses internautes, ses téléspectateurs et ses auditeurs qu'à ses clients-annonceurs, ses collaborateurs et ses actionnaires.

En Belgique, Roularta est un acteur dynamique de tout premier plan dans le secteur de l'édition et de l'impression de magazines et de journaux d'information, de journaux gratuits et de publications spécialisées, ainsi que dans le secteur des médias audiovisuels et des éditions électroniques.

Ciblant large en Flandre, RMG édite des journaux gratuits, réalise des émissions de télévision diffusées sur le réseau public, est actif en radio et sur Internet, via le site Vlan.be. Pour le marché national (en français et en néerlandais), RMG propose des magazines de qualité, une chaîne d'information (Canal Z/Kanaal Z) et des sites coupoles d'actualité (LeVif.be et Knack.be), riches en contenu. En vue de consolider son leadership en Belgique, Roularta est sans cesse en quête de nouvelles opportunités, tant sur le plan de l'édition et des actions de marketing que des nouveaux médias.

En joint-venture avec le groupe Bayard, Roularta est également actif en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne, avec des magazines pour les seniors, avec toute une série de mensuels pour les parents et pour les enfants, pour les amateurs de déco et de jardin.

Toutes les marques fortes du Groupe continuent de croître par le biais d'extensions de ligne, d'événements et de produits plus. La politique d'intégration verticale (contenu, vente d'espace publicitaire, production) et l'approche multimédia augmentent la flexibilité et favorisent le caractère anticyclique de Roularta.

RMG continue d'innover sur le plan des développements techniques dans le monde des médias, lequel se caractérise par une évolution rapide. L'implication des collaborateurs et la poursuite constante des meilleurs systèmes internes, de la maîtrise des coûts et de synergies avec les partenaires constituent une garantie pour l'avenir.

Roularta Media Group affiche un profil marqué par l'entrepreneuriat socialement responsable où l'équité, l'approche centrée clients et l'engagement figurent tout au haut des priorités.

**RMG CONTINUE D'INNOVER SUR LE PLAN DES DÉVELOPPEMENTS TECHNIQUES DANS LE MONDE DES MÉDIAS, LEQUEL SE CARACTÉRISE PAR UNE ÉVOLUTION RAPIDE**

# ROULARTA, INNOVATEUR TECHNOLOGIQUE

En tant qu'entreprise multimédia, Roularta Media Group est actif dans différents secteurs de pointe. Dans ces domaines, le Groupe recherche et développe sans cesse de nouvelles possibilités, d'où sa réputation, dans le monde graphique international, d'innovateur technologique de taille. Les efforts que Roularta Media Group consent sur le plan de la recherche et du développement technologiques améliorent bien entendu les processus de travail internes du Groupe, mais il n'est pas rare qu'ils servent de moteur aux évolutions fondamentales du marché. Dans le domaine du prémédia, Roularta Media Group est à l'origine de divers standards belges et internationaux. Comme l'illustrent entre autres les réalisations suivantes, Roularta Media Group joue un rôle de pionnier à cet égard.

## MEDIBEL+

En tant que membre fondateur de Medibel+, l'organisation qui chapeaute le secteur belge de la publicité ([www.medibelplus.be](http://www.medibelplus.be)), Roularta Media Group a été à l'origine, voici quelques années, de la percée du format PDF en tant que standard pour la livraison de publicités numériques aux journaux et magazines. Les premières normes PDF de Medibel+ étaient basées sur les résultats d'un projet d'étude mené par Roularta Media Group.

Au sein de l'organisation Medibel+, Roularta Media Group continue d'ailleurs de renforcer son statut de pionnier puisque son directeur prémédia Erwin Danis préside actuellement l'organisation.

Roularta Media Group a été à l'origine du développement de la méthode AdTicket de numérisation du flux de commandes entre, d'une part, les centrales médias et les agences créatives qui réalisent les publicités et, de l'autre, les sociétés d'édition. Roularta Media Group et Medibel+ ont lancé AdTicket sur le marché belge.

## GHENT PDF WORKGROUP

Sous l'impulsion de Roularta Media Group, Medibel+ a participé à la création du Ghent PDF Workgroup (GWG, [www.gwg.org](http://www.gwg.org)) en 2002. Cette organisation, qui

regroupe aujourd'hui associations professionnelles du secteur graphique et fournisseurs européens et américains, entend introduire et promouvoir les meilleures pratiques de l'industrie graphique dans le monde entier. Le GWG se base sur les mérites de Medibel+ et de la méthode Medibel+ AdTicket dont il a adopté les normes PDF. Au sein du GWG international, Roularta Media Group continue d'assumer toutes ses responsabilités.

Une fois de plus, Roularta Media Group montre par ce projet sa force d'innovation technique et prouve que les méthodes de travail qu'il met au point sont suivies même à l'étranger.

Par ailleurs, au sein du Ghent PDF Workgroup, RMG travaille aux côtés d'autres groupes médias internationaux à définir de nouveaux standards, processus et formats cross-médias en vue de la publication sur smartphones et tablettes. Ce travail se fait au sein du comité « Cross Media » qui étudie les changements dans le monde de l'édition cross-média et les opportunités qui les accompagnent.

## PROJETS INNOVANTS

En Flandre, Roularta Media Group joue un rôle novateur important en participant ou en prenant l'initiative dans divers projets technologiques et innovants.

RMG a pris part à l'étude collective Smarter Media in Flanders (SMIF), dont il dirigeait l'un des neuf packages de travail (justificatifs numériques pour les annonces imprimées et en ligne). Le Groupe participait également à quelques autres packages de travail. Epingleons en particulier les filigranes numériques, la compression vidéo idéale pour les tablettes, la collecte efficace des résultats sportifs et le journalisme citoyen.

Le système de justificatifs numériques pour les publications imprimées de tous les éditeurs belges a été mis en service par plusieurs éditeurs. Par ailleurs, en 2016, le système uniforme de factures numériques pour tous les éditeurs belges sera mis en service.

RMG faisait aussi partie du MIX (Media Innovatie Centrum) et a pris part dans le passé à plusieurs projets ICON. La coordination de ceci passait toujours par le MIX :

- **i-Read+** ayant pour thème principal « le compagnon de lecture intelligent » où, grâce à un « composant de raisonnement », l'utilisateur peut décider lui-même quand il souhaite obtenir certains enrichissements de données et où, via un « tuteur virtuel », l'interaction entre le lecteur et le contenu est renforcée.

- **Media ID** avait pour vocation de mettre en place une plate-forme centrale d'enregistrement et de paiement pour les utilisateurs de toute une série de médias belges numériques. Cette plate-forme est caractérisée par sa convivialité, sa fiabilité et le respect de la vie privée du consommateur. Via un enregistrement de type « Single Sign-on », Media ID met une identité unique (appelée « ID ») à la disposition de chaque consommateur. Cette « ID » peut alors être utilisée pour toutes les entreprises médias participantes.

- **Stream Store** est le nom d'une plate-forme dédiée au conditionnement de contenus numériques en flux de données cohérents qui sont personnalisés et contextualisés pour être ensuite proposés aux utilisateurs finaux sous forme de service payant.

## MEDIANET VLAANDEREN

RMG fait également partie de MediaNet Vlaanderen. En remplacement du centre d'expertise MIX, MediaNet Vlaanderen œuvre à un réseau d'entreprises innovantes articulées autour de trois axes, notamment la production et la distribution efficaces de contenu, la production de données et d'analyses plus intelligentes permettant de mieux comprendre le consommateur ainsi qu'une infrastructure et des services communs. A l'avenir, RMG prendra part à plusieurs activités au sein de ce réseau.

## GOOGLE DNI

Roularta Media Group fait aussi partie du Fonds pour l'Innovation de la Google Digital News Initiative. Le Fonds pour l'Innovation de la Google Digital News Initiative court sur trois ans (2 appels de projet par an) et en prévoit un budget total de 150 millions d'euros, c'est-à-dire 50 millions d'euros par an. Google a annoncé les premiers projets sélectionnés fin février 2016. Des 1.200 projets envoyés, d'éditeurs européens et autres acteurs du monde des informations numériques, Google a sélectionné 128 projets médiatiques (voire 10,66%) de 23 pays européens. Grâce au projet Metahaven, Roularta Media Group fait partie du top européen du Fonds pour l'Innovation de la Google Digital News Initiative.

Le projet Metahaven permettra à Roularta Media Group d'ajouter des enrichissements/métadonnées à chaque contenu médiatique et de les offrir à ses lecteurs de façon pertinente, sous forme de nouveaux services numériques, et personnalisée. D'autant plus, Roularta Media Group peut continuer à optimiser le processus de création d'information grâce à Metahaven en supportant au mieux les journalistes lorsqu'ils créent leur contenu.

Pour le projet Metahaven, Roularta Media Group collabore avec Zeticon (une PME flamande spécialisée dans des solutions de Text Mining – Fouille de Textes) et l'Université de Louvain (les départements Sciences informatiques et Electrotechnique). Zeticon et l'Université de Louvain fournissent l'innovation technologique que Roularta Media Group implémente dans ses systèmes rédactionnels.

## INNOVATION LAB

Roularta a élaboré en 2015 un « Innovation Lab » propre. Ce laboratoire est au service des départements internes et recherche en permanence les dernières technologies et les derniers moyens susceptibles d'être utilisés aussi bien par les départements internes que par les clients externes.

## RÉDATIONS : FONCTIONNEMENT CROSS-MÉDIA

Au niveau rédactionnel également, Roularta Media Group prépare l'avenir avec le CCI NewsGate comme système unique pour l'ensemble de la newsroom, laquelle chapeaute toutes les rédactions de Roularta Media Group. L'accent est mis sur la planification rédactionnelle, la gestion des missions et la réutilisation cross-média du contenu.

L'utilisation de NewsGate permet aux collaborateurs rédactionnels de Roularta Media Group de travailler dans une approche « multi-titres » et « multicanaux ». Depuis leur cockpit éditorial, ils peuvent créer des paquets aussi bien pour les médias imprimés que pour le Web, les smartphones et les tablettes.

Entre-temps, Roularta Media Group a fourni des efforts sérieux en termes de création d'applications pour une grande partie de ses titres. Ces applis sont disponibles aussi bien pour iOS, Android, Windows et BlackBerry. Via un ajustement continual et via l'adaptation régulière de ces applications, RMG garantit à ses lecteurs la meilleure expérience d'utilisation possible.

# ENVIRONNEMENT, PRÉVENTION ET BIEN-ÊTRE

## I. ENVIRONNEMENT

En 2015 aussi, Roularta Media Group a consenti d'importants investissements afin de mettre en place une production respectueuse de l'environnement et à faible consommation d'énergie.

### Energie

Roularta Media Group est la seule imprimerie flamande à avoir souscrit à la Convention de politique énergétique (Energiebeleidsovereenkomst – EBO) des autorités flamandes. L'EBO succède au Benchmark & Auditconvenant qui arrivait à terme fin 2015.

Cette convention incite les entreprises à forte intensité énergétique à rester à la pointe de l'efficacité énergétique sans pour autant hypothéquer leur compétitivité. En souscrivant à l'EBO, Roularta prend une série d'engagements, parmi lesquels celui de réaliser un audit énergétique. Cet audit débouche sur un plan énergétique décrivant des mesures et des projets d'études (potentiellement) rentables. Entre-temps, Roularta collabore avec plusieurs constructeurs en vue d'optimiser les installations de processus. Chaque année, il y a lieu de faire rapport au Bureau de vérification quant aux mesures prises et aux études réalisées, à la consommation énergétique...

Roularta s'engage à instaurer également un système de gestion en vue d'augmenter encore la prise de conscience, l'engagement et la sensibilisation des collaborateurs relativement à une utilisation énergétique efficace.

### Cadre légal en matière de pesticides

La présence d'espaces verts sur le terrain de l'entreprise assure un cadre agréable pour les collaborateurs, le voisinage, les visiteurs... L'entretien de ces espaces verts implique l'utilisation sporadique de pesticides. Les produits utilisés à cette fin sont soumis à une nouvelle législation depuis 2015. Seuls les produits agréés sont admis, toute une série de données d'utilisation doivent être consignées et

l'utilisateur ne peut plus acquérir de tels produits que s'il dispose d'une phytolice.

Roularta a vérifié la conformité au nouveau cadre légal des entreprises qui assurent l'entretien des espaces verts sur ses différents sites. Des accords ont également été pris quant au suivi de cette utilisation.

### Concertation avec les autorités

Dans le cadre de la reconduction du permis d'environnement et des «conditions particulières» qu'il contient, Roularta a pris les mesures nécessaires à la réalisation d'une étude de l'eau et à la mise en place d'une comptabilité des détergents, conformément au règlement européen. Pour l'approche et l'élaboration de la comptabilité des détergents, l'entreprise a fait appel à un expert agréé.

Pour les deux aspects, des contacts/évaluations fréquent(e)s ont eu lieu avec les autorités ou avec la Commission provinciale des autorisations écologiques (PMVC). Pour le programme de suivi, des contacts ont eu lieu avec la Société flamande pour l'environnement (VMM).

### Réglementation CLP

Chaque produit chimique utilisé dans l'entreprise doit faire l'objet d'une fiche de données de sécurité. Cette fiche est un document structuré reprenant des informations sur les risques d'une substance ou d'un mélange et les mesures de prévention à prendre pour garantir une utilisation sûre au travail et à l'égard de l'environnement. Elle comprend les prescriptions CLP (Classification, Labelling & Packaging) avec les nouveaux pictogrammes, les Phrases H et P (Hazard & Precaution) et les nouvelles dispositions en matière d'entreposage. Roularta a fait le nécessaire pour une application stricte de cette législation.

Chaque année, l'information sur les risques médicaux des produits est mise à jour. En 2015, le niveau

de risque est resté relativement faible, un constat confirmé par des mesures de pollution de l'air, toujours nettement inférieures aux valeurs limites.

Les risques de l'utilisation de produits chimiques ont encore été soulignés lors de l'examen médical du personnel de production (thème annuel pour 2015). Le médecin du travail a utilisé à cette fin une brochure synthétique pratique.

## II. PRÉVENTION & BIEN-ÊTRE

Parmi les projets notables réalisés dans ce cadre en 2015, citons :

### Les rayonnements optiques artificiels (ROA)

L'AR du 22 avril 2010 relatif aux «rayonnements optiques artificiels» impose des mesures visant à éviter les risques de rayonnement ou à les ramener à un niveau acceptable. En 2015, Roularta a veillé à mettre à jour l'analyse de risque effectuée antérieurement. Pour ce faire, l'entreprise a utilisé une méthode d'évaluation élaborée sur mesure.

Cette évaluation a permis de conclure que les risques sont connus et maîtrisés de façon suffisante. Des mesures telles que la recherche de méthodes de travail alternatives, la mesure de l'exposition, le recours à des équipements de protection individuelle spécifiques, une surveillance médicale adaptée, une intervention en cas de dépassement des valeurs limites... n'ont pas lieu d'être chez Roularta.

### Formation de la ligne hiérarchique

La prévention est l'affaire de tous. Elle relève de la responsabilité et de la surveillance de la ligne hiérarchique.

Dans l'environnement de production, Roularta a poursuivi en 2015 les vérifications en matière de sécurité effectuées périodiquement aux machines par plusieurs personnes.

En 2014, un programme de formation et d'information sur la sécurité et la responsabilité par et pour la ligne hiérarchique à l'extérieur de l'environnement de production avait également été lancé. En 2015, l'entreprise a continué de fournir des informations plus détaillées et pratiques aux différents départements. C'est ainsi que Roularta a établi une check-list à l'aide de laquelle elle laisse régulièrement les départements participer à la réflexion dans certaines situations.

Fin 2015, Roularta a organisé une formation pour les collaborateurs qui organisent des événements. En 2016, cette matière sera encore affinée.

### Prévention des incendies

En 2015, une attention particulière a été prêtée au plan d'urgence interne et à l'extension du dossier d'intervention incendie. Grâce à un document accompagné de plusieurs annexes pratiques, Roularta dispose d'une vue d'ensemble de tous les systèmes, accords et procédures relatifs à la prévention et à la lutte contre l'incendie, ainsi qu'à la sécurité générale qui s'y rapporte.

Une équipe tout entière s'occupe de prévention incendie. Ainsi, le service de surveillance de Roularta est le pivot central dans l'approche des incidents. Par ailleurs, il y a les équipes d'interventions internes, le service de pompiers externe, les collaborateurs techniques et autres. Des séances de rafraîchissement périodiques sont prévues pour toutes les personnes concernées.

### La sécurité des appareils électriques

L'entrée en vigueur de l'AR du 4 décembre 2012 a levé les prescriptions de la législation de 2008 et les a remplacées par une législation qui s'applique désormais à tous les équipements électriques, avec un schéma temporel très strict. Elle comprend notamment des exigences complémentaires concernant l'évaluation des risques et les mesures de prévention, ainsi que les travaux spécifiques à

# L'ACTION ROULARTA MEDIA GROUP

effectuer aux appareils électriques. La compétence/formation des collaborateurs et le dossier technique dans lequel l'employeur décrit l'installation y sont également traités. Une analyse de risque a été exécutée avec un expert en la matière. Les points d'action qui s'en sont suivis ont été appliqués systématiquement.

## **Etude de bruit**

Les entreprises qui produisent du bruit doivent effectuer une analyse de risque en vertu de la Directive européenne sur le bruit. Cette analyse sert à vérifier si les employés courent un risque de lésions auditives.

Concrètement, des mesures de bruit effectuées sur les postes de travail permettent de comparer les niveaux de bruit aux normes en vigueur. Des mesures de prévention peuvent alors être prises suivant les résultats de cette étude. Après une extension récente du parc de machines, une nouvelle mesure de bruit s'imposait.

Roularta satisfait amplement aux prescriptions en vigueur. Une protection auditive est mise à disposition. En ce qui concerne l'examen médical imposé et les informations nécessaires aux employés, les mesures adéquates ont été prises également. En 2016, le médecin du travail abordera de nouveau le thème du bruit et de la protection auditive lors des examens médicaux puisqu'il s'agit du thème annuel de prévention pour l'environnement de production durant toute cette année.

## **DEA**

En 2015, Roularta a investi dans l'achat d'appareils DEA pour ses sièges principaux. Tous les collaborateurs secouristes internes ont bénéficié d'une formation spécifique. Toutes les personnes intéressées ont également eu l'occasion d'apprendre l'utilisation de l'appareil et de s'exercer, lors d'un cours de secourisme général donné dans l'entreprise.

## **CAPITAL ET ACTIONS**

Le capital social de la SA Roularta Media Group s'élève à 80.000.000,00 euros. Il est représenté par 13.141.123 actions entièrement libérées, sans désignation de valeur nominale, représentant chacune une même fraction du capital.

Toutes les actions qui représentent le capital social jouissent des mêmes droits sociaux.

## **Rachat d'actions propres**

L'autorisation statutaire du conseil d'administration de procéder au rachat d'actions propres a été renouvelée par l'assemblée générale du 19 mai 2015. Au cours de l'exercice 2015, aucune action propre n'a été rachetée. La société a 641.150 actions propres en portefeuille qui représentent 4,88% du capital social.

## **Actionnariat**

L'actionnariat est réparti de la manière suivante :

	Date de déclaration de participation	Nombre d'actions	%
Koinon SCA <sup>(1)</sup>	02/07/2015	7.577.010 <sup>(2)</sup>	57,66%
SA West Investment Holding	02/07/2015	2.022.136	15,39%
Bestinver Gestión S.G.I.I.C. SA	02/03/2015	1.306.190	9,94%
Actions propres		641.150	4,88%
Investisseurs individuels et institutionnels		1.594.637	12,13%

*(1) La SCA Koinon et la SA West Investment Holding en leur capacité de personnes agissant en concert qui ont conclu un accord relatif à la possession, l'acquisition et la cession d'actions, ont fait une notification définitive.*

*(2) Depuis la notification, la SCA Koinon a acquis 204.133 actions Roularta supplémentaires. Cette acquisition ne donne toutefois pas lieu à un franchissement de seuil ni à une notification adaptée.*

Sur le nombre total d'actions en circulation, 9.395.068 actions sont nominatives.

## **Loi relative aux offres publiques d'acquisition**

Dans le cadre de la loi du 1<sup>er</sup> avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition, la SCA Koinon a effectué le 25/08/2014, en tant que détenteur direct de 7.372.877 actions, une actualisation de la notification à la FSMA, conformément à l'article 74 § 6 de la loi précitée.

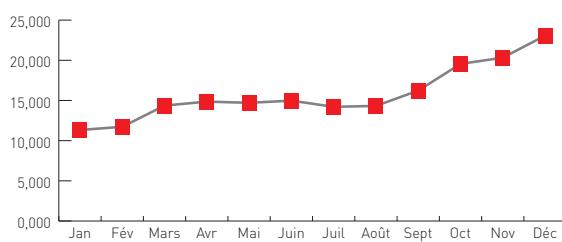
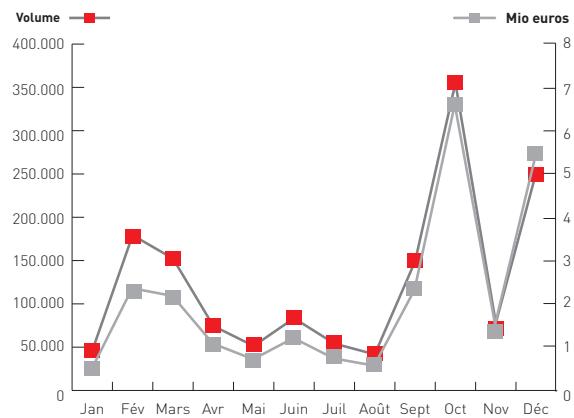
## **ÉVOLUTION BOURSIÈRE**

L'action Roularta Media Group est cotée sur NYSE Euronext Bruxelles, sous la rubrique Media - Publishing, avec code ISIN BE0003741551 et Mnemo ROU.

L'action Roularta est reprise dans l'indice BEL Small Cap (BE0389857146).

## **Cours de clôture et volumes en 2015**

Mois	Cours de clôture moyen	Volumes	en mio €
Janvier 2015	11,326	45.942	0,53
Février 2015	11,725	179.259	2,42
Mars 2015	14,361	152.364	2,24
Avril 2015	14,858	74.522	1,12
Mai 2015	14,709	51.367	0,75
Juin 2015	14,978	83.458	1,25
Juillet 2015	14,212	54.098	0,77
Août 2015	14,321	41.719	0,60
Septembre 2015	16,229	149.099	2,38
Octobre 2015	19,549	355.129	6,74
Novembre 2015	20,327	77.869	1,57
Décembre 2015	23,065	251.504	5,53
		1.516.330	25,90

**Cours de clôture moyen - 2015****Volumes et montants en millions d'euros - 2015**

RAPPORT ANNUEL  
2015  
018

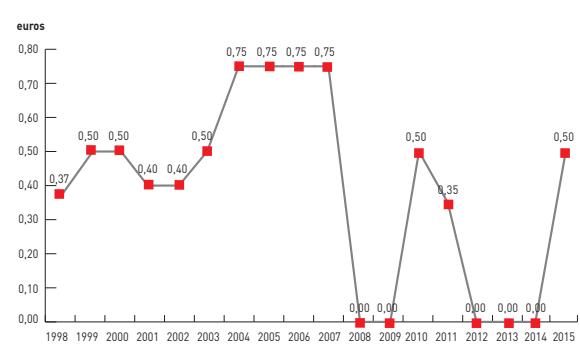
Le 17 décembre 2015, l'action a atteint son cours le plus élevé de l'année écoulée, soit 25,10 euros. Le cours le plus bas de 10,79 euros a été enregistré le 30 janvier 2015. Le 2 décembre 2015, on a relevé le plus important volume journalier, avec 135.093 pièces.

**Liquidité de l'action**

Roularta Media Group mène une politique proactive de relations avec les investisseurs dans le but de mettre l'action en point de mire et de soutenir ainsi la liquidité de l'action.

**Politique sur le plan des dividendes**

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale suit en matière d'affectation du résultat une politique qui consiste à distribuer, si possible, un dividende, tout en veillant à garder un sain équilibre entre cette distribution de dividendes et le maintien d'une capacité d'investissement suffisante. A l'assemblée générale du 17 mai 2016 il sera proposé de distribuer un dividende brut de 0,50 euro par action pour 2015.

**Dividende brut****ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL**

La SA Roularta Media Group a été constituée le 11 mai 1988 sous la dénomination Roularta Financieringsmaatschappij. Vous trouverez ci-contre un tableau synoptique des événements qui ont marqué au cours du temps l'évolution du capital social et les titres représentant le capital.

Année	Mois	Opération	Nombre d'actions	Capital	FB / EUR
1988	mai	Constitution sous la dénomination Roularta Financieringsmaatschappij	12.510	381.000.000	FB
1993	juillet	Fusion - augmentation de capital	13.009	392.344.000	FB
1997	décembre	Scission - augmentation de capital	18.137	546.964.924	FB
1997	décembre	Fusion - augmentation de capital	22.389	675.254.924	FB
1997	décembre	Augmentation de capital	24.341	734.074.465	FB
1997	décembre	Changement de la dénomination en Roularta Media Group			
1998	juin	Emission de 300.000 warrants - modification des statuts	2.434.100	734.074.465	FB
1998	juin	Fusion - augmentation de capital	2.690.400	1.545.457.541	FB
1998	juin	Apport de créance - augmentation de capital	8.277.700	2.496.457.541	FB
1998	décembre	Apport de créance - augmentation de capital	9.611.034	4.479.791.791	FB
2001	juin	Conversion du capital en euros - augmentation de capital par la conversion de 61.950 warrants	9.672.984	111.743.000,00	EUR
2001	octobre	Suppression de 119.305 actions propres	9.553.679	111.743.000,00	EUR
2002	juin	Augmentation de capital par la conversion de 35.350 warrants	9.589.029	112.138.000,00	EUR
2003	juin	Augmentation de capital par la conversion de 43.475 warrants	9.632.504	112.623.000,00	EUR
2003	juillet	Augmentation de capital par un apport en nature	9.884.986	118.463.000,00	EUR
2004	juin	Augmentation de capital par la conversion de 43.625 warrants	9.928.611	118.950.000,00	EUR
2005	juin	Augmentation de capital par la conversion de 28.350 warrants	9.956.961	119.267.000,00	EUR
2006	janvier	Augmentation de capital par la conversion de 39.090 warrants	9.996.051	120.054.000,00	EUR
2006	février	Augmentation de capital par un apport en espèces	10.985.660	131.939.204,09	EUR
2006	mai	Incorporation prime d'émission	10.985.660	170.029.300,00	EUR
2006	juin	Augmentation de capital par la conversion de 19.825 warrants	11.005.485	170.250.500,00	EUR
2007	janvier	Augmentation de capital par la conversion de 9.340 warrants	11.014.825	170.439.000,00	EUR
2007	juin	Augmentation de capital par la conversion de 22.225 warrants	11.037.050	170.687.000,00	EUR
2008	janvier	Augmentation de capital par la conversion de 7.864 warrants	11.044.914	170.846.000,00	EUR
2008	mai	Augmentation de capital par la conversion de 17.375 warrants	11.062.289	171.040.000,00	EUR
2008	décembre	Augmentation de capital par un apport en espèces	13.131.940	203.040.000,00	EUR
2011	janvier	Augmentation de capital par la conversion de 9.183 warrants	13.141.123	203.225.000,00	EUR
2015	mai	Réduction de capital	13.141.123	80.000.000,00	EUR
2015	juin	Fusion - Roularta Media Group SA avec Roularta Printing SA, Biblo SA, De Streekrant-De Weekkrantgroep SA, Euro DB SA, Le Vif Magazine SA, New Bizz Partners SA, Press News SA, Regie De Weekkrant SA, Roularta Business Leads SA, Roularta IT-Solutions SA, Roularta Publishing SA et West-Vlaamse Media Groep SA	13.141.123	80.000.000,00	EUR

**Les analystes qui suivent l'action Roularta :**

- Petercam Michael Roeg michael.roeg@petercam.nl
- KBC Securities Ruben Devos ruben.devos@kbcsecurities.be
- Emerald Financial Advisers Axel Funhoff arnaud.goossens@emerald-advisers.com
- Emerald Financial Advisers Arnaud Goossens arnaud.goossens@emerald-advisers.com

# CHIFFRES-CLÉS CONSOLIDÉS

# CHIFFRES-CLÉS PAR ACTION<sup>(1)</sup>

Compte de résultats	en milliers d'euros	2011	2012	2013 (*) retraité	2014	2015	Evolution
<b>Chiffre d'affaires</b>		<b>731.111</b>	<b>712.045</b>	<b>305.209</b>	<b>299.569</b>	<b>290.226</b>	<b>-3,1%</b>
<b>EBITDA<sup>(1)</sup></b>		<b>61.917</b>	<b>36.964</b>	<b>29.695</b>	<b>34.871</b>	<b>33.598</b>	<b>-3,7%</b>
EBITDA - marge		8,5%	5,2%	9,7%	11,6%	11,6%	
<b>EBIT<sup>(2)</sup></b>		<b>34.492</b>	<b>5.540</b>	<b>15.116</b>	<b>21.930</b>	<b>31.363</b>	<b>+43,0%</b>
EBIT - marge		4,7%	0,8%	5,0%	7,3%	10,8%	
Charges financières nettes		-7.505	-8.873	-7.262	-6.728	-5.441	-19,1%
<b>Résultat opérationnel après charges financières nettes</b>		<b>26.987</b>	<b>-3.333</b>	<b>7.854</b>	<b>15.202</b>	<b>25.922</b>	<b>+70,5%</b>
Impôts sur le résultat		-12.078	1.128	1.924	-2.492	46.089	
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>14.909</b>	<b>-2.205</b>	<b>9.778</b>	<b>12.710</b>	<b>72.011</b>	<b>+466,6%</b>
<b>Résultat des activités abandonnées</b>				<b>-68.268</b>	<b>-155.237</b>	<b>-7.770</b>	<b>+95,0%</b>
Attribuable aux intérêts minoritaires		473	-498	-581	-50	-127	+154,0%
<b>Attribuable aux actionnaires de RMG</b>		<b>14.436</b>	<b>-1.707</b>	<b>-57.909</b>	<b>-142.477</b>	<b>64.368</b>	<b>+145,2%</b>
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires de RMG - marge</b>		<b>2,0%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>-19,0%</b>	<b>-47,6%</b>	<b>22,2%</b>	
REBITDA <sup>(3)</sup>		70.255	46.920	34.622	39.339	47.786	+21,5%
REBITDA - marge		9,6%	6,6%	11,3%	13,1%	16,5%	
<b>REBIT<sup>(4)</sup></b>		54.021	27.823	26.706	31.619	39.160	+23,8%
REBIT - marge		7,4%	3,9%	8,7%	10,6%	13,5%	
Résultat net courant des entreprises consolidées		30.535	16.337	18.366	19.435	30.230	+55,5%
Résultat net courant des entreprises consolidées - marge		4,2%	2,3%	6,0%	6,5%	10,4%	

Bilan	en milliers d'euros	2011	2012	2013 (**) retraité	2014	2015	Evolution
Actifs non courants		616.512	604.675	585.039	271.778	319.007	+17,4%
Actifs courants		295.228	333.761	200.827	261.376	130.674	-50,0%
Total du bilan		911.740	938.436	785.866	533.154	449.681	-15,7%
Capitaux propres - part du Groupe		351.277	344.689	287.053	143.277	207.649	+44,9%
Capitaux propres - intérêts minoritaires		12.959	12.266	11.415	2.475	1.868	-24,5%
Passifs		547.504	581.481	487.398	387.402	240.164	-38,0%
Liquidité <sup>(5)</sup>		1,0	1,1	0,9	2,0	1,1	-8,3%
Solvabilité <sup>(6)</sup>		39,9%	38,0%	38,0%	27,3%	46,6%	+70,7%
Dette financière nette		89.328	69.535	80.423	82.027	75.680	-7,7%
Gearing <sup>(7)</sup>		24,5%	19,5%	26,9%	56,3%	36,1%	-35,9%

(\*) Retraité suite à l'application rétrospective de la norme IFRS 11 Partenariats et l'application de la norme IFRS 5 Activités abandonnées.

(\*\*) Retraité suite à l'application rétrospective de la norme IFRS 11 Partenariats.

(1) EBITDA = cash-flow opérationnel = EBIT + amortissements, dépréciations et provisions.

(2) EBIT = résultat opérationnel, y compris la part dans le résultat des entreprises associées et coentreprises.

(5) Liquidité = actifs courants / passifs courants.

(6) Solvabilité = capitaux propres (part du Groupe + intérêts minoritaires) / total du bilan.

(7) Gearing = dette financière nette / capitaux propres (part du Groupe + intérêts minoritaires).

Les chiffres-clés non audités suivants ont été calculés sur la base des chiffres audités.

(3) REBITDA = cash-flow opérationnel courant = EBITDA + frais de restructuration et frais uniques.

(4) REBIT = résultat opérationnel courant = EBIT + frais de restructuration et frais, amortissements, dépréciations et provisions uniques.

Description	en euros	2011	2012	2013 (*) retraité	2014	2015
Capitaux propres - part du Groupe		27,93	27,61	23,00	11,48	16,63
EBITDA		4,93	2,96	2,38	2,79	2,69
REBITDA		5,59	3,76	2,77	3,15	3,83
EBIT		2,75	0,45	1,21	1,76	2,51
REBIT		4,30	2,23	2,14	2,53	3,14
Résultat net RMG		1,15	-0,14	-4,64	-11,41	5,16
Résultat net RMG après dilution		1,14	-0,14	-4,64	-11,41	5,14
Résultat net courant des entreprises consolidées		2,43	1,31	1,47	1,56	2,42
Dividende brut		0,35	0,00	0,00	0,00	0,50
<b>Cours/bénéfice (P/E)<sup>(2)</sup></b>		<b>6,01</b>	<b>7,89</b>	<b>7,32</b>	<b>7,87</b>	<b>10,12</b>
Nombre d'actions au 31/12		13.141.123	13.141.123	13.141.123	13.141.123	13.141.123
Nombre moyen pondéré d'actions		12.577.676	12.483.273	12.483.273	12.483.273	12.486.031
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution		12.623.093	12.483.273	12.483.273	12.483.273	12.517.300
Cours maximal		29,79	18,00	14,50	14,30	24,76
Cours fin décembre		14,60	10,32	10,77	12,25	24,50
Capitalisation boursière en millions d'euros au 31/12		191,86	135,62	141,53	160,98	321,96
Volume annuel en millions d'euros		41,89	11,41	7,98	6,00	25,90
Volume annuel en nombre		1.942.961	845.362	662.284	489.755	1.516.330

(\*) Retraité suite à l'application rétrospective de la norme IFRS 11 Partenariats et l'application de la norme IFRS 5 Activités abandonnées.

(1) A base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

(2) Bénéfice = résultat net courant des entreprises consolidées.

RAPPORT ANNUEL  
2015RAPPORT ANNUEL  
2015

021

# CHIFFRES-CLÉS PAR DIVISION

Médias Imprimés							Médias Audiovisuels								
	en milliers d'euros	2011	2012	2013 (*) retraité	2014	2015	Evolution		en milliers d'euros	2011	2012	2013 (*) retraité	2014	2015	Evolution
<b>Chiffre d'affaires</b>	554.925	541.693	327.992	319.491	308.130		-3,6%	<b>Chiffre d'affaires</b>	182.385	176.817	168.754	158.712	164.096	+3,4%	
<b>EBITDA<sup>(1)</sup></b>	30.525	14.884	19.743	22.647	18.821		-16,9%	<b>EBITDA<sup>(1)</sup></b>	31.392	22.080	24.895	29.455	31.944	+8,4%	
<b>EBITDA - marge</b>	5,5%	2,8%	6,0%	7,1%	6,1%			<b>EBITDA - marge</b>	17,2%	12,5%	14,8%	18,6%	19,5%		
<b>EBIT<sup>(2)</sup></b>	8.069	-8.959	4.858	8.612	16.281		+89,1%	<b>EBIT<sup>(2)</sup></b>	26.423	14.499	18.373	23.900	24.256	+1,5%	
<b>EBIT - marge</b>	1,5%	-1,6%	1,5%	2,7%	5,3%			<b>EBIT - marge</b>	14,5%	8,2%	10,9%	15,1%	14,8%		
Charges financières nettes	-6.952	-8.485	-6.988	-6.438	-5.303		-17,6%	Charges financières nettes	-553	-388	-326	-280	-16	-94,3%	
<b>Résultat opérationnel après charges financières nettes</b>	1.174	-17.421	-2.130	2.174	10.978		+405,0%	<b>Résultat opérationnel après charges financières nettes</b>	25.870	14.111	18.047	23.619	24.240	+2,6%	
Impôts sur le résultat	-3.722	2.799	551	-4.505	44.639			Impôts sur le résultat	-8.356	-1.671	-6.688	-8.578	-7.846		
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	-2.605	-14.645	-1.579	-2.331	55.617		+2.485,8%	<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	17.514	12.440	11.359	15.041	16.394	+9,0%	
<b>Résultat des activités abandonnées</b>			-68.269	-155.236	-7.770		+95,0%	<b>Résultat des activités abandonnées</b>							
Attribuable aux intérêts minoritaires	312	-449	-388	-50	-126		+150,6%	Attribuable aux intérêts minoritaires	161	-49	-193	0	-1		
<b>Attribuable aux actionnaires de RMG</b>	-2.917	-14.196	-69.461	-157.517	47.973		+130,5%	<b>Attribuable aux actionnaires de RMG</b>	17.353	12.489	11.552	15.041	16.395	+9,0%	
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires de RMG - marge</b>	-0,5%	-2,6%	-13,5%	-21,2%	15,6%			<b>Résultat net attribuable aux actionnaires de RMG - marge</b>	9,5%	7,1%	6,8%	9,5%	10,0%		
<b>REBITDA<sup>(3)</sup></b>	36.519	22.274	22.009	25.890	30.639		+18,3%	<b>REBITDA<sup>(3)</sup></b>	33.793	24.669	26.891	29.890	33.117	+10,8%	
<b>REBITDA - marge</b>	6,6%	4,1%	6,7%	8,1%	9,9%			<b>REBITDA - marge</b>	18,5%	14,0%	15,9%	18,8%	20,2%		
<b>REBIT<sup>(4)</sup></b>	25.506	9.501	13.759	17.797	21.708		+22,0%	<b>REBIT<sup>(4)</sup></b>	28.572	18.345	21.933	25.005	27.922	+11,7%	
<b>REBIT - marge</b>	4,6%	1,8%	4,2%	5,6%	7,0%			<b>REBIT - marge</b>	15,7%	10,4%	13,0%	15,8%	17,0%		
Résultat net courant des entreprises consolidées <sup>(5)</sup>	11.530	1.357	4.299	3.664	11.416		+211,5%	Résultat net courant des entreprises consolidées <sup>(5)</sup>	19.005	14.980	14.067	15.771	18.814	+19,3%	
Résultat net courant des entreprises consolidées - marge	2,1%	0,3%	1,3%	1,1%	3,7%			Résultat net courant des entreprises consolidées - marge	10,4%	8,5%	8,3%	9,9%	11,5%		

(\*) Retraité suite à l'application rétrospective de la norme IFRS 11 Partenariats et l'application de la norme IFRS 5 Activités abandonnées.

(1) EBITDA = cash-flow opérationnel = EBIT + amortissements, dépréciations et provisions.

(2) EBIT = résultat opérationnel, y compris la part dans le résultat des entreprises associées et coentreprises.

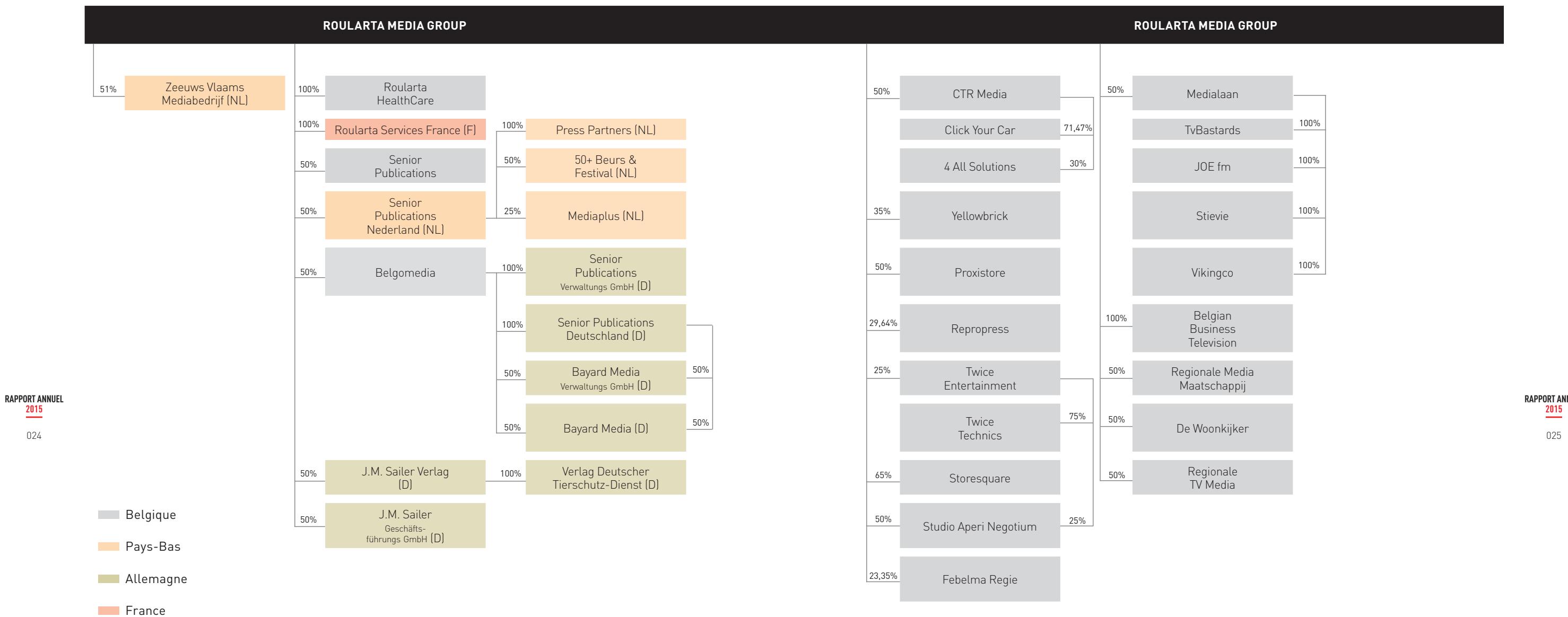
Les chiffres-clés non audités suivants ont été calculés sur la base des chiffres audités.

(3) REBITDA = cash-flow opérationnel courant = EBITDA + frais de restructuration et frais uniques.

(4) REBIT = résultat opérationnel courant = EBIT + frais de restructuration et frais, amortissements, dépréciations et provisions uniques.

(5) Résultat net courant = résultat net du Groupe + réductions de valeur exceptionnelles + frais de restructuration déduction faite des impôts.

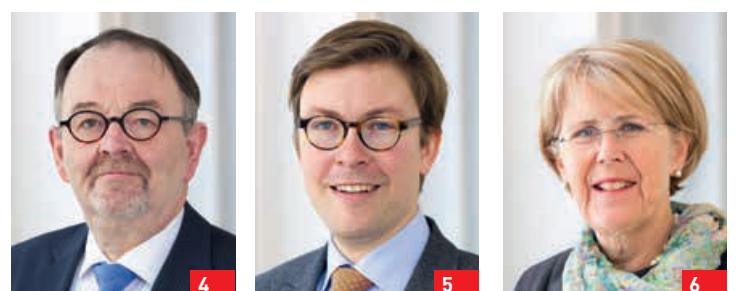
RAPPORT ANNUEL  
2015  
023



## STRUCTURE DU GROUPE\*

\*Sociétés dormantes non incluses (= sans activité ou en liquidation) : Himalaya, Roularta Media Nederland, Living & More Verlag, Mestne Revije et Vogue Trading Video

# CONSEIL D'ADMINISTRATION RMG

RAPPORT ANNUEL  
2015

026

1. **Rik De Nolf** | Président exécutif du conseil d'administration (2018)
2. **Xavier Bouckaert** | Représentant permanent de Koinon SCA | Administrateur exécutif | Administrateur délégué (2018)
3. **Marc Verhamme** | Représentant permanent de Mandatum SPRL | Administrateur indépendant (2018) | Vice-président du conseil d'administration | Membre du Comité d'audit | Président du Comité de nomination et de rémunération
4. **Carel Bikkers** | Représentant permanent de Carolus Panifex Holding BV | Administrateur indépendant (2018) | Président du Comité d'audit | Membre du Comité de nomination et de rémunération
5. **Joris Claeys** | Représentant permanent de De Meiboom SA | Administrateur non exécutif (2018)
6. **Lieve Claeys** | Administrateur non exécutif (2018)
7. **Caroline De Nolf** | Représentant permanent de Verana SA | Administrateur non exécutif (2016)
8. **Francis De Nolf** | Représentant permanent d'Alauda SA | Administrateur non exécutif (2019)
9. **Koen Dejonckheere** | Représentant permanent de Invest at Value SA | Administrateur indépendant (2018)

# EXECUTIVE MANAGEMENT COMMITTEE



1. **Rik De Nolf** Président
2. **Xavier Bouckaert** CEO
3. **Katrien De Nolf**  
Directeur ressources humaines

# MANAGEMENT TEAM RMG



1. **Xavier Bouckaert** CEO
2. **Philippe Belpaire** Directeur régie publicitaire nationale
3. **Jos Grobben** Directeur magazines
4. **Jan Cattrysse** Directeur administratif
5. **Erwin Danis** Directeur prémédia
6. **Katrien De Nolf** Directeur ressources humaines
7. **William De Nolf** Directeur nouveaux médias
8. **Stefaan Vermeersch** Directeur journaux
9. **William Metsu** Directeur imprimerie
10. **Jeroen Mouton** Directeur financier
11. **Willem Vandenameele** Directeur IT
12. **Sophie Van Iseghem** Secrétaire général
13. **Luk Wynants** Directeur Local Media

RAPPORT ANNUEL  
2015

027

**DÉCLARATION RELATIVE AUX INFORMATIONS FOURNIES DANS CE RAPPORT ANNUEL 2015**

**Les soussignés déclarent, qu'à leur connaissance :**

- les états financiers, établis conformément aux normes comptables applicables, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la SA Roularta Media Group et des entreprises reprises dans la consolidation.

- le rapport annuel donne une image fidèle du développement, des résultats et de la position de la SA Roularta Media Group et des entreprises reprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Xavier Bouckaert, CEO | Rik De Nolf, Président

**RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

à l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires du 17 mai 2016 et relatif aux états financiers consolidés clôturés le 31 décembre 2015

Chers actionnaires,

Ce rapport annuel doit être lu avec les états financiers audités de Roularta Media Group SA, dénommée ci-après le Groupe, et les annexes correspondantes. Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration du 11 avril 2016. Roularta Media Group, dont le siège social est établi à 8800 Roeselare, Meiboomlaan 33, est coté à l'Euronext Brussels depuis 1998. Roularta Media Group était en 2015 actif dans le secteur des médias et plus particulièrement dans les domaines suivants : édition de magazines, de journaux, de local media, radio et télévision, Internet, extensions de ligne et production graphique. Roularta Media Group est organisé autour de deux divisions : d'une part les Médias Imprimés et d'autre part les Médias Audiovisuels. Dans ces deux divisions, on retrouve tout un éventail d'activités qui, en fonction de leur finalité, à savoir un produit ou un service proposé, sont centralisées dans différents départements. Dans la division Médias Imprimés, Roularta Media Group se distingue de ses concurrents grâce à toute une série de marques fortes, telles que De Streekrant, De Zondag, Knack, Trends-Tendances, Le Vif/L'Express. Sur le plan de l'audiovisuel, Roularta Media Group est propriétaire à 50% des actions de Mediaalaan, une société active en Belgique dans le domaine de la radio (Qmusic et JOE fm) et de la télévision (VTM, 2BE, VTMZOOM, KADET et Vitaya).

**COMMENTAIRE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

Les états financiers consolidés ont été rédigés en conformité avec les International Financial Report-

ting Standards (IFRS), édités par l'International Accounting Standards Board (IASB) et avec les interprétations éditées par l'International Financial Reporting Interpretation Committee (IFRIC) de l'IASB et qui ont été approuvées par la Commission européenne. Les états financiers consolidés donnent un aperçu général des activités du Groupe, ainsi que des résultats obtenus. Ils offrent une image fidèle de la situation financière, des prestations financières et des flux de trésorerie de l'entité, et ont été rédigés dans l'hypothèse de la continuité d'exploitation.

**PRINCIPAUX CHANGEMENTS DANS LE GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE 2015****Premier semestre 2015 :**

- La vente de Groupe Express-Roularta SA (filiales incluses) à Altice Media Group le 9 juin 2015.
- La simplification de la structure du groupe en procédant à une douzaine d'opérations de fusion entre des filiales<sup>(1)</sup> et Roularta Media Group SA le 29 juin 2015.

**Deuxième semestre 2015 :**

- L'augmentation de la participation de 35,87% à 50% en exerçant l'option d'achat sur les actions Proxistore SA le 31 juillet 2015.
- La constitution de la société française Roularta Services France SARL le 29 septembre 2015.
- L'acquisition de 65% des actions dans Storesquare SA le 29 octobre 2015.
- L'acquisition des 50% restants des actions de Himalaya SA le 19 novembre 2015.
- La vente de sa participation dans Idéat Editions SA (filiales incluses) et Aventin Immobilier SCI le 31 décembre 2015.
- La vente de l'entreprise serbe City Magazine Roularta d.o.o. le 31 décembre 2015.
- La fusion entre Mediaalaan SA et Media Ad Infinitum SA le 31 décembre 2015.

<sup>(1)</sup> La SA Biblo, la SA Euro DB, la SA Le Vif Magazine, la SA New Bizz Partners, la SA Press News, la SA Regie De Weekkrant, la SA Roularta Business Leads, la SA Roularta IT-Solutions, la SA Roularta Printing, la SA Roularta Publishing, la SA West-Vlaamse Media Groep et la SA De Streekrant-De Weekkrantgroep

## CHIFFRES-CLÉS CONSOLIDÉS

Compte de résultats	en milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014	Evolution
<b>Chiffre d'affaires</b>		<b>290.226</b>	<b>299.569</b>	<b>-3,1%</b>
<i>Chiffre d'affaires corrigé<sup>(1)</sup></i>		<b>290.000</b>	<b>299.569</b>	<b>-3,2%</b>
<b>REBITDA<sup>(2)</sup></b>		<b>47.786</b>	<b>39.339</b>	<b>+21,5%</b>
REBITDA - marge		16,5%	13,1%	
<b>EBITDA<sup>(3)</sup> (cash-flow opérationnel)</b>		<b>33.598</b>	<b>34.871</b>	<b>-3,7%</b>
EBITDA - marge		11,6%	11,6%	
<b>REBIT<sup>(4)</sup></b>		<b>39.160</b>	<b>31.619</b>	<b>+23,8%</b>
REBIT - marge		13,5%	10,6%	
<b>EBIT<sup>(5)</sup></b>		<b>31.363</b>	<b>21.930</b>	<b>+43,0%</b>
EBIT - marge		10,8%	7,3%	
Charges financières nettes		-5.441	-6.728	-19,1%
<b>Résultat opérationnel après charges financières nettes</b>		<b>25.922</b>	<b>15.202</b>	<b>+70,5%</b>
<b>Résultat opérationnel courant après charges financières nettes</b>		<b>33.782</b>	<b>24.891</b>	<b>+35,7%</b>
Impôts sur le résultat		46.089	-2.492	
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>72.011</b>	<b>12.710</b>	<b>+466,6%</b>
<b>Résultat des activités abandonnées</b>		<b>-7.770</b>	<b>-155.237</b>	<b>+95,0%</b>
Attribuable aux intérêts minoritaires		-127	-50	+154,0%
<b>Attribuable aux actionnaires de RMG</b>		<b>64.368</b>	<b>-142.477</b>	<b>+145,2%</b>
Résultat net attribuable aux actionnaires de RMG - marge		22,2%	-47,6%	
<b>Résultat net courant des entreprises consolidées</b>		<b>30.230</b>	<b>19.435</b>	<b>+55,5%</b>
Résultat net courant des entreprises consolidées - marge		10,4%	6,5%	
<b>Bilan</b>		<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>Evolution</b>
Actifs non courants		319.007	271.777	+17,4%
Actifs courants		130.674	261.377	-50,0%
Total du bilan		449.681	533.154	-15,7%
Capitaux propres - part du Groupe		207.649	143.277	+44,9%
Capitaux propres - intérêts minoritaires		1.868	2.475	-24,5%
Passifs		240.164	387.402	-38,0%
Liquidité <sup>(6)</sup>		1,1	1,2	-8,3%
Solvabilité <sup>(7)</sup>		46,6%	27,3%	+70,7%
Dette financière nette		75.680	82.027	-7,7%
Gearing <sup>(8)</sup>		36,1%	56,3%	-35,9%

(1) Chiffre d'affaires corrigé = chiffre d'affaires comparable à 2011, hors modifications intervenues dans le périmètre de consolidation.

(2) REBITDA = cash-flow opérationnel courant = EBITDA + frais de restructuration et frais uniques.

(3) EBITDA = cash-flow opérationnel = EBIT + amortissements, dépréciations et provisions.

(4) REBIT = résultat opérationnel courant = EBIT + frais de restructuration et frais, amortissements, dépréciations et provisions uniques.

(5) EBIT = résultat opérationnel (y compris la part dans le résultat des entreprises associées et coentreprises).

(6) Liquidité = actifs courants / passifs courants.

(7) Solvabilité = capitaux propres (part du Groupe + intérêts minoritaires) / total du bilan.

(8) Gearing = dette financière nette / capitaux propres (part du Groupe + intérêts minoritaires).

## COMpte DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

En 2015, Roularta Media Group enregistre une hausse de son cash-flow courant (REBITDA) de 21,5 %.

Le chiffre d'affaires du Groupe reste pratiquement au même niveau en 2015 (légère baisse de 3,1%, de 300 à 290 millions d'euros), tandis que le bénéfice courant s'est replié de 55,5% (de 19,4 à 30,2 millions d'euros).

Le résultat net des activités poursuivies s'élève à 72,0 millions d'euros. Il subit l'influence positive de la reconnaissance de latences fiscales à concurrence de 47,8 millions d'euros, calculées sur la base des résultats fiscaux attendus de Roularta Media Group SA pour les cinq prochaines années.

Roularta a clôturé l'exercice 2015 sur une hausse du REBIT de +23,8%.

## CHIFFRE D'AFFAIRES COMBINÉ DE 2015

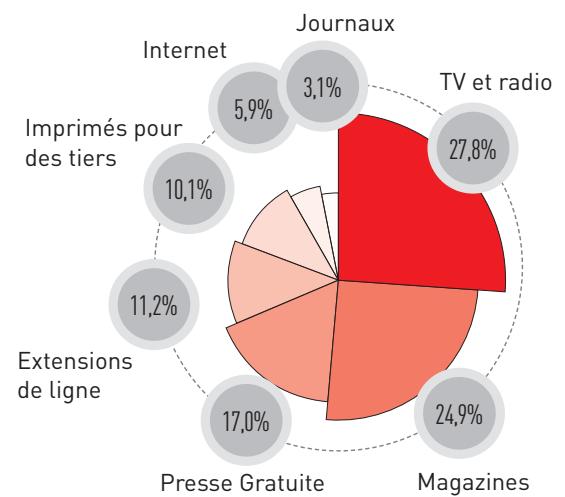
Roularta Media Group réalise en 2015 un chiffre d'affaires combiné de 471,0 millions d'euros, contre 476,9 millions d'euros en 2014, soit une baisse de 1,2%.

Le chiffre d'affaires de la division Médias Audiovisuels affiche une hausse de 3,4%. Le chiffre d'affaires de la division Médias Imprimés diminue de 3,6%.

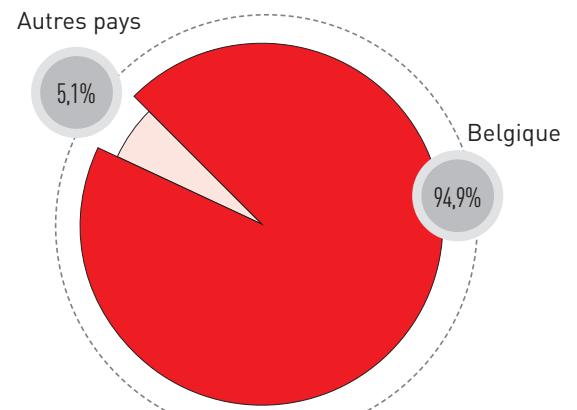
## Chiffre d'affaires combiné par division (en milliers d'euros)

Division	31/12/2015	31/12/2014	Evolution
Médias Imprimés	308.130	319.491	-3,6%
Médias Audio-visuels	164.096	158.712	+3,4%
Chiffre d'affaires intersegment	-1.199	-1.292	
<b>Chiffre d'affaires combiné</b>	<b>471.027</b>	<b>476.911</b>	<b>-1,2%</b>

Chiffre d'affaires combiné par catégorie d'activités d'exploitation :



## Chiffre d'affaires 31/12/2015 – régional :



## RÉSULTATS COMBINÉS 2015 PAR DIVISION

### Médias Imprimés

Le **chiffre d'affaires** de la division Médias Imprimés, qui regroupe local media, journaux et magazines, diminue de 3,6% et atteint 308,1 millions d'euros en 2015.

Le **cash-flow opérationnel courant (REBITDA)** augmente de 25,9 à 30,6 millions d'euros, soit une hausse de 18,3%. Le **cash-flow opérationnel (EBITDA)** baisse de 22,6 à 18,8 millions d'euros.

Les frais uniques et de restructuration ont été portés en compte.

La division réalise un **résultat d'exploitation courant (REBIT)** de 21,7 millions d'euros, contre 17,8 millions d'euros en 2014. Le **résultat d'exploitation (EBIT)** affiche une hausse de 8,6 à 16,3 millions d'euros.

**Le résultat net de la division Médias imprimés**, attribuable aux actionnaires de RMG atteint 48,0 millions d'euros en 2015, contre -157,5 millions d'euros en 2014, tandis que **le résultat net courant** augmente de 3,7 à 11,4 millions d'euros.

#### Médias Audiovisuels

Le **chiffre d'affaires** de la division Médias Audiovisuels hausse de 158,7 à 164,1 millions d'euros, soit une hausse de 5,2%.

Le **cash-flow opérationnel courant (REBITDA)** affiche une hausse de 29,9 à 33,1 millions d'euros. Le **cash-flow opérationnel (EBITDA)** augmente de 8,4%, de 29,5 à 31,9 millions d'euros.

Le **résultat d'exploitation courant (REBIT)** se hisse de 25,0 à 27,9 millions d'euros. Le **résultat d'exploitation (EBIT)** monte de 23,9 à 24,3 millions d'euros. La marge REBIT affiche 17,0%, contre 15,8% en 2014.

**Le résultat net de la division Médias Audiovisuels** atteint 16,4 millions d'euros en 2015, contre 15,0 millions d'euros en 2014, tandis que le **résultat net courant** augmente de 19,3%, de 15,8 à 18,8 millions d'euros.

#### BILAN

Les **capitaux propres** s'élèvent à 209,5 millions d'euros à fin 2015, contre 145,8 millions d'euros au 31 décembre 2014. Le résultat net positif de 2015 (64,4 millions d'euros) explique cette évolution.

Au 31 décembre 2015, la **dette financière nette** se chiffre à 75,7 millions d'euros. Le rapport dette financière nette/EBITDA se chiffre ainsi à 2,25.

#### INVESTISSEMENTS

En 2015, les investissements totaux consolidés affichent 6,9 millions d'euros, dont 3,3 millions d'euros investis dans des immobilisations incorporelles (essentiellement des logiciels), 2,3 millions d'euros dans des immobilisations corporelles et 1,3 million d'euros en acquisitions. Les acquisitions

portent essentiellement sur un investissement supplémentaire dans Proxistore SA et une participation de 65% dans le capital de Storesquare SA.

#### FAITS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Après la clôture de l'exercice, les événements importants suivants se sont produits :

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, Xavier Bouckaert succède à Rik De Nolf au poste de CEO de Roularta Media Group SA. Rik De Nolf assume désormais la fonction de président exécutif du conseil d'administration.
- Mediaalan acquiert le 11 février 2016 le contrôle des sociétés liées à la marque Mobile Vikings.

Pour le reste, il ne s'est produit aucun autre événement important susceptible d'influencer de manière substantielle les résultats et la position financière de l'entreprise.

#### INFORMATIONS RELATIVES AUX CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UN IMPACT IMPORTANT SUR LE DÉVELOPPEMENT DU GROUPE

Nous ne prévoyons pas de circonstances notables susceptibles d'avoir un impact important sur l'évolution future de notre société.

#### RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

En tant qu'entreprise multimédia, Roularta Media Group est actif dans différents secteurs de pointe. Dans ces secteurs, Roularta Media Group étudie sans cesse de nouvelles possibilités, d'où sa réputation d'innovateur de taille.

Roularta Media Group attache une grande importance à la recherche et au développement. Ces efforts profitent naturellement aux processus de travail internes du Groupe lui-même, mais il n'est pas rare qu'ils servent aussi de moteur aux évolutions fondamentales du marché.

Pour un exposé détaillé en matière de recherche et développement, nous renvoyons au chapitre «Roularta, innovateur technologique» dans ce Rapport annuel 2015.

#### COMMUNICATION CONCERNANT L'UTILISATION PAR LA SOCIÉTÉ D'INSTRUMENTS FINANCIERS, DANS LA LIMITE OÙ CELA S'AVÈRE IMPORTANT POUR L'APPRÉCIATION DE SON ACTIF ET DE SON PASSIF, DE SA POSITION

#### FINANCIÈRE AINSI QUE DE SON RÉSULTAT

Le Groupe utilise des contrats de change pour couvrir le risque de variation de la valeur réelle d'un actif ou d'une obligation repris, ou d'un engagement ferme non repris, dans le cadre de ses activités commerciales. Ces contrats sont considérés comme des couvertures de valeur réelles telles que définies dans la norme IAS 39 et ont été appréciés à la valeur du marché et comptabilisés dans la rubrique «instruments dérivés» parmi les actifs courants ou les obligations à court terme.

Pour couvrir les risques résultant des fluctuations défavorables des taux d'intérêt, le Groupe utilise des instruments financiers, à savoir des contrats IRS. Conformément aux prescriptions prévues à la norme IAS 39, certains contrats sont considérés comme contrats de couverture des flux de trésorerie, et leur valeur de marché est donc reprise dans les fonds propres. Les autres contrats ne sont pas considérés comme des contrats de couverture selon les normes IAS 39. Les fluctuations intervenues au niveau de la valeur de marché de ces contrats figurent dans le compte de pertes et profits.

#### ENVIRONNEMENT, PRÉVENTION ET BIEN-ÊTRE

Pour un exposé détaillé en matière d'environnement, de prévention et de bien-être, nous renvoyons au chapitre «Environnement, prévention et bien-être» dans ce Rapport annuel 2015.

#### PERSONNEL

Au 31 décembre 2015, le Groupe occupe 1.364 travailleurs (équivalents temps plein), contre 1.393 travailleurs (équivalents temps plein) en 2014. Dans ces chiffres, les coentreprises ne sont pas comprises.

Au 31 décembre 2015, le Groupe occupe 1.835 travailleurs (équivalents temps plein) y compris la part au pro rata de Roularta dans les coentreprises.

#### PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

##### Conditions économiques

Des modifications des conditions économiques générales, mondiales ou régionales ou des conditions économiques dans des zones où le Groupe est actif et qui peuvent avoir un impact sur le modèle de consommation des consommateurs, peuvent exercer une influence négative sur les résultats d'exploitation du Groupe.

#### Risques liés aux développements du marché

Le monde des médias est en mouvement constant. Le résultat du Groupe est en grande partie déterminé par le marché de la publicité, par le marché des lecteurs et par les chiffres d'audience TV et radio.

Le Groupe suit pas à pas les évolutions du marché dans l'univers des médias, de manière à pouvoir en tout temps anticiper sur les modifications et les nouvelles tendances de l'environnement dans lequel opère l'entreprise. Grâce à l'offre multimédia dont il dispose, le Groupe peut réagir de manière adéquate aux glissements de l'attention du monde publicitaire et du lectorat d'une forme de média à l'autre.

#### Risque stratégique relatif au marché et à la croissance

Le Groupe peut potentiellement devoir faire face à une situation de marché défavorable ou à une concurrence qui se développe de manière préjudiciable.

#### Risques liés aux fournisseurs

Les coûts qui déterminent en grande partie le prix de revient total de la division Médias Imprimés, comme les coûts d'impression, de distribution, de personnel et de promotion, peuvent fluctuer en fonction de la conjoncture économique.

L'évolution des prix internationaux du papier est incertaine et peut avoir un impact négatif sur les activités, les résultats d'exploitation et/ou la position financière du Groupe si les hausses de prix ne peuvent pas être répercutées à temps sur ses clients. Afin de gérer le risque potentiel lié au prix de papier, le Groupe a conclu des contrats périodiques pour le papier journal et pour le papier magazine.

#### Dérangements ou interruptions du système informatique

Le Groupe est exposé au risque de dérangements ou d'interruptions de ses systèmes informatiques.

Les systèmes informatiques représentent un élément central des activités opérationnelles du Groupe. Tout dérangement pouvant survenir dans les systèmes informatiques du Groupe, suite à une défaillance, un acte de malveillance, un virus ou tout autre facteur, pourrait avoir un impact sérieux sur les différents aspects des activités, y compris [l'énumération non exhaustive] sur les ventes, le service clientèle et l'administration. Des dérangements dans le fonc-

tionnement des systèmes informatiques peuvent affecter les activités ou les résultats d'exploitation du Groupe. Jusqu'à présent, la société n'a pas connu de problèmes graves concernant ses systèmes informatiques. Année après année, le Groupe investit des montants importants afin d'optimiser ses systèmes informatiques et de limiter le risque de dérangements.

#### Risques relatifs à la propriété intellectuelle

La détention de droits de propriété intellectuelle est coûteuse et aléatoire. Le Groupe ne peut pas garantir qu'il saura s'opposer avec succès à la violation de ses droits de propriété intellectuelle.

#### Risque de notoriété moindre ou d'image de marque négative

La position du Groupe pourrait être substantiellement affectée si la notoriété d'une marque venait à diminuer fortement ou si les marques, publications et produits phares du Groupe subissaient une atteinte à leur réputation.

#### Risque de non-renouvellement des licences pour les activités TV et radio

Le Groupe dispose des agréments nécessaires pour réaliser ses activités radiophoniques et télévisées sur le territoire belge. Si le Groupe ne parvenait pas à les prolonger, cela pourrait potentiellement avoir une influence négative sur la position financière et/ou les résultats d'exploitation du Groupe.

#### Risques liés aux acquisitions actuelles et futures

Lorsque le Groupe acquiert des entités, il s'expose aux risques liés à l'intégration de ces entités.

#### Risque d'innovation

Il importe que le Groupe développe en permanence de nouvelles applications. Si le Groupe n'y parvenait pas, il risque de prendre un retard sur ses concurrents qui ne pourrait plus être refait, ce qui pourrait éventuellement avoir un impact négatif sur sa position financière et/ou ses résultats d'exploitation.

#### Risque de change

Le Groupe est soumis à un risque de change relatif à l'USD. Les risques de change identifiés se présentent lors d'achats (prévus) en USD dans le segment Médias Audiovisuels et via des activités en dehors de la zone euro. En outre, le Groupe encourt dans une certaine mesure des risques de change relatifs à ses activités opérationnelles.

Pour des achats et des engagements fermes d'achat en USD dans le secteur d'activité Médias Audiovisuels, le Groupe utilise des contrats de change pour couvrir le risque de variation de la juste valeur d'une obligation reprise, ou d'un engagement ferme non repris dans le cadre de ses activités commerciales. Nonobstant ces contrats de change, des fluctuations en USD peuvent avoir une influence limitée sur les résultats opérationnels du Groupe.

#### Risque de taux

L'endettement du Groupe et les charges d'intérêt y afférentes peuvent avoir une influence considérable sur le résultat et/ou la position financière du Groupe. Pour couvrir les risques résultant des fluctuations défavorables des taux d'intérêt, le Groupe utilise des instruments financiers.

#### Risque de crédit

Le Groupe est exposé au risque de crédit sur ses clients, ce qui pourrait engendrer des pertes de crédits. Pour maîtriser le risque de crédit, des études de solvabilité sont effectuées à l'égard des clients qui souhaitent bénéficier d'importantes facilités de crédit. Dans le cas où ces études mènent à une conclusion négative, l'octroi du crédit est refusé ou limité.

En outre, le Groupe utilise des instruments de crédit financiers, comme des lettres de change, pour gérer une partie de son risque de crédit et une assurance-crédit est contractée pour un faible pourcentage de clients étrangers de l'imprimerie.

Aucune concentration importante de risques de crédit avec une seule contrepartie n'a été enregistrée.

En dépit de l'intention du Groupe de limiter ses risques de crédit, l'entreprise peut se trouver confrontée à une détérioration de la solvabilité de ses clients. L'impossibilité éventuelle de conclure une police d'assurance-crédit relative à certains clients peut avoir un impact réellement négatif sur les activités, la position financière et/ou les résultats d'exploitation du Groupe.

#### Covenants

Les fournisseurs de crédit, à l'exception de ceux de l'emprunt obligataire, imposent des covenants relatifs au taux d'endettement (dette financière nette/EBITDA), à la couverture d'intérêt (EBITDA/charges financières nettes), au ratio d'endettement (dette financière nette/capitaux propres), à la solvabilité et à la distribution de dividendes.

Si ces conventions n'étaient pas respectées, ces violations pourraient entraîner l'exigibilité des créances financières du Groupe.

#### Risque de liquidité

La charge de la dette du Groupe et les contraintes convenues dans les contrats de financement peuvent avoir une influence néfaste sur la situation de trésorerie du Groupe.

Le Groupe prévoit de respecter ses engagements par les flux de trésorerie opérationnels. En outre, le Groupe dispose de plusieurs lignes de crédit à court terme, qui créent une réserve supplémentaire de fonds de roulement. Il existe pour ces facilités de crédit aucune durée spécifique garantie par les prêteurs.

#### Structure du capital

Le Groupe tente constamment d'optimiser la structure de son capital (combinaison de dettes et de capitaux propres). Le principal objectif de la structure du capital est la maximalisation de la valeur d'actionnaire tandis que, dans le même temps, la flexibilité financière souhaitée est maintenue pour réaliser des projets stratégiques.

#### Risques liés aux réductions de valeur possibles du goodwill, des immobilisations incorporelles ou corporelles

Une réduction de valeur exceptionnelle est enregistrée si la valeur comptable d'un actif, ou de l'unité génératrice d'un flux de trésorerie à laquelle appartient l'actif, est supérieure à la valeur de réalisation.

Cette valeur de réalisation est déterminée à l'aide de business plans établis par le management et validés par le conseil d'administration. Le Groupe souligne la sensibilité de ces business plans. Dans l'hypothèse où les prémisses incluses dans les business plans évoqués ne peuvent pas être réalisées suite aux circonstances du marché, des réductions de valeur spéciales (ou impairments) sont actées dans le compte de résultats et impactent le résultat net et les fonds propres du Groupe.

Une description détaillée du test de dépréciation, y inclus la sensibilité du test, est intégrée dans l'Annexe 15 aux états financiers consolidés.

#### Risques liés aux actions en justice et arbitrages

Le Groupe est impliqué dans une série de litiges qui sont actuellement encore pendents. Pour ces litiges pendents, souvent des provisions ont été faites. Le Groupe ne peut pas garantir qu'à l'avenir, aucun litige matériel ne soit introduit par des tiers par rapport à des articles publiés, à d'autres formes de communication et de manière plus générale, aux activités du Groupe.

Une description détaillée des principaux litiges pendents est intégrée dans l'Annexe 26 aux états financiers consolidés.

Etabli à Roulers, le 11 avril 2016.

Le conseil d'administration

# DÉCLARATION RELATIVE AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE<sup>[\*]</sup>

## DÉSIGNATION DU CODE EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

En tant qu'entreprise multimédia, Roularta Media Group entend créer de la valeur au bénéfice de ses lecteurs, spectateurs, auditeurs, clients-annoncateurs, collaborateurs et actionnaires. A la lumière de cette intention, Roularta Media Group SA a adopté, en tant que société belge cotée, le Code de Gouvernance d'Entreprise (2009) comme code de référence. Le conseil d'administration est d'avis que le respect le plus strict possible des principes présentés dans le Code de Gouvernance d'Entreprise se traduit par une administration plus efficace et plus transparente, ainsi que par une meilleure gestion des risques et du contrôle de la société. A cet égard, Roularta Media Group vise une maximalisation de la valeur et ce, aussi bien pour les actionnaires que pour les parties prenantes et les investisseurs institutionnels. Le Code de Gouvernance d'Entreprise, qui figure sur le site Web de la société ([www.roularta.be/sous/info-investisseurs](http://www.roularta.be/sous/info-investisseurs)), explique de manière exhaustive et transparente comment Roularta Media Group SA est administrée et comment il est rendu compte de cette administration. Le Code de Gouvernance d'Entreprise de Roularta Media Group SA a été approuvé par le conseil d'administration et est régulièrement mis à jour.

## DESCRIPTION DES CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DU CONTRÔLE INTERNE ET DES SYSTÈMES DE MAÎTRISE DES RISQUES

### Enterprise Risk Management

Roularta Media Group a mis sur pied un système d'évaluation des risques et de contrôle interne en ligne avec les prescriptions du Code de Gouvernance d'Entreprise 2009.

Le système de contrôle interne de Roularta Media Group est basé sur le modèle COSO-ERM (1<sup>re</sup> version) et vise à fournir une certitude raisonnable relativement à l'atteinte des objectifs de l'entre-

prise. Il implique notamment le dépistage et la maîtrise des risques tant opérationnels que financiers, le respect des lois et règles et la surveillance du reporting.

Dans la culture d'entreprise de Roularta Media Group, il y a place pour un fonctionnement décentralisé. Les membres de la direction et les managers sont responsabilisés afin d'assurer une conduite opérationnelle. La conduite décentralisée implique notamment de veiller en permanence à la gestion des risques.

### Le budget comme instrument indicateur

Une donnée fondamentale de la maîtrise des risques est l'exercice budgétaire annuel qui implique d'importantes négociations et concertations à propos des risques d'entreprise, de la stratégie, des business plans et des résultats visés. Le résultat final est un ensemble d'objectifs, outre des projets qui doivent contribuer à mieux maîtriser ou prévenir les risques.

### Automation continue à contrôle intégré

Nombre de processus au sein de Roularta Media Group sont automatisés. Une partie importante de l'automation est la gestion des risques avec une attention particulière pour le caractère correct, l'exhaustivité, la cohérence, la ponctualité et la valorisation/autorisation de l'information.

Une surveillance continue, essentiellement par le biais de contrôles intégrés dans un environnement opérationnel fortement automatisé, permet de prévenir ou de détecter les risques potentiels en temps utile. La sécurisation des systèmes IT est cruciale à cet égard. Une attention particulière est accordée aux aspects suivants :

- le dédoublement de systèmes;
- la sécurité à l'accès;
- la séparation des environnements d'essai et de production;
- les groupes électrogènes;
- les procédures de back-up.

## Instruments RH de soutien du fonctionnement opérationnel

Outre le contrôle technique IT, la maîtrise des risques opérationnels se caractérise surtout par les mesures suivantes :

- organigrammes et lignes de reporting;
- missions claires pour les collaborateurs;
- procédures et directives qui sont communiquées via l'intranet;
- formations continues et actions d'amélioration.

## Environnement où l'attention est donnée au contrôle et au reporting financiers

La maîtrise des risques relative au reporting financier se caractérise surtout par :

- les règles comptables qui s'appliquent au quotidien;
- l'uniformité qui est visée au sein des différentes sociétés du Groupe, tant en matière d'application des normes IFRS qu'en matière de reporting standardisé;
- le contrôle des chiffres rapportés par les entreprises liées, par le département central budget & management reporting;
- le contrôle, le monitoring du reporting financier par le comité d'audit.

## L'audit interne comme moteur de la gestion des risques

A l'initiative du comité d'audit, l'élaboration d'un système de gestion des risques basé sur la méthode KAPLAN a été entamée. L'auditeur interne assure le développement et le suivi de ce système de gestion des risques.

Les audits internes constituent l'outil par excellence pour gérer les risques de manière structurée. Suivant une approche de processus, un audit interne permet de faire l'inventaire des risques, lesquels sont ensuite analysés. Cette estimation des risques mène à la formulation de quelques mesures de gestion qui sont soumises au manager de l'unité d'exploitation concernée. On détermine alors de commun accord quelles mesures de gestion sont praticables et doivent être appliquées en priorité.

Selon la méthode KAPLAN précitée, les risques identifiés sont répartis en trois types :

### 1 Risques évitables

- ▶ *Description du type :*  
Risques survenant dans l'organisation et ne procurant aucun avantage stratégique.
- ▶ *Objectif de limitation du risque :*  
Eviter ou éliminer le risque (probabilité et impact) de manière rentable.

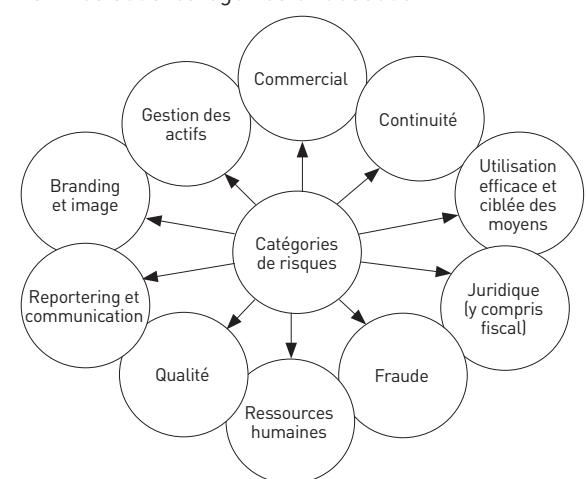
### 2 Risques stratégiques

- ▶ *Description du type :*  
Risques encourus en vertu d'un grand rendement stratégique.
- ▶ *Objectif de limitation du risque :*  
Limiter la probabilité du risque et son impact de manière rentable.

### 3 Risques externes

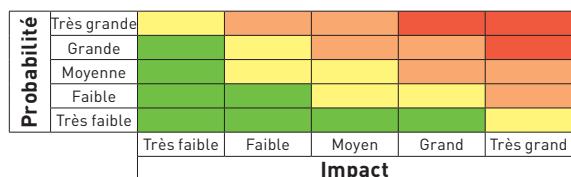
- ▶ *Description du type :*  
Risques externes non maîtrisables.
- ▶ *Objectif de limitation du risque :*  
Limiter l'impact de manière rentable si le risque se produit.

La répartition de ces risques est encore affinée suivant les sous-catégories ci-dessous :



[\*] Partie du rapport annuel du conseil d'administration.

Enfin, chaque risque est évalué sur la base d'une part de la probabilité que le risque se produise et d'autre part de son impact :



Pour gérer de manière efficace les risques identifiés, l'on recourt à un logiciel d'audit, Pentana. A partir de ce logiciel, un rapport est établi à la fin de chaque audit interne. Ce rapport a pour caractéristique de reprendre chaque fois un plan d'action rassemblant les actions à implémenter. La progression de l'implémentation des actions listées fait l'objet d'un suivi dans des «follow-up meetings» périodiques.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015, Roularta Media Group a un nouvel auditeur interne, Monsieur Philippe Buysens.

## **PUBLICATION DES PARTICIPATIONS IMPORTANTES ET COMMENTAIRE DES ÉLÉMENTS ÉNUMÉRÉS À L'ARTICLE 34 DE L'A.R. DU 14/11/2007, POUR AUTANT QU'ILS SOIENT DE NATURE À PORTER À CONSÉQUENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE D'ACQUISITION**

Le capital de la société est de 80.000.000,00 euros et est représenté par 13.141.123 actions, jouissant des mêmes droits.

L'actionnariat est réparti de la manière suivante :

	Date de la déclaration de participation	Nombre d'actions	%
Koinon SCA <sup>(1)</sup>	02/07/2015	7.577.010 <sup>(2)</sup>	57,66%
SA West Investment Holding <sup>(1)</sup>	02/07/2015	2.022.136	15,39%
Bestinver Gestión S.G.I.I.C. SA	02/03/2015	1.306.190	9,94%
Actions propres		641.150	4,88%
Investisseurs individuels et institutionnels		1.594.637	12,13%

<sup>(1)</sup> Koinon SCA et SA West Investment Holding ont fait une déclaration en leur qualité de personnes agissant de concert qui ont conclu un accord relativement à la détention, à l'acquisition et à la cession de titres.

<sup>(2)</sup> Depuis la notification, la SCA Koinon a acquis 204.133 actions Roularta supplémentaires. Cette acquisition ne donne toutefois pas lieu à un franchissement de seuil ni à une notification adaptée.

Toutes les actions propres détenues par la société sont dénuées de droit de vote aussi longtemps qu'elles figurent dans le portefeuille de la société.

Chaque action donne droit à une voix et ce, conformément à l'article 33 des statuts, étant précisé que personne ne peut prendre part au vote à l'assemblée générale pour plus de trente-cinq pour cent (35%) des droits de vote attachés à l'ensemble des actions émises par la société. Plusieurs actionnaires dont les titres sont regroupés, conformément aux critères définis à l'article 6, §2 de la Loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé, ne peuvent pas non plus prendre part au vote à l'assemblée générale pour plus de trente-cinq pour cent (35%) des droits de vote attachés à l'ensemble des actions émises par la société. Les restrictions ne sont cependant pas d'application lorsque le vote porte sur une modification des statuts de la société ou sur des décisions pour lesquelles une majorité spéciale est requise selon le Code des sociétés.

Une convention d'actionnaires donnant lieu à une restriction de la cession des titres a été conclue entre les actionnaires, Koinon SCA et SA West Investment Holding.

Les statuts et le Code de Gouvernance d'Entreprise de Roularta Media Group contiennent des dispositions spécifiques relatives à la (re)nomination, à la formation et à l'évaluation des administrateurs. Ceux-ci sont nommés pour une durée maximale de quatre ans par l'assemblée générale des actionnaires, laquelle peut aussi les démettre à tout moment de leurs fonctions. Une décision de nomination ou de révocation nécessite une majorité ordinaire des droits de vote. Lorsqu'un poste d'administrateur se libère prématurément, les administrateurs restants peuvent nommer (coopter) eux-mêmes un nouvel administrateur. Dans ce cas, l'assemblée générale suivante procédera à la nomination définitive.

Les statuts de Roularta Media Group SA prévoient un droit de proposition obligatoire au bénéfice de Koinon SCA. Sur la base de ce droit de proposition, la majorité des administrateurs sont nommés parmi les candidats proposés par Koinon SCA aussi longtemps que cette dernière détient, directement ou indirectement, au moins trente-cinq pour cent (35%) des actions de la société.

Les décisions de modification des statuts sont soumises à un quorum de présence spécial et à la majorité. Chaque décision de modification des statuts nécessite d'une part la présence, en personne ou par procuration, d'actionnaires représentant ensemble au moins la moitié du capital social, et d'autre part l'approbation d'au moins trois quarts du capital social présent ou représenté à l'assemblée. Si le quorum des présences n'est pas atteint, une nouvelle assemblée doit être convoquée. Au cours de cette deuxième assemblée, le quorum des présences n'est pas requis. L'exigence d'une majorité spéciale est cependant maintenue.

Le conseil d'administration est mandaté expressément pour augmenter, en cas d'offre publique d'acquisition sur des titres de la société, le capital social dans les limites prévues à l'article 607 C. Soc. en émettant des parts qui ne représentent pas plus de 10% des actions existantes au moment où une telle offre publique d'acquisition est lancée. Ce mandat lui est conféré par l'assemblée générale extraordinaire du 20 mai 2014 pour une durée de trois ans.

La société peut acquérir, aliéner ou donner en gage ses propres actions, parts bénéficiaires ou autres certificats représentatifs dans le respect des dispositions légales en la matière. Le conseil d'administration est expressément mandaté pour acquérir et détenir, sans décision de l'assemblée générale, les actions propres de la société si cette acquisition ou détention est nécessaire pour éviter à la société un désavantage sérieux. Ce mandat lui est conféré par l'assemblée générale extraordinaire du 19 mai 2015 pour un délai de trois ans à compter du 15 juin 2015, soit la date de la publication dans les annexes au Moniteur Belge du mandat. Ce mandat est en outre renouvelable.

Selon la condition 6 (c) (remboursement optionnel des obligataires en cas de modification du contrôle) contenue dans le Prospectus du 18 septembre 2012 relatif à l'émission d'obligations, chaque obligataire peut demander le remboursement de tout ou partie de ses obligations en cas de changement du contrôle de Roularta Media Group SA.

Dans le cadre de la loi du 1<sup>er</sup> avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition, la SCA Koinon a effectué le 25/08/2014, en tant que détenteur direct de 7.372.877 actions, une actualisation de la notification à la FSMA, conformément à l'article 74 § 6

de la loi précitée. Koinon SCA est une filiale de la Stichting Administratiekantoor Cerveteri, contrôlée par Monsieur Rik De Nolf.

## **COMPOSITION ET RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS AINSI QUE LE TAUX DE PRÉSENCE DE LEURS MEMBRES**

### **Conseil d'administration**

Le conseil d'administration de Roularta Media Group SA se compose de neuf membres :

- Baron Hugo Vandamme, représentant permanent de HRV SA (2018), administrateur non exécutif et président du conseil d'administration.
- Cinq administrateurs qui représentent l'actionnaire de référence et ce, conformément au droit de présentation statutaire: Monsieur Rik De Nolf, représentant permanent de Koinon SCA (2018), Madame Lieve Claeys (2018), Madame Caroline De Nolf, représentant permanent de Verana SA (2016), Monsieur Joris Claeys, représentant permanent de la SA De Meiboom (2018) et Monsieur Francis De Nolf, représentant permanent d'Alauda SA (2019).

- Trois administrateurs indépendants qui occupent tous une fonction dirigeante au sein de la société :

» *Monsieur Carel Bikkens, représentant permanent de la BV Carolus Panifex Holding (2018):*

Pendant neuf ans, Monsieur Carel Bikkens a dirigé le groupe média néerlandais Audax, une organisation multiple active dans tous les métiers de l'édition, de la diffusion et de la vente au détail de produits médiatiques et apparentés. Avant cela, Monsieur Carel Bikkens occupait le poste de directeur général de Kwik-Fit Europe BV, première chaîne de service automobile d'Europe.

» *Monsieur Koen Dejonckheere, représentant permanent de la SA Invest at Value (2018):*

Monsieur Koen Dejonckheere a été nommé CEO de Gimv en 2008. Auparavant, il était Managing Director et Head of Corporate Finance chez KBC Securities. Précédemment, il a travaillé pour Nesbic, Halder, Price Waterhouse Corporate Finance Europe et l'ex-BBL. Monsieur Koen Dejonckheere a une expérience importante de négociations en banque d'investissement et en private equity en Belgique et à l'étranger.

» *Monsieur Marc Verhamme, représentant permanent de la SA Butterei Pur Natur (2018):*

Jusqu'en 1994, Monsieur Marc Verhamme était, chez Danone, CEO de la division produits frais pour l'Europe du Nord et Nord-Ouest.

Aujourd’hui, il est industriel et propriétaire de plusieurs PME spécialisées dans les produits alimentaires biologiques tels que le yaourt, le fromage blanc... avec des marques telles que MIK en PurNatur.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la composition du conseil d’administration de la SA Roularta Media Group a fait l’objet des modifications suivantes. Monsieur Xavier Brouckaert a succédé à Monsieur Rik De Nolf au poste d’administrateur délégué de Roularta Media Group et a été désigné comme nouveau représentant permanent de la SCA Koinon. Monsieur Rik De Nolf a été nommé par cooptation administrateur et président exécutif du conseil d’administration. Il succède ainsi à Monsieur Hugo Vandamme (en tant que représentant permanent de la SA HRV), auquel a été attribué le titre de président d’honneur du conseil d’administration.

Le Code de Gouvernance d’Entreprise recommande que le conseil d’administration soit présidé par un administrateur non exécutif. Les dérogations à cette recommandation sont soumises au principe «se conformer ou s’expliquer». Roularta Media Group a en effet choisi de déroger à cette recommandation en attribuant le rôle de président à un administrateur exécutif. Compte tenu de la mutation que connaît le monde des médias depuis l’arrivée d’Internet, il est important que Monsieur Rik De Nolf demeure actif dans l’executive management committee à titre de caisse de résonance et de conseiller, sans pour autant prendre part aux décisions. Les responsabilités du président comprennent également la préparation des discussions et décisions stratégiques par le conseil d’administration. Par ailleurs, le président sera chargé de la communication externe et des relations avec les investisseurs du Groupe.

RMG est convaincu que ce rôle actif attribué au président favorisera la communication entre le conseil d’administration et le management exécutif et qu’il contribuera au bon fonctionnement général de la société.

Au cours de l’exercice 2016, les efforts nécessaires sont fournis pour rendre la société conforme d’ici au 1<sup>er</sup> janvier 2017, aux critères légaux relatifs à la diversité des sexes.

Al l’assemblée générale du 17 mai 2016, le mandat de Madame Caroline De Nolf, représentant permanent de Verana SA, arrivera à son terme et la cooptation de Monsieur Rik De Nolf comme administrateur à la

place de la SA HRV, avec pour représentant permanent Monsieur Hugo Vandamme, doit être ratifiée. Sur conseil du comité de nomination et de rémunération, le conseil d’administration recommandera à la prochaine assemblée générale :

- de reconduire Verana SA, représentée par son représentant permanent Madame Caroline De Nolf, dans ses fonctions d’administrateur pour une période de quatre ans jusqu’à l’assemblée générale de 2020 ;
- et de ratifier la cooptation de Monsieur Rik De Nolf comme administrateur de la SA Roularta Media Group à la place de la SA HRV.

En 2015, le conseil d’administration s’est réuni à six reprises afin d’étudier les résultats de la société, le plan pluriannuel du Groupe et le budget pour l’exercice suivant.

#### *Relevé des présences aux conseils d’administration en 2015 :*

Administrateur exécutif et CEO	6
Rik De Nolf	6
Administrateurs non exécutifs	6
Lieve Claeys	6
Francis De Nolf	6
Baron Hugo Vandamme, président	6
Joris Claeys	6
Caroline De Nolf	6
Administrateurs non exécutifs indépendants	6
Carel Bikkens	6
Koen Dejonckheere	6
Marc Verhamme	6

Au cours de l’exercice écoulé, les administrateurs indépendants ont également tenu une réunion. Pour 2016, sept réunions du conseil d’administration figurent à l’agenda.

#### **Comité d’audit**

Le comité d’audit est composé uniquement d’administrateurs non exécutifs. L’expertise en matière de comptabilité et d’audit de Monsieur Carel Bikkens, le président du comité d’audit, ressort notamment de son ancienne fonction de dirigeant du groupe média néerlandais Audax et des mandats de com-

missaire/superviseur auprès de diverses sociétés néerlandaises.

Le comité d’audit s’est réuni à quatre reprises en 2015. Durant ces réunions, le comité d’audit a contrôlé l’intégrité de l’information financière de la société, suivi de près les activités de l’auditeur interne et externe et formulé, lorsqu’il l’a jugé utile, des recommandations à ce propos au conseil d’administration.

Sur invitation du président, le commissaire, l’administrateur délégué, le président du conseil d’administration, le directeur financier et le réviseur interne ont assisté au comité d’audit.

#### *Relevé des présences aux réunions du comité d’audit en 2015:*

Carel Bikkens, président	4
Marc Verhamme	3

#### **Comité de nomination et de rémunération**

Le conseil d’administration a, comme prévu par le Code de Gouvernance d’Entreprise, recouru à la possibilité de constituer un comité commun, à savoir le comité de nomination et de rémunération.

Le comité de nomination et de rémunération est composé uniquement d’administrateurs non exécutifs, dont deux administrateurs indépendants, et dispose de l’expertise nécessaire en matière de politique de rémunération.

Le CEO ainsi que le président exécutif du conseil d’administration à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016 prennent part, avec voix consultative, aux réunions du comité de nomination et de rémunération (cf. article 526 quater C. Soc.).

Le directeur RH est aussi invité aux réunions du comité de nomination et de rémunération.

Le comité de nomination et de rémunération s’est réuni à deux reprises dans le courant de l’exercice 2015 avec pour principaux points à l’ordre du jour, l’établissement du rapport de rémunération et l’évaluation de la politique de rémunération et de bonus du management exécutif.

#### *Relevé des présences aux réunions du comité de nomination et de rémunération en 2015:*

Baron Hugo Vandamme	2
Carel Bikkens	2
Marc Verhamme, président	2

## **ÉVALUATION DU CONSEIL D’ADMINISTRATION ET DES COMITÉS**

Chaque année, sous la direction du président et avec l’aide du comité de nomination et de rémunération, le conseil d’administration procède à l’évaluation de son ampleur, de sa composition, de son fonctionnement et de son interaction avec le management exécutif. Cette évaluation poursuit quatre objectifs : (i) évaluer le fonctionnement du conseil d’administration et ses comités ; (ii) vérifier si les sujets importants sont préparés et discutés en profondeur ; (iii) vérifier la contribution effective de chaque administrateur aux travaux du conseil d’administration en fonction de sa présence aux réunions du conseil et des comités, et évaluer son implication constructive dans les discussions et les prises de décision ; (iv) mettre sur pied une comparaison entre la composition actuelle du conseil d’administration et ses comités et leur composition souhaitée.

Chaque année, les administrateurs non exécutifs évaluent leur interaction avec le senior management et, le cas échéant, formulent des propositions au président du conseil d’administration en vue d’améliorer cette interaction.

La contribution de chaque administrateur fait également l’objet d’une évaluation périodique. En cas de reconduction, l’engagement et l’efficacité de l’administrateur sont soumis à évaluation.

## **COMPOSITION DU MANAGEMENT EXÉCUTIF**

Le management exécutif de Roularta Media Group se compose de l’executive management committee et du management team.

Au cours de l’année écoulée, le management team a fait l’objet des modifications suivantes. En 2015, Roularta Media Group a fait ses adieux à deux managers ayant atteint l’âge de la retraite, Monsieur Eddy Brouckaert et Monsieur Hugues De Waele. Monsieur Eddy Brouckaert a été remplacé au poste de directeur des journaux par Monsieur Stefaan Vermeersch.

Monsieur Xavier Bouckaert, devenu CEO au 1<sup>er</sup> janvier 2016, est remplacé au sein du management team, à titre de directeur des magazines, par Monsieur Jos Grobben. Après la décision de Monsieur Jan Staelens, CFO, de quitter Roularta Media Group, sa fonction a été remplie par intérim, au cours de l'exercice écoulé, par Madame Tilde Coppin. Début mai 2016, Monsieur Jeroen Mouton entrera en fonction comme CFO du Groupe.

## INTÉRÊT OPPOSÉ

Au cours de l'exercice, il n'est apparu aucun intérêt opposé de nature patrimoniale susceptible de donner lieu à l'application d'article 523 du Code des sociétés.

## POLITIQUE RELATIVE AUX TRANSACTIONS ET AUTRES LIENS CONTRACTUELS ENTRE LA SOCIÉTÉ, Y COMPRIS LES SOCIÉTÉS LIÉES, ET SES ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DU MANAGEMENT EXÉCUTIF QUI NE SONT PAS CONCERNÉS PAR LE RÈGLEMENT PORTANT SUR LES CONFLITS D'INTÉRÊT

Compte tenu des principes et directives repris dans le Code Belge de Gouvernance d'Entreprise, la société a élaboré une politique concernant les transactions et autres liens contractuels entre la société, y compris les sociétés liées, et ses administrateurs et membres du management exécutif qui ne ressortent pas du règlement portant sur les conflits d'intérêt.

Il est question d'une transaction ou d'un quelconque autre lien contractuel entre la société et ses administrateurs et/ou membres de son management exécutif lorsque :

- un administrateur ou un membre du management exécutif détient un intérêt financier personnel considérable dans la personne morale avec laquelle Roularta Media Group souhaite conclure une transaction ;
- un administrateur ou un membre du management exécutif, son conjoint, partenaire cohabitant, enfant, parent ou allié jusqu'au deuxième degré fait partie du conseil d'administration ou du management exécutif de la personne morale avec laquelle Roularta Media Group souhaite conclure une transaction importante ;
- le conseil d'administration juge qu'il existe un tel conflit d'intérêt concernant la transaction envisagée.

L'administrateur concerné ou le membre concerné du management exécutif fournit au conseil d'administration toutes les informations pertinentes possibles concernant le conflit d'intérêt. L'administrateur concerné ou le membre concerné du management exécutif s'abstient de participer aux consultations et processus décisionnels concernant ce point de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration confirme qu'au cours de l'exercice écoulé, aucune transaction de ce type n'a eu lieu ni qu'il y a eu des situations ayant donné lieu à l'application de la procédure mentionnée ci-dessus.

## PROTOCOLE VISANT À ÉVITER LE DÉLIT D'INITIÉ

Le protocole visant à éviter le délit d'initié interdit aux administrateurs, membres du management team et autres membres du personnel ou collaborateurs (externes) qui, de par la nature de leur fonction, entrent en contact avec des informations confidentielles, d'opérer directement ou indirectement, sur la base d'informations privilégiées, dans des instruments financiers émis par Roularta Media Group.

## RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

### Rémunération des administrateurs exécutifs et non exécutifs en base annuelle

La politique de rémunération des administrateurs (exécutifs ou non) repose en première instance sur la volonté d'attirer et de garder des administrateurs qualifiés ayant le profil et l'expérience requis sur le plan des divers éléments de la gestion d'entreprise. Pour y parvenir, RMG pratique une politique de rémunération en ligne avec le marché, compte tenu de l'ampleur et de la complexité de l'entreprise et, lorsque c'est possible, en recourant à des données de référence.

En leur qualité d'administrateur, les administrateurs exécutifs et non exécutifs reçoivent une rémunération fixe en compensation de leur mandat de membre du conseil d'administration et des jetons de présence en fonction de leur présence aux conseils d'administration et aux réunions des comités dont ils font partie.

La hauteur de la rémunération des administrateurs est définie compte tenu de leur rôle d'administrateur ordinaire, de leurs rôles spé-

cifiques, tels que celui de président du conseil d'administration, de président ou de membre d'un comité, ainsi que des responsabilités et occupations qui en découlent.

Les administrateurs non exécutifs ne reçoivent pas de rémunération liée aux performances, telles que bonus, programmes d'incentive à long terme, avantages en nature ou plans de pension. Il ne leur est pas non plus octroyé d'options ou de warrants. Il n'y a pas non plus de cotisations de pension ou de rémunérations similaires pour les administrateurs.

Les dispositions relatives à la rémunération des administrateurs non exécutifs s'appliquent également aux administrateurs exécutifs en leur qualité d'administrateur.

Une rémunération de 100.000 euros est accordée au président du conseil d'administration et à l'administrateur délégué. Le vice-président du conseil d'administration reçoit quant à lui une rémunération fixe de 50.000 euros.

Une rémunération fixe de 10.000 euros, complétée par un montant de 2.500 euros à titre de jetons de présence aux séances du conseil d'administration, est accordée aux membres du conseil d'administration. Les membres des comités du conseil d'administration (le comité d'audit et le comité de nomination et de rémunération) recevront à titre complémentaire 2.500 euros à titre de jetons de présence. Quant au président du comité d'audit, il recevra par séance de ce comité, et à titre complémentaire, des jetons de présence à hauteur de 5.000 euros.

La politique de rémunération des administrateurs ne sera pas modifiée au cours des deux prochains exercices.

## Relevé des rémunérations des administrateurs en 2015

		Fixe	Jetons de présence
<b>Hugo Vandamme</b> représentant permanent de HRV SA – président du conseil d'administration	Non exécutif	100.000,00 euros	–
<b>Rik De Nolf</b> représentant permanent de Koinon SCA – administrateur délégué	Exécutif	100.000,00 euros	–
<b>Marc Verhamme</b> représentant permanent de Mandatum SPRL – vice-président du conseil d'administration – membre du comité d'audit – président du comité de nomination et de rémunération	Non exécutif	50.000,00 euros	–
<b>Carel Bikkers</b> représentant permanent de Carolus Panifex Holding BV – président du comité d'audit – membre du comité de nomination et de rémunération	Non exécutif	10.000,00 euros	40.000,00 euros
<b>Joris Claeys</b> représentant permanent de De Meiboom SA	Non exécutif	10.000,00 euros	15.000,00 euros
<b>Lieve Claeys</b>	Non exécutif	10.000,00 euros	15.000,00 euros
<b>Caroline De Nolf</b> représentant permanent de Verana SA	Non exécutif	10.000,00 euros	15.000,00 euros
<b>Francis De Nolf</b> représentant permanent d'Alauda SA	Non exécutif	10.000,00 euros	15.000,00 euros
<b>Koen Dejonckheere</b> représentant permanent d'Invest at Value SA	Non exécutif	10.000,00 euros	15.000,00 euros

## Rémunération des membres du management exécutif

La rémunération des membres du management exécutif est déterminée par le conseil d'administration sur la base des recommandations du comité de nomination et de rémunération.

Le niveau et la structure de la rémunération du management exécutif doivent permettre à la société d'attirer, de garder et de motiver durablement des managers qualifiés et experts, compte tenu de la nature et de la portée de leurs responsabilités individuelles.

La conformité du niveau et de la structure de la rémunération de base du management exécutif par rapport au marché est contrôlée périodiquement par un bureau (international) de consultation spécialisé dans le domaine des rémunérations et avantages.

La société part du principe que la politique de rémunération élaborée pour les membres du management exécutif sera maintenue pour les deux prochains exercices, à moins que la comparaison avec les conditions du marché ne révèle que des adaptations s'imposent.

En 2015, la politique de rémunération des membres du management exécutif n'a pas été modifiée par rapport aux années précédentes.

La rémunération du management exécutif se compose des éléments suivants :

- une rémunération de base en ligne avec la formation, le contenu de la fonction, l'expérience et l'ancienneté ;
- un bonus lié aux prestations et relié pour 30% aux résultats consolidés du Groupe et pour 70% aux performances de la business unit dont le manager est responsable. Chaque année, pour l'exercice concerné, des critères de performances financières sont fixés au niveau des résultats consolidés du Groupe. Au niveau des business units, des objectifs financiers ou qualitatifs sont fixés.
- Au terme de l'exercice, il est déterminé si, et dans quelle mesure, le bonus a été atteint sur la base des critères de performances, lesquels peuvent être aussi bien quantitatifs que qualitatifs.
- Le bonus s'élève au maximum à 20 ou 25% du salaire annuel de base des membres du comité exécutif; le bonus est payé via un versement dans l'assurance-groupe du manager concerné. Une petite partie du bonus peut être payée en espèces à la demande du manager concerné.

- Il n'a pas été prévu de droit de revendication au bénéfice de la société dans l'hypothèse où la rémunération variable aurait été accordée sur la base de données financières incorrectes. L'attribution des bonus n'intervient qu'après la clôture de l'exercice et la réalisation, par les commissaires, du contrôle nécessaire sur les chiffres, de sorte que le risque d'un paiement du bonus sur la base de données financières incorrectes est négligeable;
- un incentive à long terme constitué de droits à l'acquisition d'actions de Roularta Media Group. Les plans d'options émis par la société ont toujours une durée de 10 ans, et le premier exercice peut avoir lieu au plus tôt au cours de la troisième année calendrier suivant l'année au cours de laquelle il a été souscrit aux options ou aux warrants ;
- des avantages extralégaux se composant d'une assurance-groupe (la participation de l'employeur représente 3,75% de la rémunération annuelle), d'une voiture de société accompagnée d'une carte carburant conformément à la car policy de la société, de chèques repas (participation employeur de maximum 6,91 euros/jour de travail) et d'une assurance couvrant l'hospitalisation et l'invalidité.

Le CEO, Koinon SCA ayant pour représentant permanent Monsieur Rik De Nolf, s'est vu octroyer en 2015 une rémunération fixe de 631.462,40 euros brut. Aucune action, option sur action, ni cotisation de retraite, n'est reprise dans le package salarial du CEO.

Les autres membres du management exécutif (membres de l'executive management committee et membres du management team) se sont vu octroyer les rémunérations brutes suivantes :

- une rémunération fixe de 2.075.852,23 euros ;
- des bonus totalisant 252.200,00 euros, dont 60.425,00 euros ont été payés en espèces et 191.775,00 euros versés à l'assurance-groupe ;
- les allocations de pension totalisent, pour l'exercice 2015, 79.153,80 euros dont 67.813,80 euros concernent des versements dans un plan de pension du type régime à cotisations définies et 11.340,00 euros concernent des versements dans une assurance-épargne/groupe ;
- et autres composants à hauteur de 46.354,35 euros dont 35.115,12 euros concernent des frais forfaitaires propres à l'employeur et 11.239,23 euros correspondent à la cotisation employeur pour les chèques repas.

## Aperçu des options attribuées au management exécutif

Année de l'offre	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice en euros	Première période d'exercice	Dernière période d'exercice
2006	79.500	53,53	01/01-31/12/2010	01/01-31/12/2021
2008	68.000	40,00	01/01-31/12/2012	01/01-31/12/2023
2009	79.500	15,71	01/01-31/12/2013	01/01-31/12/2019
2015	40.750	11,73	01/01-31/12/2019	01/01-31/12/2025

Le tableau ci-dessus contient un état des plans d'options sur actions auxquels les membres du management exécutif ont souscrit, accompagné de la mention des principales caractéristiques de ces plans, dont leur prix d'exercice et leurs périodes d'exercice.

Au cours de l'exercice 2015, 2.000 options - qui avaient été attribuées à des membres du management exécutif en vertu d'un plan d'options de 2002 - ont été déclarées échues en raison de l'expiration de la dernière période d'exercice. 4.500 options du plan d'options de 2009 au prix d'exercice de 15,71 euros ont été exercées par des membres du management exécutif au cours de l'année. En mai, un nouveau plan d'options a été émis et les membres du management exécutif ont souscrit à 40.750 nouvelles options sur actions.

## Indemnités de départ pour le management exécutif

Les indemnités de départ pour les membres du management exécutif sont estimées sur la base du droit du travail belge applicable, sauf pour l'administrateur délégué et les membres du management exécutif qui offrent leurs services par le biais d'une société de management. Pour l'administrateur délégué, le délai de préavis est de 12 mois et des délais de préavis ou indemnités de départ de remplacement (de 4 à 6 mois maximum) s'appliquent aux autres membres indépendants du management exécutif.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 1. COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

	en milliers d'euros	Annexe	2015	2014
Chiffre d'affaires		3	290.226	299.569
Production immobilisée			1.710	504
Approvisionnements et marchandises			-72.785	-82.532
Services et biens divers		4	-102.880	-105.335
Frais de personnel		5	-91.839	-93.112
Autres produits d'exploitation		7	6.302	7.711
Autres charges d'exploitation		7	-12.654	-7.174
Frais de restructuration : frais		8	-3.535	-2.777
Quote-part du résultat net des entreprises associées et coentreprises		17	19.053	18.017
<b>Cash-flow opérationnel - EBITDA</b>			<b>33.598</b>	<b>34.871</b>
Amortissements, dépréciations et provisions			-2.077	-12.991
<i>Amortissements sur immobilisations (in)corporées</i>			-9.329	-8.793
<i>Dépréciations sur stocks et sur créances</i>		6	914	564
<i>Provisions</i>			8.556	-4.762
<i>Réductions de valeur exceptionnelles</i>			-2.218	0
Frais de restructuration : provisions		8	-158	50
<b>Résultat opérationnel - EBIT</b>			<b>31.363</b>	<b>21.930</b>
Produits financiers		9	1.308	1.105
Charges financières		9	-6.749	-7.833
<b>Résultat opérationnel après charges financières nettes</b>			<b>25.922</b>	<b>15.202</b>
Impôts sur le résultat		10	46.089	-2.492
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>			<b>72.011</b>	<b>12.710</b>
<b>Résultat des activités abandonnées</b>		11	<b>-7.770</b>	<b>-155.237</b>
<b>Résultat net des entreprises consolidées</b>			<b>64.241</b>	<b>-142.527</b>
Attribuable aux:				
Intérêts minoritaires			-127	-50
<b>Actionnaires de Roularta Media Group</b>			<b>64.368</b>	<b>-142.477</b>

RAPPORT ANNUEL  
2015

046

Résultat par action	en euros	Annexe	2015	2014
des activités poursuivies et abandonnées				
Résultat de base par action		13	5,16	-11,41
Résultat dilué par action		13	5,14	-11,41
des activités poursuivies				
Résultat de base par action		13	5,78	1,02
Résultat dilué par action		13	5,76	1,02

## 2. ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

	en milliers d'euros	Annexe	2015	2014
<b>Résultat net des entreprises consolidées</b>			<b>64.241</b>	<b>-142.527</b>
<b>Rapport annuel 2015</b>				
<b>Autres éléments du résultat global</b>				
<b>Autres éléments du résultat global : éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net</b>				
Effet de la conversion de devises étrangères			-34	13
Gains / pertes provenant d'instruments de couverture de flux de trésorerie		32	0	0
Impôts différés concernant les autres éléments du résultat global			0	0
<b>Autres éléments du résultat global : éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</b>				
Avantages du personnel non courants - écarts actuariels			-147	-2.523
Impôts différés concernant les autres éléments du résultat global			-76	330
<b>Autres éléments du résultat global</b>			<b>-257</b>	<b>-2.180</b>
<b>Résultat global consolidé</b>			<b>63.984</b>	<b>-144.707</b>
Attribuable aux:				
Intérêts minoritaires			-127	-50
<b>Actionnaires de Roularta Media Group</b>			<b>64.111</b>	<b>-144.657</b>

RAPPORT ANNUEL  
2015

047

**3. BILAN CONSOLIDÉ**

<b>ACTIFS</b>	<b>en milliers d'euros</b>	<b>Annexe</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Actifs non courants</b>			<b>319.007</b>	<b>271.777</b>
Immobilisations incorporelles	15		86.158	87.629
Goodwill	15		5	5
Immobilisations corporelles	16		57.025	60.923
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	17		120.735	117.333
Participations disponibles à la vente, prêts, cautions	18		2.844	4.646
Clients et autres créances	19		31.479	40
Actifs d'impôts différés	20		20.761	1.201
<b>Actifs courants</b>			<b>130.674</b>	<b>261.377</b>
Stocks	21		5.464	6.154
Clients et autres créances	19		81.867	66.130
Créances relatives aux impôts			390	547
Placements de trésorerie	22		46	826
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22		38.496	32.993
Charges à reporter et produits acquis			4.411	2.794
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	12		0	151.933
<b>Total de l'actif</b>			<b>449.681</b>	<b>533.154</b>
<b>PASSIFS</b>	<b>en milliers d'euros</b>	<b>Annexe</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Capitaux propres</b>			<b>209.517</b>	<b>145.752</b>
Capitaux propres - part du Groupe			207.649	143.277
<i>Capital souscrit</i>	23		80.000	203.225
<i>Actions propres</i>	23		-24.376	-24.647
<i>Résultat reporté</i>			148.159	-36.955
<i>Autres réserves</i>	23		3.820	1.574
<i>Ecarts de conversion</i>			46	80
Intérêts minoritaires			1.868	2.475
<b>Passifs non courants</b>			<b>123.862</b>	<b>161.551</b>
Provisions	25		8.417	16.836
Avantages du personnel	27		3.527	4.193
Passifs d'impôts différés	20		521	27.125
Dettes financières	28		111.360	113.360
Autres dettes	29		37	37

<b>Passifs courants</b>	<b>116.302</b>	<b>225.851</b>
Dettes financières	28	2.862
Dettes commerciales	29	48.086
Acomptes reçus	29	19.841
Avantages du personnel	29	18.008
Impôts	29	1.630
Autres dettes	29	20.277
Instruments dérivés	32	0
Charges à imputer et produits à reporter	29	5.598
Passifs directement liés à des actifs classés comme détenus en vue de la vente	12	0
<b>Total du passif</b>	<b>449.681</b>	<b>533.154</b>

**4. TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**

	<b>en milliers d'euros</b>	<b>Annexe</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Flux de trésorerie relatifs aux activités opérationnelles</b>				
Résultat net des entreprises consolidées			64.204	-142.578
Part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	17		-19.549	-18.270
Impôts sur le résultat	10 & 11		-46.089	-66.801
Charges d'intérêt			7.122	7.862
Produits d'intérêt (-)			-1.295	-566
Moins-values / plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles			-678	242
Moins-values / plus-values sur scissions d'entreprises			4.620	-1
Dividendes reçus d'entreprises associées et de coentreprises			16.667	22.264
Eléments sans effet de trésorerie			-1.337	220.399
<i>Amortissements des immobilisations (in)corporelles</i>	15 & 16		9.339	10.705
<i>Réductions de valeur exceptionnelles</i>	15		2.218	215.615
<i>Charges relatives aux paiements fondés sur des actions</i>	5		16	-438
<i>Produits / charges des instruments dérivés non hedging</i>	9		-293	-558
<i>Dotations / reprises provisions</i>			-11.403	-4.103
<i>Gains / pertes de change non réalisés</i>			-1	1
<i>Autres éléments sans effet de trésorerie</i>			-1.213	-823
<b>Flux de trésorerie bruts relatifs aux activités opérationnelles</b>			<b>23.665</b>	<b>22.551</b>

	en milliers d'euros	Annexe	2015	2014
Variation des clients			8.590	17.693
Variation des autres créances courantes et des charges à reporter et produits acquis			-7.726	10.256
Variation des stocks			547	1.208
Variation des dettes commerciales courantes			-20.744	-22.541
Variation des autres dettes courantes			-466	-2.454
Autres variations du fonds de roulement (a)			-303	805
<b>Variations du fonds de roulement</b>			<b>-20.102</b>	<b>4.967</b>
Impôts sur le résultat payés			-59	-564
Intérêts payés (-)			-7.388	-7.390
Intérêts reçus			1.290	1.164
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS RELATIFS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES (A)</b>			<b>-2.594</b>	<b>20.728</b>
<b>Flux de trésorerie relatifs aux activités d'investissement</b>				
Immobilisations incorporelles - acquisitions	15		-3.172	-4.218
Immobilisations corporelles - acquisitions	16		-2.288	-3.215
Immobilisations incorporelles - autres variations			-64	-31
Immobilisations corporelles - autres variations			1.415	85
Flux de trésorerie nets relatifs aux acquisitions	33		-1.622	-10.600
Flux de trésorerie nets relatifs aux cessions	34		12.782	637
Flux de trésorerie nets relatifs aux prêts aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence			-725	
Participations disponibles à la vente, prêts, cautions - acquisitions	18			-456
Participations disponibles à la vente, prêts, cautions - autres variations			1.137	-2.476
Variation des placements de trésorerie			780	21.486
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS RELATIFS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT (B)</b>			<b>8.243</b>	<b>1.212</b>

	en milliers d'euros	Annexe	2015	2014
<b>Flux de trésorerie relatifs aux activités de financement</b>				
Action propres			271	0
Autres variations des capitaux propres			-89	-153
Augmentation des dettes financières courantes			834	0
Diminution des dettes financières courantes			-2.976	-4.691
Augmentation des dettes financières non courantes			0	0
Diminution des dettes financières non courantes			0	-4.055
Diminution des créances non courantes			54	0
Augmentation des créances non courantes			0	-169
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS RELATIFS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT (C)</b>			<b>-1.906</b>	<b>-9.068</b>
<b>VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (A+B+C)</b>			<b>3.743</b>	<b>12.872</b>

(\*) Y compris les liquidités dans les actifs classés comme détenus en vue de la vente, voir Annexe 12.

#### Annexe relative au tableau consolidé des flux de trésorerie

Le cash-flow net des activités opérationnelles s'élève à -2,6 millions d'euros, contre 20,7 millions d'euros en 2014. D'une part, le cash-flow brut est 1,1 million d'euros plus élevé que l'année passée et d'autre part, il y a la variation du fonds de roulement (-20,1 millions d'euros, contre +5,0 millions d'euros en 2014). Le cash-flow net relatif aux investissements se chiffre en 2015 à +8,2 millions d'euros, contre +1,2 million d'euros en 2014. Cette évolution est surtout due aux flux de trésorerie nets relatifs aux cessions en 2015, aux nouvelles acquisitions en 2014 et à la variation des placements de trésorerie. Les activités de financement ont donné lieu à une sortie de fonds net de 1,9 million d'euros, contre une sortie de fonds net de 9,1 millions d'euros en 2014. Cette sortie de fonds s'explique surtout, aussi bien en 2015 qu'en 2014, par le remboursement des dettes financières à court terme et (en 2014) des dettes financières à long terme.

(a) Variation des autres dettes non courantes, dettes commerciales non courantes, provisions, avantages du personnel non courants et charges à imputer et produits à reporter.

## 5. ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES

2015	en milliers d'euros	Capital souscrit	Actions propres	Résultat reporté	Autres réserves	Ecarts de conversion	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Solde d'ouverture au 01/01/2015	203.225	-24.647	-36.955	1.574	80	2.475	145.752	
Résultat global de l'exercice				64.368	-223	-34	-127	63.984
Diminution du capital (-)	-123.225			123.225				0
Frais d'émission et d'augmentation du capital					-8			-8
Opérations relatives aux actions propres		271						271
Paiements fondés sur des actions				16				16
Dividendes payés aux intérêts minoritaires						-94		-94
Autre augmentation / diminution			-2.479	2.461		-386		-404
<b>Solde de clôture au 31/12/2015</b>	<b>80.000</b>	<b>-24.376</b>	<b>148.159</b>	<b>3.820</b>	<b>46</b>	<b>1.868</b>	<b>209.517</b>	

2014	en milliers d'euros	Capital souscrit	Actions propres	Résultat reporté	Autres réserves	Ecarts de conversion	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Solde d'ouverture au 01/01/2014 (*)	203.225	-24.647	104.203	4.205	67	11.415	298.468	
Résultat global de l'exercice				-142.477	-2.193	13	-50	-144.707
Paiements fondés sur des actions					-438			-438
Autre augmentation / diminution				1.319			-8.890	-7.571
<b>Solde de clôture au 31/12/2014</b>	<b>203.225</b>	<b>-24.647</b>	<b>-36.955</b>	<b>1.574</b>	<b>80</b>	<b>2.475</b>	<b>145.752</b>	

(\*) Retraité suite à l'application rétrospective de la norme IFRS 11 Partenariats.

Pour plus d'informations : voir Annexe 23.

# ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## ANNEXE 1 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### Base de présentation

Les états financiers consolidés sont préparés conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS), émis par l'International Accounting Standards Board (IASB), et aux interprétations émises par l'International Financial Reporting Interpretation Committee (IFRIC) de l'IASB, qui ont été approuvées par la Commission européenne.

Les états financiers consolidés donnent un aperçu général des activités du Groupe et des résultats obtenus. Ils donnent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe et ont été préparés sur base de la continuité d'exploitation.

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration le 11 avril 2016 et peuvent être modifiés jusqu'à l'assemblée générale du 17 mai 2016.

### Normes et interprétations nouvelles et révisées

#### Normes et interprétations applicables pour la période annuelle ouverte à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015

- Améliorations aux IFRS (2011-2013) (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015)
- IFRIC 21 Taxes (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 17 juin 2014)

L'adaptation de ces normes IFRS à partir de 2015 n'a eu aucune incidence importante sur les comptes annuels consolidés du Groupe.

L'adaptation d'IFRIC 21 Taxes a un impact sur les résultats semestriels du Groupe.

En outre, en 2014, la norme IFRS 5 Activités abandonnées a été adaptée, ce qui a eu un impact significatif

sur les comptes annuels consolidés du Groupe (voir Annexes 11 et 12).

### Normes et interprétations émises, mais pas encore applicables pour la période annuelle ouverte à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015

- IFRS 9 Instruments financiers et les amendements liés (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, mais non encore adoptée au niveau européen)
- IFRS 14 Comptes de report réglementaires (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, mais non encore adoptée au niveau européen)
- IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, mais non encore adoptée au niveau européen)
- IFRS 16 Contrats de location (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, mais non encore adoptée au niveau européen)
- Améliorations aux IFRS (2010-2012) (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> février 2015)
- Améliorations aux IFRS (2012-2014) (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016)
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 Vente ou contribution d'actifs entre l'investisseur et sa participation dans des entreprises associées ou coentreprises (date d'entrée en vigueur reportée indéfiniment, par conséquent l'adoption au niveau européen a également été reportée)
- Amendements à IFRS 11 Partenariats – Acquisition d'une participation dans une entreprise commune (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016)
- Amendements à IAS 1 Présentation des états financiers – Initiative concernant les informations à fournir (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016)
- Amendements à IAS 7 Etat des flux de trésorerie – Initiative concernant les informations à fournir

RAPPORT ANNUEL  
2015  
053

(applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, mais non encore adoptés au niveau européen)

- Amendements à IAS 12 *Impôts sur le résultat - Comptabilisation d'actifs d'impôt différé pour des pertes non réalisées* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 *Immobilisations corporelles et incorporelles - Clarification sur les méthodes d'amortissement acceptables* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016)
- Amendements à IAS 19 *Avantages au personnel - Cotisations des employés* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> février 2015)
- Amendements à IAS 27 *Etats financiers individuels - Méthode de la mise en équivalence* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016)

Concernant l'application de la norme IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, le Groupe examine actuellement si cela peut avoir un impact sur les résultats.

La nouvelle norme IFRS 16 *Contrat de location*, qui remplace la norme IAS 17 *Contrat de location*, ainsi que les interprétations correspondantes, abandonne pour les preneurs la classification des contrats de location en contrats de location simple ou contrats de location-financement. Tous les contrats de location seront portés au bilan des preneurs et seront traités comme des contrats de location-financement. Les contrats de location de moins d'un an et les contrats portant sur des actifs de peu de valeur sont exemptés des obligations posées par IFRS 16.

En ce qui concerne les autres normes adaptées et nouvelles, le Groupe ne s'attend pas à ce que la première application ait un impact significatif sur ses états financiers.

#### **Principes de consolidation**

Les états financiers consolidés reprennent les données financières de Roularta Media Group SA, de ses filiales et de ses coentreprises (joint-ventures), après élimination de toutes les opérations significatives entre les sociétés du Groupe.

**Les filiales** sont les entreprises sur lesquelles Roularta Media Group SA exerce une influence déci-

sive (contrôle). C'est le cas lorsque Roularta Media Group est exposé à, ou a le droit à des rendements variables provenant de son investissement dans l'entité et a la capacité d'influer sur ces rendements grâce à son pouvoir sur l'entité.

Toutes les transactions intragroupe, soldes intragroupe et gains non réalisés sur des opérations intragroupe sont éliminés; les pertes latentes sont également éliminées à moins qu'il s'agisse d'une dépréciation permanente.

La partie du capital propre et du bénéfice attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée séparément dans le bilan ou le compte de résultats. Les changements dans l'actionnariat du Groupe dans les filiales, dans lesquelles le Groupe ne perd pas le contrôle, sont comptabilisés comme des transactions de capitaux propres. Ainsi, les valeurs comptables nettes des intérêts du Groupe et les intérêts minoritaires sont ajustés à la participation relative dans ces filiales. Les différences entre l'ajustement des intérêts minoritaires et la juste valeur du prix d'acquisition payé ou reçu sont comptabilisées directement en capitaux propres. Lorsque le Groupe perd le contrôle d'une filiale, le bénéfice ou la perte sur cession est calculé comme la différence entre :

- la juste valeur de la contrepartie reçue ainsi que la juste valeur de toute participation conservée et
- la valeur comptable nette des actifs (y compris le goodwill), des dettes et des intérêts minoritaires dans la filiale avant son élimination.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle la société mère obtient le contrôle jusqu'à la date où elle perd le contrôle.

Les états financiers des filiales sont préparés pour le même exercice comptable que celui de la société mère, en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements similaires.

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition.

#### **Les coentreprises et entreprises associées**

Il est question d'une **coentreprise** lorsque Roularta Media Group SA a convenu contractuellement de partager le contrôle avec une ou plusieurs parties, ce qui est seulement le cas lorsque des décisions sur les activités pertinentes requièrent le consentement

unanime des parties qui exercent un contrôle conjoint. Un accord de coentreprise peut être traité comme une activité conjointe (si Roularta Media Group SA a des droits sur les actifs et les obligations au titre des passifs) ou comme une entité commune/coentreprise (lorsque Roularta Media Group SA a uniquement droit à l'actif net).

**Les entreprises associées** sont les sociétés dans lesquelles Roularta Media Group SA a, directement ou indirectement, une influence notable et qui ne sont pas des filiales ou des coentreprises. Ceci est censé être le cas si le Groupe détient au moins 20% des droits de vote attachés aux actions.

Les informations financières relatives à ces entreprises sont préparées en utilisant les méthodes comptables du Groupe.

Lorsque le Groupe exerce un contrôle conjoint acquis dans une coentreprise ou obtient une influence notable dans une entreprise associée, la part des actifs acquis, des passifs et des passifs éventuels est réévaluée à la juste valeur à la date d'acquisition et comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence.

Si le prix d'acquisition excède la juste valeur de la part des actifs acquis, passifs et passifs éventuels acquis, cette différence est comptabilisée comme goodwill. Si ce goodwill est négatif, cette différence est immédiatement comptabilisée dans le compte de résultats. Ensuite, la part du Groupe dans le résultat des coentreprises et entreprises associées, conformément à la mise en équivalence dans les états financiers consolidés, est comptabilisée jusqu'au jour où le contrôle conjoint ou l'influence notable cesse.

Dès l'instant où la part du Groupe dans la perte de l'entreprise associée dépasse sa valeur comptable, la valeur comptable est réduite à zéro et les pertes futures ne sont plus prises en compte à moins que le Groupe n'ait garanti les obligations de l'entreprise associée. Dans ce cas, la perte cumulée est comptabilisée sous la rubrique « provisions pour autres risques et charges ».

Les plus-values latentes découlant des transactions avec les coentreprises et entreprises associées sont éliminées à concurrence de l'intérêt du Groupe dans la participation à la coentreprise ou à l'entreprise associée.

La valeur comptable nette des participations dans des coentreprises et entreprises associées est réévaluée s'il y a des indices de réduction de valeur ou des indices que les réductions de valeur comptabilisées antérieurement ne se justifient plus. Les participations dans des coentreprises et entreprises associées dans le bilan comprennent également la valeur comptable du goodwill connexe.

La part dans le résultat des entreprises associées et coentreprises est incluse dans le résultat opérationnel du Groupe.

#### **Acquisitions de sociétés filiales**

Le prix d'acquisition (la contrepartie transférée à l'occasion d'un regroupement d'entreprises) est estimé comme le total de la juste valeur à la date d'acquisition de l'actif transféré, du passif engagé ou repris et des capitaux propres émis par le repreneur. Le prix d'acquisition comprend aussi tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie éventuelle.

Les coûts relatifs à l'acquisition sont comptabilisés comme des charges dans la période où ces coûts sont faits.

Les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont estimés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Pour chaque groupement d'entreprises, toute participation ne donnant pas le contrôle détenue dans l'entreprise acquise est évaluée soit à la juste valeur, soit à la part proportionnelle de la participation contrôlante dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise. Le choix du principe de valorisation est fait sur une base transaction par transaction.

#### **Acquisitions de sociétés filiales avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010**

Celles-ci sont comptabilisées conformément à la version précédente d'IFRS 3.

#### **Monnaies étrangères**

##### **Transactions en monnaie étrangère**

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées, lors de leur comptabilisation initiale dans la monnaie fonctionnelle, en appliquant au montant en monnaie étrangère le cours du jour à la date de la transaction. A chaque date de clôture, les éléments monétaires sont convertis en utilisant le cours de clôture. Les éléments non monétaires sont conver-

tis en utilisant le cours de change à la date de la transaction.

Les écarts de change résultant du règlement d'éléments monétaires ou de la conversion d'éléments monétaires à des cours différents de ceux qui ont été utilisés lors de leur comptabilisation initiale sont comptabilisés en produits ou en charges comme autres produits ou charges d'exploitation, de la période au cours de laquelle ils surviennent.

#### **Etats financiers des activités à l'étranger**

Les actifs et passifs monétaires et non monétaires des activités à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas la monnaie d'une économie hyperinflationniste et n'est pas l'euro sont convertis au cours de clôture. Les produits et les charges de tous les exercices présentés sont convertis aux cours de change en vigueur aux dates des transactions. Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres.

#### **Immobilisations incorporelles autres que le goodwill**

Les immobilisations incorporelles comprennent les titres, les logiciels, les concessions, droits de reproduction et droits similaires etc., acquis de tiers ou reçus par apport, de même que les logiciels développés en interne.

Les dépenses de recherche effectuées dans le but d'acquérir une nouvelle expertise scientifique ou technologique sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les coûts encourus pendant la phase de développement dans laquelle les résultats de la recherche sont utilisés dans un plan ou un projet pour la création de produits et processus nouveaux ou améliorés de façon significative, ne sont repris au bilan que dans la mesure où le produit ou le processus est faisable tant技iquement que commercialement, le Groupe dispose de moyens suffisants pour achever leur réalisation et il peut être démontré que l'actif générera des avantages économiques futurs probables.

Les coûts activés comprennent le coût des matériaux, les frais de personnel directs et une part proportionnelle des frais fixes.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles cumulées.

#### **Amortissements**

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilité attendue et suivant la méthode linéaire à partir de la date à laquelle elles sont prêtées à être mises en service.

Les durées d'utilité suivantes sont appliquées:

• Développement	3 ans
• Logiciels	3 à 5 ans
• Concessions, droits de reproduction et droits similaires:	
» graphiques et génériques	3 ans
» scénarios	2 ans
» autres droits	selon leur durée d'utilité attendue

En vertu d'IAS 38.107, les titres sont considérés comme des actifs à durée d'utilité indéterminée et ne sont par conséquent pas amortis, mais soumis annuellement à un test de dépréciation. D'autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie ne sont pas non plus amorties mais soumises chaque année à un test de dépréciation.

#### **Goodwill**

Lors de l'acquisition de sociétés filiales, le goodwill est comptabilisé à la date d'acquisition, évalué comme étant l'excédent du total de la juste valeur de la contrepartie transférée, du montant d'une participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et (dans un groupement d'entreprises réalisé par étapes) de la juste valeur de la participation précédemment détenue, par rapport au solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris. Si, même après sa réévaluation, ce total se traduit par un montant négatif, ce bénéfice est comptabilisé immédiatement dans le compte de pertes et profits.

En vertu de l'application d'IFRS 3, le goodwill n'est pas amorti mais soumis au moins annuellement à un test de dépréciation, donc aussi chaque fois qu'il y a une indication qu'une unité génératrice de flux de trésorerie est soumise à une réduction de valeur.

Le goodwill généré lors de l'acquisition des coentreprises ou des entreprises associées est pris en compte dans la valeur comptable de la participation correspondante et non testé séparément pour dépréciation, la valeur comptable totale de l'investissement est testée comme un actif unique en conformité avec la norme IAS 36 *Dépréciation d'actifs*.

#### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur. Le coût comprend le prix d'achat initial augmenté des autres coûts directs d'acquisition (par exemple les taxes non récupérables, le transport). Le coût des immobilisations corporelles produites en interne comprend le coût des matériaux, les frais de salaires directs et une part proportionnelle des frais fixes de production.

Le Groupe a fait usage de l'exemption prévue par la norme IFRS 1 pour considérer la juste valeur de certaines immobilisations corporelles à la date de transition, à savoir le 1<sup>er</sup> janvier 2003, comme étant leur coût présumé. Cette juste valeur est basée sur la valeur en continuité d'exploitation (*going concern*) comme définie par des experts indépendants et est appliquée à tous les terrains et bâtiments du Groupe ainsi qu'aux presses à imprimer et aux lignes de finition.

#### **Contrats de location**

Les contrats de location qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs loués sont classés en tant que contrats de location-financement. Au commencement de la durée du contrat de location-financement, les contrats sont repris dans le bilan à la juste valeur du bien loué ou, si elle est inférieure, à la valeur actualisée des loyers minimaux estimés, ces deux valeurs étant déterminées à la conclusion du contrat de location.

Les loyers minimaux sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est affectée à chaque période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période. Les loyers conditionnels sont comptabilisés comme une charge de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Les contrats de location qui ne transfèrent pas au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs loués sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charge sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

#### **Amortissements**

Le montant amortissable d'une immobilisation corporelle (c.-à-d. son coût moins sa valeur résiduelle) est comptabilisé dans le résultat selon la méthode linéaire à partir du moment où l'actif est prêt à être mis en service et sur sa durée d'utilité attendue.

Les durées d'utilité suivantes sont appliquées:

• Bâtiments	
» réévalué	20 ans
» non réévalué	33 ans
» bâtiments sur terrain en emphytéose	durée de l'emphytéose
» transformation avec plus-value significative	10 ans
• Installations, machines et outillage	
» presses et lignes de finition	3 à 20 ans
» matériel d'émission	5 ans
» décors TV	3 ans
» autres	5 ans
• Mobilier et matériel de bureau	5 à 10 ans
• Matériel électronique	3 à 5 ans
• Matériel roulant	4 à 5 ans
• Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans
• Immobilisations en cours et avances payées	pas d'amortissements
• Contrats de location et droits similaires	
» presses et lignes de finition	3 à 20 ans
» matériel d'émission	5 ans

Les terrains ne sont pas amortis étant donné qu'ils sont supposés d'avoir une durée d'utilité indéfinie.

#### **Actifs financiers**

##### **Critères destinés à la comptabilisation initiale et à la décomptabilisation des actifs financiers**

Les acquisitions et ventes d'actifs financiers sont comptabilisées à leur date de règlement. La comptabilisation à la date de règlement fait référence au fait de comptabiliser un actif le jour de sa réception par l'entité et à la décomptabilisation d'un actif et la comptabilisation de tout profit ou perte lié à la cession au jour où il a été livré par l'entité.

##### **Critères pour la comptabilisation des actifs financiers**

###### *(a) Actifs financiers disponibles à la vente*

Lors de sa comptabilisation initiale, un actif disponible à la vente est évalué à sa juste valeur, majorée des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition. Un gain ou une perte doit être comptabilisé directement en capitaux propres sous la rubrique «autres réserves»,

jusqu'à sa décomptabilisation ou jusqu'il existe une indication objective de la dépréciation de l'actif. Les placements en actions classifiés comme disponibles à la vente et pour lesquels aucune cotation sur un marché actif n'est disponible et dont la juste valeur ne peut pas être déterminée de façon fiable par d'autres méthodes d'évaluation sont évalués à leur prix d'achat.

**(b) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats**

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur. Un profit ou une perte résultant d'une variation de la juste valeur doit être comptabilisé par le biais du compte de résultats.

**(c) Prêts et créances**

Ces actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif, sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Un profit ou une perte doit être comptabilisé par le biais du compte de résultats s'il existe une indication objective de dépréciation.

Les droits au résultat net dans le cadre du « tax shelter » sont comptabilisés comme un placement de trésorerie car l'investissement ne vise pas à soutenir la société de production de manière durable ou à développer un lien durable afin de contribuer à son activité. Ces placements de trésorerie sont valorisés à leur valeur de marché.

**Stocks**

Les stocks sont évalués à leur coût (coût d'acquisition ou de transformation) selon la méthode FIFO (first-in, first-out) ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

Le coût de transformation reprend tous les coûts directs et indirects nécessaires pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur nette de réalisation est définie comme le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Les stocks obsolètes et à rotation lente sont systématiquement dépréciés.

**Clients et autres créances**

Les clients et autres créances à court terme sont comptabilisés à leur coût diminué des corrections

de valeur appropriées pour les montants non recouvrables attendus.

Une évaluation des créances douteuses est faite à la fin de l'exercice sur base d'une évaluation de tous les montants ouverts. Les créances douteuses sont dépréciées au cours de l'année où elles sont identifiées comme telles.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les espèces et les dépôts à vue, les placements à court terme (moins de 3 mois) et des placements très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement.

**Actifs destinés à la vente**

Les actifs non courants et groupes d'actifs sont classés comme destinés à la vente si leur valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Cette condition est considérée remplie uniquement lorsque l'actif (ou groupe d'actifs) est disponible pour la vente immédiate en l'état sous réserve de conditions habituelles et coutumières pour la vente de tel actif (ou groupe d'actifs) et que cette vente est hautement probable. La direction doit s'engager à la vente, qui devrait être reconnue comme une vente réalisée endéans un an à partir de la date de la classification.

Lorsque le Groupe s'est engagé à un plan de vente impliquant la perte de contrôle d'une filiale, tous les actifs et passifs de cette filiale sont classés comme destinés à la vente lorsque les critères décrits ci-dessus sont remplis, indépendamment du fait que le Groupe conserve ou pas un intérêt minoritaire dans son ancienne filiale après la vente.

Lorsque le Groupe s'est engagé à un plan de vente impliquant la cession d'une participation, ou d'une partie d'une participation, dans une entreprise associée ou une coentreprise, la participation ou la partie de la participation qui est éliminée, est classée comme destinée à la vente lorsque les critères décrits ci-dessus sont remplis. A partir de ce moment, le Groupe cesse d'utiliser la mise en équivalence pour la partie qui est répertoriée comme destinée à la vente.

Toute partie d'une participation dans une entreprise associée ou dans une coentreprise qui n'a pas

été classée comme destinée à la vente continue d'être comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence. Le Groupe cesse d'utiliser la mise en équivalence au moment de la vente lorsque la vente entraîne la perte d'une influence significative du Groupe sur l'entreprise associée ou la coentreprise.

Après que la vente a eu lieu, la participation conservée dans l'entreprise associée ou la coentreprise est comptabilisée conformément à IAS 39 à moins que la participation conservée continue d'être une entreprise associée ou une coentreprise, auquel cas le Groupe utilise la méthode de la mise en équivalence (voir la règle comptable ci-dessus relative aux participations dans des entreprises associées ou des coentreprises).

Les actifs non courants (et les groupes d'actifs) détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible entre leur valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de vente.

**Actions propres**

Les actions propres sont présentées en déduction des capitaux propres. Aucun profit ou perte n'est comptabilisé dans le résultat lors de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'actions propres.

**Provisions**

Une provision est comptabilisée si le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable.

Lorsque le Groupe s'attend à être remboursé de tout ou une partie des dépenses nécessaires au règlement d'une provision, l'actif qui en résulte est comptabilisé au moment où il a la quasi-certitude de recevoir le remboursement.

**Restructuration**

Une provision pour restructuration est constituée si le Groupe approuve un plan détaillé et formalisé de restructuration et si, soit il a commencé à exécuter le plan, soit il a annoncé les principales caractéristiques du plan aux personnes concernées.

**Avantages du personnel**

**Obligations en termes de pensions**

Il existe dans le Groupe un ensemble de « régimes à cotisations définies ». En Belgique, la légis-

lation requiert que l'employeur garantisse un taux de rendement minimum pour les régimes à cotisations définies. Du fait de ces rendements minimums garantis, tous les régimes à cotisations définies belges sont considérés dans le cadre d'IFRS comme des « régimes de pension à prestations définies ». Ces régimes financés par les assurances de groupe ont été traités dans le passé (avant 2015) comme des « régimes à cotisations définies ». La nouvelle législation, entrée en vigueur en décembre 2015, entraîne la qualification obligatoire en tant que « régimes de pension à prestations définies ». La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies est calculée selon la méthode « projected unit credit », avec calcul actuariel qui se fait à la fin de chaque année.

Pour les « régimes de pension à prestations définies », les provisions sont constituées en calculant la valeur actuelle actuarielle des interventions futures aux travailleurs concernés. Les frais de pensions à prestations définies sont répartis en 2 catégories :

- les frais de pension, bénéfices et pertes sur réductions et liquidations imputés à l'année de service et à des années antérieures ;
- les charges ou revenus d'intérêts nets.

Les charges des temps de service passés, les charges d'intérêts nets, la réévaluation d'autres rémunérations du personnel à long terme, les frais administratifs et l'impôt pour l'année sont repris sous les rémunérations du personnel dans le compte de résultats consolidé. La réévaluation de l'obligation nette des prestations définies est reprise dans l'état du résultat global comme partie des autres éléments du résultat global.

Le Groupe prévoit également une provision pour pension de retraite anticipée. Le montant de cette provision correspond à la valeur actuelle des avantages futurs promis aux employés concernés.

**Transactions dont le paiement est fondé sur des actions**

Plusieurs plans de droits de souscription et d'options sur actions permettent aux membres de la direction et du cadre d'acquérir des actions de la société. La norme IFRS 2 est appliquée sur toutes les transactions dont le paiement est fondé sur des actions, attribuées après le 7 novembre 2002 et non encore devenues inconditionnelles au 1<sup>er</sup> janvier 2005. Le prix d'exercice d'une option est déterminé sur la base du cours de clôture moyen de l'action au cours des trente jours précédant la date de l'offre des options

ou le dernier cours de clôture précédant la date de l'offre. La juste valeur de l'option est calculée sur la base de la formule Black & Scholes. Lorsque les options sont exercées, les fonds propres sont majorés du montant reçu.

#### **Autres avantages du personnel non courants**

Les autres avantages du personnel non courants comprennent essentiellement des avantages tarifaires futurs des abonnements, ainsi que des primes de jubilé. Le montant de cette provision correspond à la valeur actuelle des avantages futurs.

#### **Dettes financières**

Les dettes financières, à l'exception des produits dérivés, sont reprises initialement à la juste valeur des sommes reçues, après déduction des frais de transaction. Au cours des exercices ultérieurs, elles sont évaluées au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Si des dettes financières sont couvertes par des produits dérivés qui servent comme couverture de la juste valeur, elles sont évaluées à leur juste valeur.

#### **Dettes commerciales**

Les dettes commerciales à court terme sont comptabilisées à leur coût.

#### **Impôts**

La charge (le produit) d'impôt sur le résultat de l'exercice est le montant total compris dans le compte de résultats au titre d'impôts courants et d'impôts différés. Les impôts sont comptabilisés en produit ou en charge et inclus dans le résultat net de l'exercice sauf dans la mesure où les impôts sont générés par une transaction ou un événement qui est comptabilisé directement en capitaux propres. Dans ce cas, les impôts sont également comptabilisés directement dans les capitaux propres.

**Les impôts courants** de l'exercice et des exercices précédents sont comptabilisés en tant que passif dans la mesure où ils ne sont pas payés. Si le montant déjà payé au titre de l'exercice et des exercices précédents excède le montant dû pour ces exercices, l'excédent est comptabilisé en tant qu'actif. Les calculs de l'impôt courant de l'exercice et des exercices précédents sont effectués en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

**Les impôts différés** sont comptabilisés en appliquant l'approche bilan de la méthode du report variable

(liability method) à toutes les différences temporelles entre la base fiscale et la valeur comptable utilisée pour les besoins de l'information financière et ceci aussi bien pour les actifs que pour les passifs. Les calculs sont effectués en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

En application de cette méthode, le Groupe comptabilise, dans le cas d'un regroupement d'entreprises, des impôts différés sur la différence entre la juste valeur des actifs acquis, des passifs et passifs assimilés et leur base fiscale.

Un actif d'impôts différés ne sera comptabilisé que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible. Lorsqu'il n'est plus probable que l'avantage fiscal pourra être réalisé, l'actif d'impôts différés est décomptabilisé.

#### **Subventions publiques**

Les subventions liées à des actifs sont comptabilisées à la juste valeur lorsqu'il existe une assurance raisonnable que le Groupe se conformera aux conditions attachées aux subventions et que les subventions seront reçues. La subvention publique est présentée en produits différés.

Les subventions des pouvoirs publics en compensation de frais faits par le Groupe sont systématiquement reconnues comme recettes sous les autres produits d'exploitation dans la même période que celle où ces frais sont faits.

#### **Produits**

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés lorsque toutes ces conditions sont remplies :

- les risques et avantages importants inhérents à la propriété ont été transférés ;
- le Groupe a cessé d'être impliqué dans la gestion et dans le contrôle effectif des biens cédés ;
- le montant des produits peut être évalué de façon fiable ;
- il est probable que des avantages économiques associés à la transaction iront au Groupe ;
- les coûts encourus ou à encourir peuvent être évalués de façon fiable.

Pour les Médias Imprimés, le produit de la vente des publicités est repris au moment de la parution

du numéro. Pour les Médias Audiovisuels, le produit de la vente des publicités est repris au moment de l'émission. Le produit des ventes au numéro et des abonnements est repris en fonction de la date de parution du numéro.

Les revenus d'opérations d'échange sont des transactions entre deux parties entre lesquelles les biens et services échangés ne sont pas de même nature. Ces transactions sont évaluées au prix du marché, en tenant compte des réductions de valeur applicables sur des transactions similaires.

#### **Frais financiers**

Les frais financiers sont repris comme charge dans la période où ils sont faits.

#### **Réductions de valeurs exceptionnelles**

En application de la norme IAS 36, pour l'établissement de la valeur comptable des actifs du Groupe, à chaque date de clôture, le Groupe apprécie s'il existe un quelconque indice montrant qu'un actif a pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, il faut procéder à l'estimation de la valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une entité génératrice est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont reprises dans le compte de résultats.

Chaque unité génératrice de flux de trésorerie représente par pays un groupe d'actifs identifiable affichant le même profil de risque, qui génère un afflux de trésorerie et qui est en grande partie indépendant de l'afflux de trésorerie généré par d'autres groupes d'actifs. Les unités génératrices de flux de trésorerie suivantes ont été identifiées : News Belgique (Le Vif/L'Express, Knack, Krant van West-Vlaanderen...), Lifestyle Belgique (Nest, Royals, Plus Belgique...), Business Belgique (Canal Z/Kanaal Z, Trends-Tendances, Trends, Trends Top...), Free Press Belgique (De Streekrant/De Weekkrant, De Zondag, Steps...), Free Press autres pays (Zeeuwsch-Vlaams Advertentieblad), Entertainment Belgique.

La détermination de la valeur d'utilité est basée sur la méthode des discounted cash flows, soit l'évaluation des flux de trésorerie futurs générés par l'exploitation continue de l'unité compte tenu, par le management, d'une projection de flux de tréso-

rie basée sur un business plan de cinq ans. Les flux de trésorerie futurs sont escomptés sur la base d'un coût moyen pondéré du capital. Pour émettre des pronostics quant aux flux de trésorerie après le dernier exercice budgétaire, ils font l'objet d'une extrapolation compte tenu d'un taux de croissance.

La détermination du coût moyen pondéré du capital et du taux de croissance tient compte du taux d'intérêt et du profil de risque de Roularta Media Group dans son ensemble. Les présomptions sont appliquées sur toutes les unités génératrices de trésorerie du Groupe.

La détermination de la juste valeur hors frais de vente est basée soit sur une méthode empirique où un multiple de transactions, engendré d'une part par des transactions comparables dans le secteur des médias et, de l'autre, par des données basées sur l'expérience, a été appliquée sur le critère chiffre d'affaires, soit sur une valeur de marché basée sur des transactions similaires dans le marché.

#### **Instruments financiers dérivés**

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de limiter les risques liés aux fluctuations des monnaies étrangères et des taux d'intérêt.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur. Consécutif à la comptabilisation initiale, les instruments financiers dérivés sont réévalués à leur juste valeur à la date de clôture.

La comptabilité de couverture est appliquée à toutes les couvertures qui remplissent les conditions requises de comptabilité de couverture quand la documentation de couverture existe et quand la relation de couverture est considérée comme effective.

#### **Couverture de la juste valeur**

Lorsqu'un instrument financier dérivé couvre les variations en terme de la juste valeur d'un actif ou passif comptabilisé ou d'un engagement ferme, il est classé comme couverture de la juste valeur. Ces instruments financiers sont évalués à leur juste valeur et classés dans la rubrique « Produits dérivés financiers ». Tout bénéfice ou perte provenant de ces instruments de couverture est comptabilisé en compte de résultats et l'élément couvert est aussi déclaré à sa juste valeur dans le respect du risque qui a été couvert, duquel le

bénéfice ou la perte est comptabilisé directement en compte de résultats.

#### Couvertures de flux de trésorerie

Les changements de la juste valeur d'un instrument de couverture qui répond aux critères de couverture efficace des flux de trésorerie sont comptabilisés dans les capitaux propres, et plus précisément dans la réserve de couverture.

#### Produits dérivés qui ne sont pas considérés comme instrument de couverture

Certaines opérations de couverture ne sont pas prises en considération pour la comptabilité de couverture selon les critères spécifiques de la norme IAS 39 *Instruments financiers: comptabilisation et évaluation* et ce, même si elles offrent une couverture économique selon la politique du Groupe en matière de risque. Les changements de la juste valeur de ces instruments sont pris directement en résultat.

#### Appréciations cruciales et sources d'incertitude les plus importantes concernant les estimations

L'élaboration des états financiers conformément aux normes IFRS requiert que le management émette des jugements et fasse des estimations et des suppositions susceptibles d'avoir une influence sur les montants repris dans les états financiers.

Les estimations et les suppositions qui y sont afférentes sont basées sur l'expérience du passé ainsi que sur différents autres facteurs qui, vu les circonstances, sont considérés comme raisonnables. Les résultats de ces estimations constituent la base

du jugement à émettre sur la valeur comptable des actifs et des passifs lorsque celle-ci ne ressort pas clairement d'autres sources. Les résultats réels peuvent s'écartez de ces estimations. Les estimations et les suppositions qui y sont afférentes font l'objet d'une évaluation périodique.

#### Sources d'incertitude les plus importantes concernant les estimations :

- Les réductions de valeur exceptionnelles sur immobilisations incorporelles et goodwill font l'objet d'un contrôle annuel par le Groupe pour établir s'il est nécessaire de procéder à des ajustements, mais également de contrôles intérimaires lorsqu'il y a des indications que la valeur des immobilisations incorporelles ou du goodwill pourrait être compromise (voir Annexe 15).
- Les créances fiscales différées relatives à des pertes fiscales reportées et des déductions d'impôt ne sont reprises que dans la mesure où il est vraisemblable que le bénéfice imposable futur sera suffisant pour récupérer les pertes fiscales reportées et les déductions d'impôt.
- Risque de crédit relatif aux clients : le management procède à l'analyse approfondie des créances commerciales en cours, compte tenu du retard de l'encaissement (ageing), de l'historique du paiement et de la couverture par des assurances crédits (voir Annexe 19).
- Avantages du personnel non courants: les engagements relatifs aux régimes de pension à prestations définies sont basés sur les présomptions actuarielles telles que le taux d'escompte et le rendement attendu sur fonds de placement (voir Annexe 27).

## ANNEXE 2 - INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle est basée sur des chiffres combinés avec un lien vers les états financiers consolidés selon la norme IFRS 11.

#### I. Information sectorielle

Conformément à IFRS 8 *Secteurs opérationnels*, l'approche du management de la présentation financière de l'information sectorielle est appliquée. Suivant cette norme, l'information sectorielle à présenter doit correspondre aux rapports internes utilisés par les principaux décideurs opérationnels, sur la base desquels les performances internes des secteurs opérationnels de Roularta sont évaluées et des moyens sont attribués aux différents secteurs.

Dans ces rapports, l'information sectorielle de Roularta Media Group est présentée sur la base des activités en deux secteurs opérationnels : Médias Imprimés et Médias Audiovisuels.

Le secteur Médias Imprimés comprend la vente de la publicité, la production et les ventes de toutes les publications du Groupe, comme les publications gratuites, journaux, magazines, bulletins d'information et livres, ainsi que tous les services liés, y inclus Internet, salons et autres extensions de ligne. Le secteur Médias Audiovisuels comprend la vente de spots publicitaires à la télévision et à la radio, la production et l'émission, ainsi que tous les services liés, y inclus Internet et extensions de ligne.

Les règles d'évaluation des secteurs opérationnels sont les mêmes que les règles d'évaluation du Groupe repris en Annexe 1, sauf en ce qui concerne la présentation des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle dans l'information sectorielle.

Les prix des transferts entre secteurs sont déterminés sur la base du principe «at arm's length».

Les résultats des secteurs opérationnels sont suivis par le management jusqu'au résultat net étant donné que ces secteurs correspondent presque entièrement à des entités juridiques.

2015	en milliers d'euros	Médias Imprimés	Médias Audio-visuels	Eliminations entre secteurs	Total combiné	Impact IFRS 11	Total consolidé
Chiffre d'affaires sectoriel	308.130	164.096	-1.199	471.027	-180.801	290.226	
Ventes à des clients externes	307.481	163.546		471.027	-180.801	290.226	
Ventes provenant de transactions avec d'autres secteurs	649	550	-1.199	0	0	0	
Amortissements sur immobilisations (in)corporelles	-9.668	-4.553		-14.221	4.892	-9.329	
Dépréciations sur stocks et sur créances et provisions	924	-281		643	271	914	
Quote-part du résultat net des entreprises associées et coentreprises	-1.288	0		-1.288	20.341	19.053	
<b>Résultat opérationnel (EBIT)</b>	<b>16.281</b>	<b>24.256</b>		<b>40.537</b>	<b>-9.174</b>	<b>31.363</b>	
Produits financiers	1.470	167	-163	1.474	-166	1.308	
Charges financières	-6.773	-183	163	-6.793	44	-6.749	
Impôts sur le résultat	44.639	-7.846		36.793	9.296	46.089	
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>55.617</b>	<b>16.394</b>		<b>72.011</b>	<b>0</b>	<b>72.011</b>	

2015	en milliers d'euros	Médias Imprimés	Médias Audio-visuels	Elimina-tions entre secteurs	Total combiné	Impact IFRS 11	Total consolidé
<b>Résultat des activités abandonnées</b>	<b>-7.770</b>				<b>-7.770</b>	<b>0</b>	<b>-7.770</b>
Attribuable aux							-
Intérêts minoritaires	-126	-1			-127	0	-127
<b>Actionnaires de Roularta Media Group</b>	<b>47.973</b>	<b>16.395</b>			<b>64.368</b>	<b>0</b>	<b>64.368</b>
<b>Actifs</b>	<b>455.573</b>	<b>180.852</b>	<b>-114.322</b>		<b>522.103</b>	<b>-72.422</b>	<b>449.681</b>
- dont valeur comptable des participations mises en équivalence	1.069	0			1.069	118.941	120.010
- dont total des coûts encourus pour l'acquisition d'immobilisations (in)corporelles	7.678	4.165			11.843	-4.637	7.206
<b>Passifs</b>	<b>247.850</b>	<b>83.789</b>	<b>-19.055</b>		<b>312.584</b>	<b>-72.420</b>	<b>240.164</b>
<b>Les ventes à des clients externes comprennent :</b>							
Publicité	146.807	132.816			279.623	-131.410	148.213
Abonnements et ventes au numéro	86.450	0			86.450	-20.477	65.973
Autres services et biens	74.224	30.730			104.954	-28.914	76.040

2014	en milliers d'euros	Médias Imprimés	Médias Audio-visuels	Elimina-tions entre secteurs	Total combiné	Impact IFRS 11	Total consolidé
<b>Résultat des activités abandonnées</b>	<b>-155.237</b>				<b>-155.237</b>	<b>0</b>	<b>-155.237</b>
Attribuable aux							-
Intérêts minoritaires	-50					-50	0
<b>Actionnaires de Roularta Media Group</b>	<b>-157.518</b>	<b>15.041</b>			<b>-142.477</b>	<b>0</b>	<b>-142.477</b>
<b>Actifs</b>	<b>545.908</b>	<b>166.778</b>	<b>-114.471</b>		<b>598.215</b>	<b>-65.061</b>	<b>533.154</b>
- dont valeur comptable des participations mises en équivalence	1.428	0			1.428	115.271	116.699
- dont total des coûts encourus pour l'acquisition d'immobilisations (in)corporelles	10.428	6.050			16.478	-9.045	7.433
<b>Passifs</b>	<b>432.426</b>	<b>72.912</b>	<b>-52.876</b>		<b>452.462</b>	<b>-65.060</b>	<b>387.402</b>
<b>Les ventes à des clients externes comprennent :</b>							
Publicité	149.774	126.320				276.094	-125.976
Abonnements et ventes au numéro	86.735	0				86.735	-21.134
Autres services et biens	82.458	31.624				114.082	-30.232

RAPPORT ANNUEL  
2015  
064RAPPORT ANNUEL  
2015  
065

2014	en milliers d'euros	Médias Imprimés	Médias Audio-visuels	Elimina-tions entre secteurs	Total combiné	Impact IFRS 11	Total consolidé
Chiffre d'affaires sectoriel	319.491	158.712	-1.292		476.911	-177.342	299.569
Ventes à des clients externes	318.967	157.944			476.911	-177.342	299.569
Ventes provenant de transactions avec d'autres secteurs	524	768	-1.292		0	0	0
Amortissements sur immobilisations (in)corporelles	-9.252	-4.451			-13.703	4.910	-8.793
Dépréciations sur stocks et sur créances et provisions	-130	-666			-796	1.360	564
Quote-part du résultat net des entreprises associées et coentreprises	-649				-649	18.666	18.017
<b>Résultat opérationnel (EBIT)</b>	<b>8.612</b>	<b>23.900</b>			<b>32.512</b>	<b>-10.582</b>	<b>21.930</b>
Produits financiers	1.420	101	-380		1.141	-36	1.105
Charges financières	-7.858	-382	380		-7.860	27	-7.833
Impôts sur le résultat	-4.505	-8.578			-13.083	10.591	-2.492
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>-2.331</b>	<b>15.041</b>			<b>12.710</b>	<b>0</b>	<b>12.710</b>

**II. Informations géographiques**

Les informations géographiques ont été ventilées sur la base de deux marchés géographiques sur lesquels RMG est actif : la Belgique et les autres pays (à savoir les Pays-Bas, la Slovénie et la Serbie). Les informations qui suivent donnent le détail du chiffre d'affaires et des actifs non courants (\*) ventilés sur la base de la localisation géographique de la filiale.

2015 - activités poursuivies	en milliers d'euros	Belgique	Autres pays	Total consolidé
Chiffre d'affaires sectoriel		287.496	2.730	290.226
Actifs non courants (*)		141.091	2.097	143.188
2014 - activités poursuivies	en milliers d'euros	Belgique	Autres pays	Total consolidé
Chiffre d'affaires sectoriel		295.947	3.622	299.569
Actifs non courants (*)		146.315	2.242	148.557

(\*) Les actifs non courants: autres que les instruments financiers, les actifs d'impôts différés, les actifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi et les droits afférents aux contrats d'assurance.

**III. Informations relatives aux principaux clients**

Vu la diversité des activités du Groupe et celle de son portefeuille clients, le Groupe n'a réalisé avec aucun client externe des revenus de transactions représentant au moins 10 pour cent de ses revenus. Pour la même raison, il n'y a aucune concentration des ventes à certains clients ou groupe de clients.

**ANNEXE 3 - CHIFFRE D'AFFAIRES DES ACTIVITÉS POURSUIVIES**

Le chiffre d'affaires du Groupe comprend :

<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>en milliers d'euros</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Publicité		148.213	150.118
Abonnements et ventes au numéro		65.973	65.601
Imprimés pour des tiers		49.899	54.681
Extensions de ligne & autres services et biens		26.142	29.169
<b>Chiffre d'affaires total</b>		<b>290.227</b>	<b>299.569</b>

Le produit d'opérations d'échange s'élève à 18.367 k€ (2014 : 19.683 k€).

Le chiffre d'affaires corrigé, c'est le chiffre d'affaires comparable, sans modification du cercle de consolidation, comprend :

<b>Chiffre d'affaires corrigé</b>	<b>en milliers d'euros</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Publicité		148.178	150.118
Abonnements et ventes au numéro		65.782	65.601
Imprimés pour des tiers		49.899	54.681
Extensions de ligne & autres services et biens		26.141	29.169
<b>Chiffre d'affaires corrigé</b>		<b>290.000</b>	<b>299.569</b>
Modifications du Groupe		227	0
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>		<b>290.227</b>	<b>299.569</b>

Le chiffre d'affaires consolidé de 2015 se stabilise (légère baisse de 3,1%, de 300 à 290 millions d'euros). Ceci, grâce aux belles performances de Canal Z/Kanaal Z (+34,9%) et des revenus publicitaires générés par l'Internet (+13,1%), en plus de la vente d'abonnements (+2,9%). On observe un léger repli des revenus publicitaires des médias locaux (-3,2%).

**ANNEXE 4 - SERVICES ET BIENS DIVERS DES ACTIVITÉS POURSUIVIES**

Les services et biens divers du Groupe comprennent :

	<b>en milliers d'euros</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Charges de transport et de distribution		-17.645	-18.253
Charges de marketing et de promotion		-23.139	-23.809
Commissions		-4.498	-4.524
Honoraires		-27.413	-26.763
Location simple		-12.181	-13.737
Energie		-2.443	-2.498
Sous-traitants et livraisons diverses		-11.179	-11.457
Rémunération administrateurs		-463	-465
Intérimaires		-1.960	-1.787
Frais de déplacement et d'accueil		-1.150	-1.124
Assurances		-241	-342
Autres services et biens divers		-568	-576
<b>Total services et biens divers</b>		<b>-102.880</b>	<b>-105.335</b>

Les commissions concernent des prestations (commissions ventes au numéro et commissions abonnements) et des droits d'auteur facturés par des tiers.

Les honoraires comprennent les honoraires de rédaction et de photographie et les honoraires généraux.

La section sous-traitants et livraisons diverses comprend principalement les coûts de maintenance et de réparation, la télécommunication et les coûts de carburant.

Les services et biens divers ont diminué de 2.455 k€, soit 2,3%, par rapport à l'an dernier. La baisse la plus marquante au sein des services et biens divers concerne la location simple.

RAPPORT ANNUEL  
2015

067

**ANNEXE 5 - FRAIS DE PERSONNEL DES ACTIVITÉS POURSUIVIES**

	<b>en milliers d'euros</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Salaires et appointements		-62.545	-63.688
Cotisations de sécurité sociale		-22.323	-23.068
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions		-16	438
Charges au titre d'avantages postérieurs à l'emploi		-3.121	-3.135
Autres frais de personnel		-3.834	-3.659
<b>Total frais de personnel</b>		<b>-91.839</b>	<b>-93.112</b>

En 2015, les charges au titre d'avantages postérieurs à l'emploi comprennent des charges relatives aux régimes à cotisations définies de 2.926 k€ (2014 : 2.939 k€).

RAPPORT ANNUEL  
2015

066

Emploi en équivalents temps plein	2015	2014
Nombre moyen de travailleurs	1.374	1.415
Nombre de travailleurs à la fin de l'exercice	1.364	1.392

La poursuite de la restructuration au sein de l'entreprise a entraîné une diminution du nombre d'équivalents temps plein.

#### ANNEXE 6 - DÉPRÉCIATIONS SUR STOCKS ET SUR CRÉANCES DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

	en milliers d'euros	2015	2014
Dépréciation sur stocks		-168	
Reprise de dépréciation sur stocks		18	
Dépréciation sur créances commerciales		-4.146	-4.547
Reprise de dépréciation sur créances commerciales		4.594	5.093
Reprise de dépréciation sur prêts		634	0
<b>Total dépréciations sur stocks et sur créances</b>		<b>914</b>	<b>564</b>

En 2015, il y avait une reprise nette de dépréciations sur créances commerciales de 448 k€ (2014: 546 k€). En outre, la dépréciation sur le prêt Himalaya a été reprise (634 k€).

#### ANNEXE 7 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

	en milliers d'euros	2015	2014
Subsides d'exploitation		4.217	3.277
Plus-values sur réalisation d'immobilisations (in)corporelles		693	112
Subsides en capital		0	22
Ecart de conversion		48	3
Escomptes de paiement et produits financiers divers		418	212
Règlements divers		357	394
Dividendes		3	90
Plus-values sur réalisation d'autres créances		15	172
Autres produits d'exploitation		551	3.429
<b>Total autres produits d'exploitation</b>		<b>6.302</b>	<b>7.711</b>
Impôts autres que les impôts sur le résultat		-2.626	-2.689
Moins-values sur réalisation d'immobilisations (in)corporelles		-9	-2
Pertes sur clients		-501	-794
Moins-values et pertes sur placements de trésorerie (tax shelter)		0	-904
(Reprise de) dépréciation / (dépréciation) des autres créances (courantes)		287	
Part dans l'association en participation			-926
Ecart de conversion		-42	-7
Différences de paiement, frais bancaires		-721	-599
Autres charges d'exploitation		-9.042	-1.253
<b>Total autres charges d'exploitation</b>		<b>-12.654</b>	<b>-7.174</b>

Les autres produits d'exploitation comprennent principalement les subventions d'exploitation reçues par Roularta Media Group. La section «autres produits d'exploitation» comprend en 2015 et en 2014 la refacturation des coûts engagés.

Pour les autres charges d'exploitation, les plus fortes hausses se trouvent dans la section «autres charges d'exploitation», qui augmente principalement à cause du litige Kempenland (6,7 M€) et la location d'une presse d'impression mise hors service (1,4 M€), pour lesquelles des provisions avaient déjà été constituées. Voir l'évolution des provisions.

Le coût de la part dans l'association en participation a été abandonné à cause de l'arrêt de l'association en participation.

**ANNEXE 8 - FRAIS DE RESTRUCTURATION ET AUTRES RÉSULTATS UNIQUES DES ACTIVITÉS POURSUIVIES**
**I. Frais de restructuration**

	en milliers d'euros	2015	2014
Indemnités de licenciement		-3.535	-2.777
<b>Frais de restructuration : frais</b>		<b>-3.535</b>	<b>-2.777</b>
Provision pour frais de restructuration		-158	50
<b>Frais de restructuration : provisions</b>		<b>-158</b>	<b>50</b>
<b>Total frais de restructuration</b>		<b>-3.693</b>	<b>-2.727</b>

Les indemnités de licenciement sont relatives aux sociétés belges du Groupe.

Aucune nouvelle restructuration importante n'a été mise en œuvre en 2015 et en 2014.

**II. Autres résultats uniques**

	en milliers d'euros	2015	2014
Autres frais uniques - Kempenland		-6.706	
Autres frais uniques		-1.429	-467
Autres frais uniques - entreprises associées et coentreprises		-2.518	-1.226
Autres provisions - Kempenland		6.941	
Autres provisions		1.192	-4.211
Amortissements et réductions de valeur non récurrents		634	-861
Réductions de valeur exceptionnelles		-2.218	
Autres			-198
Intérêts de retard		-63	
Impôts différés uniques		47.825	
Impôts (différés) relatifs aux frais de restructuration et autres frais uniques		1.816	2.965
<b>Total des résultats uniques</b>		<b>45.474</b>	<b>-3.998</b>

Roularta Media Group SA a reconnu des latences fiscales à concurrence de 47,8 M€, calculées sur la base des résultats fiscaux attendus pour les cinq prochaines années (voir Annexes 10 et 20).

Le montant auquel Roularta Media Group a été condamné concernant le dossier du litige opposant le Groupe à Kempenland, a été payé fin décembre 2015 à la partie adverse (pour lequel des provisions avaient déjà été constituées). Voir Annexes 25 et 26.

En 2015, une réduction de valeur exceptionnelle de 2,2 M€ a été exprimée, principalement sur les titres (voir Annexe 15).

**ANNEXE 9 - CHARGES FINANCIÈRES NETTES DES ACTIVITÉS POURSUIVIES**

	en milliers d'euros	2015	2014
Produits d'intérêt		1.015	547
Produits des instruments de couverture qui ne font pas partie d'une relation de comptabilité de couverture		293	558
<b>Produits financiers</b>		<b>1.308</b>	<b>1.105</b>
Charges d'intérêt		-6.749	-7.833
<b>Charges financières</b>		<b>-6.749</b>	<b>-7.833</b>
<b>Total charges financières nettes</b>		<b>-5.441</b>	<b>-6.728</b>

L'augmentation des produits financiers est principalement attribuable à l'intérêt sur la créance relativ à la vente des activités françaises.

La baisse des charges d'intérêt s'explique principalement par la baisse des dettes financières.

Le détail des instruments de couverture se trouve dans l'Annexe 32.

**ANNEXE 10 - IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES**
**I. Impôts sur le résultat - courants et différés**

	en milliers d'euros	2015	2014
<b>A. Impôts courants</b>			
Impôts sur le résultat de l'exercice		-109	-1.478
Ajustements aux impôts exigibles des exercices antérieurs		-15	1
<b>Total impôts courants</b>		<b>-124</b>	<b>-1.477</b>
<b>B. Impôts différés</b>			
Afférents à la naissance et à l'extourne des différences temporelles		100.369	-953
Afférents à la reprise de l'irrécoverabilité (+) ou l'irrécoverabilité (-) d'actifs d'impôts différés		-54.156	-62
<b>Total impôts différés</b>		<b>46.213</b>	<b>-1.015</b>
<b>Total impôts courants et différés</b>		<b>46.089</b>	<b>-2.492</b>

**II. Rapprochement entre le taux d'impôt réglementaire et le taux d'impôt effectif**

	en milliers d'euros	2015	2014
Résultat avant impôts		25.922	15.202
Quote-part du résultat net des entreprises associées et coentreprises		19.053	18.017
Résultat avant impôts, quote-part du résultat net des entreprises associées et coentreprises non incluse		6.869	-2.815
Taux d'impôt réglementaire		33,99%	33,99%
<b>Impôts sur base du taux d'impôt réglementaire</b>		<b>-2.335</b>	<b>957</b>

	en milliers d'euros	2015	2014
Ajustements aux impôts exigibles des exercices antérieurs (+/-)		-15	0
Effet fiscal des charges non déductibles (-)		-1.204	-808
Effet fiscal des produits non imposables (+)		103.902	1.625
Effet fiscal de déduction pour investissement et déduction pour capital à risque			658
Effet fiscal de non comptabiliser des actifs d'impôts différés sur pertes fiscales de l'exercice (-)		-55.304	-4.901
Effet fiscal de l'usage et de la reprise d'actifs d'impôts différés comptabilisés précédemment		-31	0
Effet fiscal de la comptabilisation des impôts différés sur pertes fiscales non comptabilisées précédemment		245	56
Effet fiscal du taux d'impôt dans d'autres territoires		33	30
Autre augmentation / diminution (+/-)		798	-109
<b>Impôts sur base du taux d'impôt effectif</b>		<b>46.089</b>	<b>-2.492</b>
Résultat avant impôts		25.922	15.202
Quote-part du résultat net des entreprises associées et coentreprises		19.053	18.017
Résultat avant impôts, quote-part du résultat net des entreprises associées et coentreprises non incluse		6.869	-2.815
Taux d'impôt effectif		-670,97%	-88,53%
<b>Impôts sur base du taux d'impôt effectif</b>		<b>46.089</b>	<b>-2.492</b>

RAPPORT ANNUEL  
2015  
072

L'impact des produits non imposables provient pour la majeure partie de l'effet fiscal de la moins-value déductible sur les participations.

### III. Impôts incorporés dans les fonds propres

Impôts différés concernant les produits et charges incorporés dans les fonds propres :	en milliers d'euros	2015	2014
Frais d'émission et d'augmentation du capital		0	0
		<b>0</b>	<b>0</b>

### IV. Impôts incorporés dans les autres éléments du résultat global

Impôts différés concernant les produits et charges incorporés dans les autres éléments du résultat global :	en milliers d'euros	2015	2014
Avantages du personnel non courants - écarts actuariels		-76	330
		<b>-76</b>	<b>330</b>

### ANNEXE 11 - ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Fin décembre 2014, le conseil d'administration a décidé de procéder à court terme à la cession des activités françaises déficitaires. Ceci a conduit le 11 février 2015 à une intention de vente des activités françaises du Groupe avec le groupe de Monsieur Patrick Drahi et associés. La vente des activités françaises à Altice Media Group ayant obtenu le feu vert des autorités françaises de la concurrence, elle a pu être finalisée le 9 juin 2015.

L'impact négatif des activités françaises cessées représente 7,8 millions d'euros au 31 décembre 2015. Cette perte est comptabilisée sous «résultat d'activités abandonnées». Le résultat provient de la combinaison d'une baisse de revenus sur le marché publicitaire français au cours du premier semestre et de la finalisation de la vente au cours du second semestre 2015.

Suite à l'intention de vente (fin décembre 2014), tous les actifs, passifs et résultats des sociétés concernées étaient comptabilisés à fin 2014 en tant qu'«actifs ou engagements détenus en vue de la vente» ou en tant que «résultat d'activités abandonnées» et étaient donc considérés comme discontinus (voir IFRS 5 Activités abandonnées).

L'ajustement à la juste valeur avait été calculé sur la base du prix de vente convenu le 11 février 2015 et en tenant compte d'un certain nombre d'autres paramètres, tels que le financement du fonds de roulement jusqu'à la date effective de la vente, car ils représentaient Roularta Media Group.

L'impact total de l'intention de vente avait été exprimé comme une diminution de valeur de 146,0 M€, entièrement affectée aux actifs incorporels (215,0 M€) et aux impôts différés afférents (69,0 M€).

Les résultats d'exploitation français en 2014 étaient négatifs (-9,2 M€), malgré la restructuration mise en œuvre en 2013/2014. Les recettes publicitaires en baisse et la baisse du nombre de lecteurs en étaient responsables.

La réduction de valeur de 146,0 M€, augmentée des résultats opérationnels français de 2014, affichait un «résultat d'activités abandonnées» de -155,2 M€.

Résultat des activités abandonnées pour l'exercice	en milliers d'euros	2015	2014
Produits		79.707	193.870
Autres profits		13	272
		<b>79.720</b>	<b>194.142</b>
Charges d'exploitation et autres charges		-82.933	-203.086
<b>Résultat opérationnel après charges financières nettes</b>		<b>-3.213</b>	<b>-8.944</b>
Charge d'impôt sur le résultat attribuable		0	-84
		<b>-3.213</b>	<b>-9.028</b>
Perte découlant de la réévaluation à la juste valeur (diminuée des coûts de vente) des activités abandonnées			-215.616
Reprise d'impôts différés sur les actifs incorporels			69.376
Résultat net des activités abandonnées pour l'exercice (attribuable aux intérêts minoritaires)		38	31
		<b>38</b>	<b>-146.209</b>
Résultat de la vente des activités françaises		-4.595	
<b>Résultat net des activités abandonnées pour l'exercice (attribuable aux propriétaires de la Société)</b>		<b>-7.770</b>	<b>-155.237</b>

RAPPORT ANNUEL  
2015  
073

<b>Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées</b>	<b>en milliers d'euros</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Entrées nettes de trésorerie provenant des activités d'exploitation		2.689	2.504
Entrées nettes de trésorerie provenant des activités d'investissement		-1.001	-2.005
Entrées nettes de trésorerie provenant des activités de financement		-436	-81
<b>Entrées nettes de trésorerie</b>		<b>1.252</b>	<b>418</b>

Les activités françaises ont été reclassées et enregistrées comme des actifs destinés à la vente au 31 décembre 2014 (voir Annexe 12). A fin 2015, ces activités françaises étaient vendues.

## ANNEXE 12 - ACTIFS CLASSÉS COMME DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Comme indiqué dans l'Annexe 11 *Activités abandonnées*, le Groupe entendait se séparer de ses activités en France fin 2014. En conséquence, tous les actifs et passifs liés à ces activités ont été reclassés dans les actifs classés comme détenus en vue de la vente et passifs liés à des actifs classés comme détenus en vue de la vente au 31 décembre 2014. En 2015, la vente de ces activités françaises a été finalisée.

<b>Actifs et passifs classés comme détenus en vue de la vente</b>	<b>en milliers d'euros</b>	<b>2014</b>
Actifs liés aux activités françaises du Groupe		151.933
Passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente		-97.022
<b>54.911</b>		

Les principales catégories des actifs et passifs liés aux activités françaises du Groupe au 31 décembre 2014 peuvent être détaillées comme suit :

	<b>en milliers d'euros</b>	<b>2014</b>
Immobilisations incorporelles		90.061
Immobilisations corporelles		1.303
Participations disponibles à la vente, prêts, cautions		3.529
Clients et autres créances - court terme		1.971
Stocks		2.038
Clients et autres créances - long terme		46.168
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1.760
Charges à reporter et produits acquis		5.103
<b>Actifs classés comme détenus en vue de la vente</b>		<b>151.933</b>

	<b>en milliers d'euros</b>	<b>2014</b>
Provisions		-14.839
Autres dettes - long terme		-116
Dettes financières		-1.001
Dettes commerciales et acomptes reçus		-59.338
Salaires		-15.779
Autres dettes - court terme		-5.949
<b>Passifs directement liés à des actifs classés comme détenus en vue de la vente</b>		<b>-97.022</b>
<b>Actif net des activités françaises</b>		<b>54.911</b>

## ANNEXE 13 - RÉSULTAT PAR ACTION

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>I. Mouvements dans le nombre d'actions (actions ordinaires)</b>		
Nombre d'actions, solde d'ouverture	13.141.123	13.141.123
Nombre d'actions émises au cours de l'exercice	0	0
<b>Nombre d'actions, solde de clôture</b>	<b>13.141.123</b>	<b>13.141.123</b>
- actions émises, entièrement libérées	13.141.123	13.141.123
<b>II. Autres informations</b>		
Nombre d'actions détenues par l'entreprise ou par des parties liées	641.150	657.850
Nombre d'actions réservées pour émission dans le cadre de plans d'options sur actions	569.800	490.800
<b>III. Calcul du résultat par action</b>		
<b>1. Nombre d'actions</b>		
1.1. Nombre moyen pondéré d'actions, de base	12.486.031	12.483.273
1.2. Ajustements afin de calculer le nombre moyen pondéré d'actions, dilué	31.269	0
<i>Plans d'options sur actions</i>	31.269	0
1.3. Nombre moyen pondéré d'actions, dilué	12.517.300	12.483.273
<b>2. Calcul</b>		

Le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action est basé sur les paramètres suivants :

$$\frac{\text{Résultat de l'exercice disponible pour les actionnaires ordinaires}}{\text{Nombre moyen pondéré d'actions, de base}} = \frac{64.368 \text{ k€}}{12.486.031} = 5,16$$

$$\frac{\text{Résultat de l'exercice disponible pour les actionnaires ordinaires}}{\text{Nombre moyen pondéré d'actions, dilué}} = \frac{64.368 \text{ k€}}{12.517.300} = 5,14$$

Le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action des activités poursuivies est basé sur les paramètres suivants :

$$\frac{\text{Résultat de l'exercice des activités poursuivies disponible pour les actionnaires ordinaires}}{\text{Nombre moyen pondéré d'actions, de base}} = \frac{72.138 \text{ k€}}{12.486.031} = 5,78$$

$$\frac{\text{Résultat de l'exercice des activités poursuivies disponible pour les actionnaires ordinaires}}{\text{Nombre moyen pondéré d'actions, dilué}} = \frac{72.138 \text{ k€}}{12.517.300} = 5,76$$

**ANNEXE 14 - DIVIDENDES**

	2015	2014
Montant des dividendes attribués après la date de clôture mais avant l'approbation des états financiers, en milliers d'euros	6.253	0
Dividende brut par action en euros	0,50	0
Nombre d'actions donnant droit à un dividende au 31/12	13.141.123	13.141.123
Nombre d'actions propres au 31/12	-641.150	-657.850
Variation d'actions propres 2016 (avant l'assemblée générale)	5.275	
	<b>12.505.248</b>	<b>12.483.273</b>

**ANNEXE 15 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL**

RAPPORT ANNUEL 2015 076	2015	en milliers d'euros	Dévelop- pement	Titres	Logiciels	Concessions, droits de propriété et droits similaires	Total immobi- lisations incorpo- relles	Goodwill	
									AU COÛT
	<b>Au terme de l'exercice précédent</b>	<b>0</b>	<b>84.881</b>	<b>26.333</b>	<b>19.894</b>	<b>131.108</b>	<b>1.002</b>		
	Variations de l'exercice								
	- Acquisitions			2.891	9	2.900			
	- Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises		138	43	971	1.152	681		
	- Ventes et cessions (-)		-2.683	-301		-2.984	-681		
	- Autres variations			131	-4.000	-3.869			
	<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>82.336</b>	<b>29.097</b>	<b>16.874</b>	<b>128.307</b>	<b>1.002</b>		
	<b>AMORTISSEMENTS ET RÉDUCTIONS DE VALEUR EXCEPTIONNELLES</b>								
	<b>Au terme de l'exercice précédent</b>	<b>0</b>	<b>12.917</b>	<b>21.054</b>	<b>9.508</b>	<b>43.479</b>	<b>997</b>		
	Variations de l'exercice								
	- Amortissements			2.744	1.179	3.923			
	- Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises			43		43			
	- Réductions de valeur exceptionnelles comptabilisées / reprises dans le compte de résultats		1.536			1.536	681		
	- Annulations à la suite de ventes et cessions (-)		-2.664	-249		-2.913	-681		
	- Autres variations			81	-4.000	-3.919			
	<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>11.789</b>	<b>23.673</b>	<b>6.687</b>	<b>42.149</b>	<b>997</b>		
	<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>70.547</b>	<b>5.424</b>	<b>10.187</b>	<b>86.158</b>	<b>5</b>		

2014	en milliers d'euros	Dévelop- pement	Titres	Logiciels	Concessions, droits de propriété et droits similaires	Total immobi- lisations incorpo- relles	Goodwill (*)
<b>AU COÛT</b>							
<b>Au terme de l'exercice précédent</b>	<b>46</b>	<b>413.878</b>	<b>33.802</b>	<b>25.022</b>	<b>472.748</b>	<b>5</b>	
<b>Variations de l'exercice</b>							
- Acquisitions			15	4.203		4.218	
- Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises			7.258	69	1.312	8.639	997
- Ventes et cessions (-)					-80	-80	
- Actifs reclassés comme détenus en vue de la vente (-)			-335.815	-11.707	-6.470	-353.992	
- Autres variations			-46	-455	46	30	-425
<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>84.881</b>	<b>26.333</b>	<b>19.894</b>	<b>131.108</b>	<b>1.002</b>	
<b>AMORTISSEMENTS ET RÉDUCTIONS DE VALEUR EXCEPTIONNELLES</b>							
<b>Au terme de l'exercice précédent</b>	<b>17</b>	<b>42.716</b>	<b>27.933</b>	<b>9.840</b>	<b>80.506</b>	<b>0</b>	
<b>Variations de l'exercice</b>							
- Amortissements			-74	3.224	1.416	4.566	
- Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises			7.258		7.258	997	
- Réductions de valeur exceptionnelles comptabilisées / reprises dans le compte de résultats				215.615		215.615	
- Annulations à la suite de ventes et cessions (-)					-79	-79	
- Actifs reclassés comme détenus en vue de la vente (-)			-252.143	-10.041	-1.748	-263.932	
- Autres variations			-17	-455	17	-455	
<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>12.917</b>	<b>21.054</b>	<b>9.508</b>	<b>43.479</b>	<b>997</b>	
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>71.964</b>	<b>5.279</b>	<b>10.386</b>	<b>87.629</b>	<b>5</b>	

(\*) Ajusté au coût et aux dépréciations au 31 décembre 2013 pour l'élimination du goodwill d'un montant de 30.314 k€.

Les immobilisations incorporelles se composent de développement, des titres, des logiciels, des concessions, des droits de propriété et des droits similaires.

Le développement, les logiciels, les concessions, les droits de propriété et droits similaires à durée de vie déterminée sont amortis sur la base de leur durée d'utilisation attendue au sein du Groupe. Sur l'ensemble des droits de propriété, la valeur comptable des droits de propriété à durée de vie indéterminée est de 6.173 k€.

Les titres et le goodwill affichent une durée d'utilité indéterminée. Les divers titres et marques du Groupe possèdent une grande notoriété et contribuent directement au cash-flow du Groupe.

RAPPORT ANNUEL  
2015  
077

Sur une base semestrielle, il est vérifié si les immobilisations incorporelles et le goodwill possèdent toujours une durée de vie indéterminée. S'il se produit des modifications par lesquelles un actif acquiert une durée de vie limitée, il est procédé à partir de ce moment à son amortissement sur sa durée de vie résiduelle.

Par conséquent, au total, les titres, le goodwill et certains droits de propriété, qui affichent tous une durée de vie indéterminée, ne sont pas amortis mais soumis chaque année à un test de dépréciation.

#### **Attribution d'immobilisations incorporelles et de goodwill à durée de vie indéterminée à des unités génératrices de trésorerie**

En vue du test de dépréciation, les immobilisations incorporelles et le goodwill à durée de vie indéterminée sont attribués à certaines unités génératrices de trésorerie (UGT). Chaque UGT représente un groupe identifiable d'actifs affichant le même profil de risque, générant une entrée de trésorerie et étant en grande partie indépendant de l'entrée de trésorerie d'autres groupes d'actifs. Il est tenu compte à cet égard des circonstances de marché très changeantes où les divers canaux et produits médias interfèrent fortement les uns avec les autres. La définition des unités génératrices de trésorerie est basée sur les principales entrées de trésorerie.

Valeur comptable des immobilisations incorporelles et du goodwill à durée de vie indéterminée :

2015 - Unité génératrice de trésorerie	en milliers d'euros	Immobilisations incorporelles (*)	Goodwill	Total
News Belgique	43.153	0	43.153	
Lifestyle Belgique	2.646	0	2.646	
Business Belgique	16.223	0	16.223	
Free Press Belgique	12.616	0	12.616	
Free Press autres pays	2.083	0	2.083	
Entertainment Belgique	0	5	5	
	<b>76.721</b>	<b>5</b>	<b>76.726</b>	

(\*) Composées de 70.548 k€ de titres et 6.173 k€ de droits de propriété.

2014 - Unité génératrice de trésorerie	en milliers d'euros	Immobilisations incorporelles (*)	Goodwill	Total
News Belgique	43.153	0	43.153	
Lifestyle Belgique	3.938	0	3.938	
Business Belgique	16.223	0	16.223	
Free Press Belgique	12.616	0	12.616	
Free Press autres pays	2.207	0	2.207	
Entertainment Belgique	0	5	5	
	<b>78.137</b>	<b>5</b>	<b>78.142</b>	

(\*) Composées de 71.964 k€ de titres et 6.173 k€ de droits de propriété.

Outre les immobilisations incorporelles actées et exprimées, Roularta Media Group possède aussi des titres non exprimés et de propre développement : Knack, Knack Weekend, Knack Focus, Le Vif Weekend, Focus Vif, Sport/Voetbalmagazine, Sport/Foot Magazine, Trends-Tendances, Trends Style, Nest, Télépro, Plus Magazine, De Streekrant, De Zondag, Steps, Krant van West-Vlaanderen, De Weekbode, De Zeewacht, Kortrijks Handelsblad... D'autres marques commerciales générées à l'interne sont Media Club, Vlan.be, Kanaal Z/ Canal Z...

#### **Test particulier de diminution de valeur**

Le Groupe teste chaque année les valeurs des immobilisations incorporelles et du goodwill à durée de vie indéterminée sur leur dépréciation. Ce test est effectué plus fréquemment s'il existe des indications que ces valeurs peuvent avoir diminué entre-temps. Ce test est effectué sur la valeur recouvrable de chaque UGT. A ce niveau, la valeur comptable est comparée à la valeur recouvrable (à savoir la valeur la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de la vente ou la valeur d'utilité).

Le Groupe a calculé la valeur recouvrable de chaque UGT sur la base de sa valeur d'utilité ou « Value in Use ». Elle recourt à cet effet au modèle des « Discounted Cash Flows ». Les flux de trésorerie futurs considérés pour la détermination de la valeur d'utilité sont basés sur les business plans sur une période de 5 ans, lesquels plans sont approuvés par le conseil d'administration. Ces plans sont basés sur des données historiques et sur des prévisions de marché.

Dans les business plans qui constituent la base des tests de dépréciation, le management a repris les suppositions de base suivantes :

- Les prévisions de cash-flow et suppositions évoquées ci-dessous sont basées sur les business plans stratégiques approuvés par le management et le conseil d'administration et elles sont en ligne avec l'actuelle structure opérationnelle et avec les attentes à l'égard de l'évolution à long terme du paysage médiatique actuel.
- Au sein des suppositions de base, le rendement, la politique de réductions, les pourcentages de croissance à long terme ainsi que la position sur le marché constituent autant d'éléments importants.
- Les suppositions en termes de position sur le marché, de rendement et de pourcentages de croissance sont basées d'une part sur les expériences antérieures et de l'autre sur des évaluations par le management opérationnel et de Groupe, reliées aux circonstances de marché économiques générales et à l'environnement concurrentiel de chaque UGT, ainsi que sur les impacts d'améliorations constantes de l'efficacité.
- Tous les six mois, les suppositions sont confrontées à la réalité. Les chiffres réalisés sont alors comparés aux prévisions faites dans le passé. Au besoin, des adaptations sont apportées aux nouveaux business plans.
- Les prévisions combinent croissance du chiffre d'affaires par une poursuite de la diversification, croissance du chiffre d'affaires par des augmentations de prix reflétant l'inflation, éléments de maîtrise des coûts et restructurations susceptibles d'engendrer des efficiencies complémentaires.
- Le management part aussi du principe qu'il ne se produira pas de baisse substantielle de son marché des lecteurs au cours des prochaines années ou, si tel devait malgré tout être le cas, que cette baisse serait compensée au niveau du rendement par l'accroissement des revenus des nouveaux médias.
- L'important coût du papier ne sera influencé au cours des prochaines années que par l'inflation. Dans l'année, les fluctuations de ce prix sont couvertes par des contrats à terme.

La valeur résiduelle est déterminée sur la base d'une formule de perpétuité basée sur un taux de croissance à long terme de 2% (2014 : 2%), lequel n'excède pas le taux de croissance à long terme moyen de l'industrie des médias. Les flux de trésorerie futurs obtenus sont ensuite escomptés sur la base d'un facteur d'escompte après impôt de 7,24% (2014 : 7,24%). Vu la situation spécifique du Groupe et vu son taux d'endettement et la responsabilité limitée de sociétés similaires du secteur des médias, le conseil d'administration a décidé d'utiliser comme référence le taux d'endettement dans le calcul du taux d'escompte. Le conseil d'administration considère que le taux d'escompte retenu est pertinent pour les tests de dépréciation d'actifs. Ce facteur d'escompte est basé sur un modèle CMPC où la prime de risque et le coefficient d'endettement sont basés sur le profil de risque de Roularta Media Group en tant qu'ensemble et sur un groupe d'entreprises comparables.

Etant donné que les marchés locaux sur lesquels Roularta Media Group est actif présentent un profil de croissance et de risque similaire, le management de RMG a estimé que les mêmes hypothèses (taux de croissance et CMPC) peuvent être appliquées à toutes les UGT. Le taux de croissance à long terme a également été confronté à plusieurs sources extérieures et reflète les attentes au sein du monde médiatique.

#### Sensibilité du test

Les cash-flows réalisés pourraient s'écartez des cash-flows prévus dans les business plans stratégiques en cas de modification des suppositions de base importantes. Les modifications des suppositions de base raisonnablement potentielles énoncées ci-dessous ont été testées, bien que leur probabilité soit jugée très faible :

- Le management estime qu'à court terme, il n'y a pas lieu, raisonnablement, d'attendre des modifications importantes dans le profil de risque ni du marché ni de l'entreprise, ni dans le prix de revient des fonds propres et des fonds de tiers. Cependant, le management a procédé à une analyse de sensibilité du CMPC utilisé en cas de business plans et de taux de croissance à long terme moyen inchangés. Il apparaît qu'en cas de changement du CMPC de 2%, il pourrait se produire une réduction de valeur d'environ 0,8 M€.
- La croissance à l'infini utilisée est reprise à 2%. Ce pourcentage est la croissance habituellement appliquée dans le secteur des médias et reflète la flexibilité des opérateurs à capitaliser sur de nouvelles circonstances de marché. Néanmoins, le management a procédé à une analyse de sensibilité sur la croissance à l'infini en cas de business plans et de CMPC inchangés. Il apparaît qu'en cas de croissance à l'infini de 0%, il pourrait se produire une réduction de valeur d'environ 0,6 M€.
- Si la croissance au sein du marché par l'amélioration attendue du climat économique devait ne pas se réaliser dans les cinq ans, et compte tenu d'activités égales chez Roularta Media Group et sans améliorations de l'efficacité, l'impact sur les tests effectués pourrait en être considérable. A cet égard, une analyse de sensibilité a été effectuée où pour un CMPC et une croissance à l'infini inchangés, le cash-flow, qui sert de base à la croissance à l'infini, a été réduit. Cette analyse révèle qu'en cas de réduction de ce cash-flow de 30%, on pourrait reconnaître une réduction de valeur d'environ 0,6 M€.
- Une combinaison simultanée des trois suppositions ci-dessus n'est pas jugée probable. Le management a procédé à une analyse de sensibilité de l'effet combiné d'une modification simultanée des trois suppositions corrélées suivantes : une hausse du CMPC de 1%, une baisse de la croissance de 1% et une baisse de 10% du cash-flow servant de base à la croissance à l'infini. Cette analyse fait apparaître, dans cette supposition, une réduction de valeur d'environ 0,8 M€.

#### Réductions de valeur actées

Sur la base de ce calcul, des réductions de valeur exceptionnelles (1.416 k€) ont été exprimées sur titres de l'UGT Lifestyle Belgique et Free Press autres pays. En 2014, aucune réduction de valeur exceptionnelle n'a été exprimée sur les immobilisations incorporelles.

En ce qui concerne le goodwill, sur la base de ce calcul, aucune réduction de valeur exceptionnelle n'a été exprimée en 2015 et 2014.

Le goodwill de Himalaya est vendu, ce qui a donné lieu à une réduction de valeur exceptionnelle sur titres (120 k€) et sur goodwill (681 k€).

#### ANNEXE 16 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2015	en milliers d'euros	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Location-financement et droits similaires	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
<b>AU COÛT</b>								
<b>Au terme de l'exercice précédent</b>	<b>91.005</b>	<b>21.607</b>	<b>9.660</b>	<b>33</b>	<b>146</b>	<b>0</b>	<b>122.451</b>	
Variations de l'exercice								
- Acquisitions	221	1.376	651					2.248
- Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises			33		3			36
- Ventes et cessions (-)	-1.280	-510	-449		44			-2.195
- Cessions par voie de scission d'entreprises (-)			-19		-12			-31
- Autres variations		1	4		16			21
<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>89.946</b>	<b>22.474</b>	<b>9.880</b>	<b>33</b>	<b>197</b>	<b>0</b>	<b>122.530</b>	
<b>AMORTISSEMENTS ET RÉDUCTIONS DE VALEUR EXCEPTIONNELLES</b>								
<b>Au terme de l'exercice précédent</b>	<b>35.870</b>	<b>17.580</b>	<b>7.988</b>	<b>22</b>	<b>68</b>	<b>0</b>	<b>61.528</b>	
Variations de l'exercice								
- Amortissements	3.694	1.284	375	11	41			5.405
- Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises			30		3			33
- Annulations à la suite de ventes et cessions (-)	-565	-505	-423		60			-1.433
- Cessions par voie de scission d'entreprises (-)			-15		-12			-27
<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>38.999</b>	<b>18.359</b>	<b>7.955</b>	<b>33</b>	<b>160</b>	<b>0</b>	<b>65.506</b>	
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	<b>50.947</b>	<b>4.115</b>	<b>1.925</b>	<b>0</b>	<b>37</b>	<b>0</b>	<b>57.024</b>	

Actifs donnés en nantissement de dettes	en milliers d'euros
Montant des terrains et constructions donnés en nantissement de dettes (y compris les hypothèques)	13.709
Immobilisations corporelles en location-financement restant en propriété du bailleur	0

La catégorie «location-financement et droits similaires» comprend du matériel roulant de 0 k€ (plusieurs sociétés du Groupe).

2014	en milliers d'euros	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Location-financement et droits similaires	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
<b>AU COÛT</b>								
<b>Au terme de l'exercice précédent</b>	<b>90.479</b>	<b>19.797</b>	<b>17.256</b>	<b>51</b>	<b>4.441</b>	<b>0</b>	<b>132.024</b>	
Variations de l'exercice								
- Acquisitions	526	1.812	805		72		3.215	
- Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises				34			34	
- Ventes et cessions (-)		-2	-643		-238		-883	
- Transferts d'une rubrique à une autre			18	-18			0	
- Actifs reclassés comme détenus en vue de la vente (-)			-7.810		-4.129		-11.939	
<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>91.005</b>	<b>21.607</b>	<b>9.660</b>	<b>33</b>	<b>146</b>	<b>0</b>	<b>122.451</b>	
<b>AMORTISSEMENTS ET RÉDUCTIONS DE VALEUR EXCEPTIONNELLES</b>								
<b>Au terme de l'exercice précédent</b>	<b>32.256</b>	<b>16.490</b>	<b>14.418</b>	<b>32</b>	<b>3.512</b>	<b>0</b>	<b>66.708</b>	
Variations de l'exercice								
- Amortissements	3.614	1.091	1.074	6	354		6.139	
- Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises				17			17	
- Annulations à la suite de ventes et cessions (-)		-1	-464		-214		-679	
- Transferts d'une rubrique à une autre			-17	-16	13		-20	
- Actifs reclassés comme détenus en vue de la vente (-)			-7.040		-3.597		-10.637	
<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>35.870</b>	<b>17.580</b>	<b>7.988</b>	<b>22</b>	<b>68</b>	<b>0</b>	<b>61.528</b>	
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	<b>55.135</b>	<b>4.027</b>	<b>1.672</b>	<b>11</b>	<b>78</b>	<b>0</b>	<b>60.923</b>	
<b>Actifs donnés en nantissement de dettes</b>								
<b>en milliers d'euros</b>								
Montant des terrains et constructions donnés en nantissement de dettes (y compris les hypothèques)					17.115			
Immobilisations corporelles en location-financement restant en propriété du bailleur					11			
La catégorie «location-financement et droits similaires» comprend du matériel roulant de 11 k€ (plusieurs sociétés du Groupe).								

**ANNEXE 17 - PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET COENTREPRISES****I. Aperçu des coentreprises significatives**

Le tableau ci-dessous présente le détail de chacune des coentreprises qui ont un impact significatif sur la position financière et les résultats du Groupe à la fin de la période de présentation de l'information financière :

Dénomination de la coentreprise	Activité principale	Siège social	Pourcentage de participation et des droits de vote détenus par le Groupe
Groupe Mediaalaan	Médias Audiovisuels	Vilvoorde, Belgique	50,00%
Groupe Bayard	Médias Imprimés	Augsburg, Allemagne	50,00%

Ces participations dans des coentreprises sont comptabilisées suivant la méthode de la mise en équivalence.

Le tableau ci-dessous présente une synthèse de l'information financière de chacune des coentreprises significatives du Groupe. Cette information provient des états financiers de la coentreprise préparés conformément aux normes IFRS.

**Synthèse de l'information financière****Groupe Mediaalaan**

Le Groupe Mediaalaan comprend les entreprises Mediaalaan SA, JOEfM SA, TvBastards SA et Stieve SA.

Synthèse de l'information financière	en milliers d'euros	2015	2014
Actifs non courants		130.948	133.377
Actifs courants		212.904	182.011
- dont la trésorerie et équivalents de trésorerie		12.709	9.272
Passifs non courants		-34.274	-28.482
- dont la dette financière		0	0
Passifs courants		-103.179	-86.108
- dont la dette financière		-18	0
Chiffre d'affaires		307.301	299.867
Amortissements		-8.729	-9.192
Produits financiers		325	165
Charges financières		-11	-21
Impôts sur le résultat		-17.227	-19.383
Résultat net de l'exercice		35.602	34.219
Autres éléments du résultat global de l'exercice		0	0
Résultat global total de l'exercice		35.602	34.219
Dividendes reçus au cours de l'exercice		15.000	20.000

Rapprochement entre les informations financières résumées ci-dessus et la valeur comptable de la participation dans le Groupe Mediaalan comptabilisée dans les états financiers consolidés :

	en milliers d'euros	2015	2014
Actif net de l'entreprise associée		206.399	200.798
Pourcentage de la participation du Groupe dans le Groupe Mediaalan		50,00%	50,00%
<b>Valeur comptable nette de la participation du Groupe dans le Groupe Mediaalan</b>		<b>103.200</b>	<b>100.399</b>

Le Groupe Mediaalan est actif dans le segment des Médias Audiovisuels. 2015 a été une très belle année pour Mediaalan. Presque tous les compteurs se sont affichés en vert : les chiffres d'audience TV et radio, les chiffres d'affaires publicitaires, les pages, et les revenus issus de nouveaux modèles de visionnage et de l'innovation. En outre, ce fut une année particulièrement passionnante et riche au cours de laquelle Mediaalan a poursuivi sa transformation d'un émetteur traditionnel à une entreprise média multiplate-forme qui développe une relation directe avec son utilisateur final. La reprise des activités mobiles (avec le fichier clients de Jim Mobile et Mobile Vikings) assurera la diversité des revenus et l'augmentation de l'échelle économique.

Mediaalan a lancé une plate-forme de distribution pour ses émetteurs via Internet, Stieve FREE. Entre-temps, plus de 700.000 utilisateurs se sont déjà inscrits à la plate-forme de Mediaalan, de laquelle Stieve FREE fait partie. Il s'agit d'un public en moyenne plus jeune que 35 ans, ce qui donne lieu à de nouveaux clips publicitaires (plus courts) de la part de nouveaux annonceurs et des publicités vidéo sur Internet via les programmes TV de Mediaalan.

**RAPPORT ANNUEL 2015**  
084

L'administration de l'Inspection Spéciale des Impôts a procédé en 2011 à la perception de la taxe sur les jeux et paris due selon elle pour 2009 et pour le premier trimestre 2010. Il s'agit de la période précédant l'entrée en vigueur des nouvelles circulaires fiscales. L'imposition chez Mediaalan (1,0 M€) pour la taxe sur les jeux et paris due a été comptabilisée comme une dette au 31 décembre 2013. Un recours a été introduit à l'encontre de cette imposition. Le 12 septembre 2014, le tribunal de première instance de Louvain a jugé que dans le dossier concernant la taxe sur les jeux de hasard, Mediaalan avait agi de bonne foi. L'imposition est dès lors maintenue mais Mediaalan est intégralement déchargée des amendes. Mediaalan a interjeté appel contre ce jugement. Parallèlement, Mediaalan est impliquée dans une réclamation fiscale de l'ISI à l'encontre de l'un de ses sous-traitants concernant l'organisation de jeux téléphoniques au cours des exercices 2008, 2009 et 2010. En première instance, le sous-traitant a été condamné à payer 6,5 M€ à titre de taxe sur les jeux et paris. Ce jugement a fait l'objet d'un recours en appel et dans le cadre de celui-ci, Mediaalan a été citée en jugement commun. Compte tenu de la protection contractuelle accordée par Mediaalan à son sous-traitant, Mediaalan a constitué en 2014 une provision de 2,6 M€. En décembre 2015, la cour d'appel a confirmé le jugement en première instance. Sur la base de l'arrêt de la cour d'appel, Mediaalan a constitué une provision complémentaire de 3,9 M€, portant la provision à 6,5 M€.

Le Groupe n'a aucune obligation ni aucune restriction contractuelle par rapport au Groupe Mediaalan.

#### Groupe Bayard

Le Groupe Bayard comprend les entreprises suivantes : Bayard Media GMBH & CO KG, Bayard Media Verwaltungs GMBH, Senior Publications SA, Senior Publications Nederland BV, Senior Publications Deutschland GMBH & CO KG, Senior Publications Verwaltungs GMBH, Belgomedia SA, J.M. Sailer Verlag GMBH, J.M. Sailer Geschäftsführungs GMBH, Living & More Verlag GMBH (en liquidation), 50+ Beurs & Festival BV, Press Partners BV, Mediaplus BV et Verlag Deutscher Tierschutz-Dienst GMBH.

Synthèse de l'information financière	en milliers d'euros	2015	2014
Actifs non courants		20.096	20.511
Actifs courants		38.000	37.554
- dont la trésorerie et équivalents de trésorerie		5.288	4.454
Passifs non courants		-8.822	-8.807
- dont la dette financière		0	0
Passifs courants		-20.316	-22.272
- dont la dette financière		0	-1.135
Chiffre d'affaires		60.103	60.810
Amortissements		-553	-2.218
Produits financiers		53	68
Charges financières		-67	-57
Impôts sur le résultat		-1.373	-1.755
Résultat net de l'exercice		5.320	3.095
Autres éléments du résultat global de l'exercice		0	0
Résultat global total de l'exercice		5.320	3.095
Dividendes reçus au cours de l'exercice		1.668	2.144

Réconciliation entre les informations financières résumées ci-dessus et la valeur comptable de la participation dans le Groupe Bayard comptabilisée dans les états financiers consolidés :

	en milliers d'euros	2015	2014
Actif net de l'entreprise associée		28.958	26.986
Pourcentage de la participation du Groupe dans le Groupe Bayard		50,00%	50,00%
<b>Valeur comptable nette de la participation du Groupe dans le Groupe Bayard</b>		<b>14.479</b>	<b>13.493</b>

**RAPPORT ANNUEL 2015**  
085

Le Groupe Bayard est actif dans le segment des Médias Imprimés. Bayard Media est l'axe magazine pour le public 50+. Par ailleurs, le Groupe publie des magazines pour les enfants et les jeunes (Sailer Verlag). Le mensuel lifestyle Plus Magazine fait également preuve d'une belle stabilité sur les marchés publicitaire et des lecteurs. Le Groupe Bayard réalise un léger repli du chiffre d'affaires (-1,2%). Le résultat opérationnel et le résultat net sont positifs. Avec une forte base d'abonnés aux titres Plus Magazin et Frau im Leben, l'avenir reste garanti. Pour tous les produits allemands, la numérisation devient également une priorité pour les années à venir.

Le Groupe n'a aucune obligation ni aucune restriction contractuelle par rapport au Groupe Bayard.

#### II. Résumé des informations financières pour les entreprises associées et coentreprises qui ne sont pas significatives individuellement

Cette catégorie comprend les entreprises suivantes: De Woonkijker SA, Regionale Media Maatschappij SA, Regionale TV Media SA, Proxistore SA, CTR Media SA, Click Your Car SA, Yellowbrick SA, Repropress SCRL, Twice Entertainment SPRL, 4 All Solutions SA et Febelma Regie SCRL.

Synthèse de l'information financière	en milliers d'euros	2015	2014
La quote-part du Groupe dans le résultat net		-1.407	-640
La quote-part du Groupe dans les autres éléments du résultat global			
La quote-part du Groupe dans le résultat global total		-1.407	-640
<b>Valeur comptable nette totale des participations du Groupe dans ces entreprises associées et coentreprises</b>		<b>2.332</b>	<b>2.807</b>
<b>Valeur nette des créances dans ces entreprises associées et coentreprises</b>		<b>725</b>	<b>634</b>

Le Groupe n'a aucune obligation ni aucune restriction contractuelle par rapport aux entreprises associées et coentreprises.

## ANNEXE 18 - PARTICIPATIONS DISPONIBLES À LA VENTE, PRÊTS ET CAUTIONS

### I. Participations disponibles à la vente

	en milliers d'euros	2015	2014
<b>AU COÛT</b>			
<b>Au terme de l'exercice précédent</b>		<b>1.014</b>	<b>3.221</b>
Variations de l'exercice			
- Acquisitions			556
- Cessions et mises hors service (-)		-23	
- Actifs reclassés comme détenus en vue de la vente (-)			-2.763
<b>Au terme de l'exercice</b>		<b>991</b>	<b>1.014</b>
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR EXCEPTIONNELLES (-)</b>		<b>0</b>	<b>-430</b>
<b>Au terme de l'exercice précédent</b>			
Variations de l'exercice			
- Actifs reclassés comme détenus en vue de la vente (-)			430
<b>Au terme de l'exercice</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>		<b>991</b>	<b>1.014</b>

Toutes les participations sont considérées comme disponibles à la vente et sont appréciées en principe à leur juste valeur.

Etant donné qu'il n'est pas possible de procéder à une évaluation fiable de la juste valeur des autres participations, les actifs financiers pour lesquels il n'existe pas de marché actif sont appréciés au prix de revient. Il s'agit principalement de la participation de la SA Roularta Media Group dans la SA Omroepgebouw Flagey (522 k€), dans SA STM (208 k€) et dans CPP-INCOFIN (124 k€). Le Groupe ne prévoit pas de se défaire de ces actions à court terme.

En 2014, les participations relatives aux activités françaises ont été reclassées et enregistrées comme des actifs détenus en vue de la vente (voir Annexe 12).

### II. Prêts et cautions

	en milliers d'euros	2015	2014
<b>AU COÛT AMORTI</b>			
<b>Au terme de l'exercice précédent</b>		<b>3.630</b>	<b>1.240</b>
Variations de l'exercice			
- Additions		1.640	3.031
- Remboursements		-3.417	-641
<b>Au terme de l'exercice</b>		<b>1.853</b>	<b>3.630</b>
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR EXCEPTIONNELLES (-)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Au terme de l'exercice précédent</b>			
Variations de l'exercice			
<b>Au terme de l'exercice</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>		<b>1.853</b>	<b>3.630</b>

**Total participations disponibles à la vente, prêts et cautions**

**2.844**

**4.644**

Les prêts et cautions se composent de cautions, e.a. garanties locatives.

## ANNEXE 19 - CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

I. Clients et autres créances - non courants	en milliers d'euros	2015	2014
Autres créances		31.479	40
<b>Total clients et autres créances - non courants</b>		<b>31.479</b>	<b>40</b>

Les autres créances fin 2015 concernent une créance relative à la vente des activités françaises en 2015. Elle est porteuse d'intérêts et est garantie.

Une évaluation des créances douteuses est faite à la fin de l'exercice sur la base d'une évaluation de tous les montants ouverts. Les créances douteuses sont dépréciées au cours de l'année où elles sont identifiées comme telles.

Evolution de la dépréciation des créances douteuses non courantes :	en milliers d'euros	2015	2014
<b>Valeur nette au terme de l'exercice précédent</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Valeur nette au terme de l'exercice</b>		<b>0</b>	<b>0</b>

<b>II. Clients et autres créances - courants</b>	<b>en milliers d'euros</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Clients, bruts		64.106	63.451
Dépréciation des clients douteux courants (-)		-4.180	-4.584
Montants à facturer et notes de crédit à recevoir (*)		2.359	2.683
Montants à encaisser et fournisseurs débit		956	1.056
TVA à encaisser (*)		304	665
Autres créances		18.434	4.688
Dépréciation des autres créances douteuses courantes		-112	-1.829
<b>Total clients et autres créances - courants</b>		<b>81.867</b>	<b>66.130</b>

(\*) Pas d'actifs financiers comme définis dans IAS 32.

<b>Balance âgée des clients :</b>	<b>en milliers d'euros</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Valeur nette au terme de l'exercice</b>		<b>64.106</b>	<b>63.451</b>
- dont :			
* non échus et moins de 30 jours échus		46.638	40.373
* échus 30 - 60 jours		3.807	3.143
* échus 61 - 90 jours		2.850	3.177
* échus - plus de 90 jours		10.811	16.758
Aucune réduction de valeur n'a été actée pour les montants des actifs financiers échus à la date de ce rapport si leur recouvrement est toujours jugé probable.			
Une évaluation des créances douteuses est faite à la fin de l'exercice sur la base d'une évaluation de tous les montants ouverts. Les créances douteuses sont dépréciées au cours de l'année où elles sont identifiées comme telles.			
<b>Evolution de la dépréciation des clients douteux courants :</b>	<b>en milliers d'euros</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Valeur nette au terme de l'exercice précédent</b>		<b>-4.584</b>	<b>-7.330</b>
- Regroupements d'entreprises / scissions d'entreprises		-45	-22
- Dépréciation de l'exercice		-4.146	-4.556
- Reprise de dépréciation de l'exercice		4.594	5.093
- Crédits extournés comme non recouvrables et montants recouvrés au cours de l'exercice		40	
- Actifs reclasés comme détenus en vue de vente		2.191	
<b>Valeur nette au terme de l'exercice</b>		<b>-4.181</b>	<b>-4.584</b>

Dans la majorité des sociétés du Groupe, la dépréciation de la fin de l'exercice antérieur est reprise sur la base de l'évaluation en fin d'exercice, et une nouvelle dépréciation est comptabilisée.

Les moins-values réalisées sur créances (y compris sur les créances dépréciées à la fin de l'exercice précédent) figurent à l'Annexe 7.

<b>Evolution de la dépréciation des autres créances douteuses courantes :</b>	<b>en milliers d'euros</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Valeur nette au terme de l'exercice précédent</b>		<b>-1.829</b>	<b>-1.537</b>
- Dépréciation de l'exercice		-5	-292
- Reprise de dépréciation de l'exercice		1.722	
<b>Valeur nette au terme de l'exercice</b>		<b>-112</b>	<b>-1.829</b>

## ANNEXE 20 - ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

### I. Aperçu des actifs et passifs d'impôts différés

<b>Les actifs et passifs d'impôts différés comptabilisés sont afférents aux :</b>	<b>en milliers d'euros</b>	<b>2015</b>		<b>2014</b>	
		<b>Actifs d'impôts différés</b>	<b>Passifs d'impôts différés</b>	<b>Actifs d'impôts différés</b>	<b>Passifs d'impôts différés</b>
Immobilisations incorporelles	946	19.998	1.234	19.887	
Immobilisations corporelles	7	8.680	19	9.462	
Participations disponibles à la vente, prêts et caution	16	5.308	16	5.243	
Clients et autres créances		128	6		
Placements de trésorerie			244		
Charges à reporter et produits acquis			244		
Actions propres		21		21	
Résultat reporté		1.713		596	
Provisions	2.101	46	2.681		
Avantages du personnel non courants	999		1.165		
Dettes financières non courantes			609		
Autres dettes			1.234	845	
<b>Total impôts différés liés à des différences temporelles</b>	<b>4.069</b>	<b>35.894</b>	<b>6.599</b>	<b>36.907</b>	
Pertes fiscales		30.283		654	
Crédits d'impôts		21.782		3.730	
Compensation fiscale		-35.373	-35.373	-9.782	-9.782
<b>Actifs / passifs d'impôts différés nets</b>	<b>20.761</b>	<b>521</b>	<b>1.201</b>	<b>27.125</b>	

Les actifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés relatifs aux pertes fiscales à concurrence de 66.407 k€ (2014 : 25.395 k€) d'une part et relatifs aux différences temporelles à concurrence de 1 k€ (2014 : 1 k€) d'autre part, en raison du fait qu'il est improbable que des bénéfices futurs imposables soient disponibles sur lesquels ils pourront être imputés.

Les actifs d'impôts différés relatifs aux pertes fiscales ont été comptabilisés à concurrence de 458 k€ (2014 : 1.076 k€) pour les filiales qui ont subi une perte pendant l'exercice ou l'exercice précédent. Les budgets indiquent qu'il est probable que les filiales dégageront au cours des exercices futurs un bénéfice imposable suffisant pour pouvoir profiter de cette réduction de paiement d'impôts.

**II. Impôts différés liés aux reports de pertes fiscales et aux crédits d'impôts**

	en milliers d'euros	2015	2014	
	Reports de pertes fiscales	Crédits d'impôts	Reports de pertes fiscales	Crédits d'impôts
<b>Date d'expiration</b>				
2016				
2017		140		141
2018		254		254
Après 5 ans				
Sans date d'expiration	30.283	21.388	654	3.335
<b>Total impôts différés</b>	<b>30.283</b>	<b>21.782</b>	<b>654</b>	<b>3.730</b>

**ANNEXE 21 - STOCKS**

	en milliers d'euros	2015	2014
<b>Montant brut</b>			
Matières premières		4.682	4.958
Travaux en cours		543	550
Produits finis		197	194
Biens achetés en vue de leur revente		357	640
Contrats en cours		44	2
<b>Total montant brut (A)</b>	<b>5.823</b>	<b>6.344</b>	
<b>Dépréciations et autres corrections de valeur (-)</b>			
Produits finis		-159	-95
Biens achetés en vue de leur revente		-200	-95
<b>Total dépréciations et autres corrections de valeur (B)</b>	<b>-359</b>	<b>-190</b>	
<b>Valeur comptable</b>			
Matières premières		4.682	4.958
Travaux en cours		543	550
Produits finis		38	99
Biens achetés en vue de leur revente		157	545
Contrats en cours		44	2
<b>Total valeur comptable au coût (A+B)</b>	<b>5.464</b>	<b>6.154</b>	

**ANNEXE 22 - PLACEMENTS DE TRÉSORERIE, TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

I. Placements de trésorerie	en milliers d'euros	2015	2014
<b>AU COÛT</b>			
<b>Au terme de l'exercice précédent</b>		<b>721</b>	<b>23.439</b>
Variations de l'exercice			
- Remboursements et ventes		-415	-22.718
<b>Au terme de l'exercice</b>		<b>306</b>	<b>721</b>
<b>VARIATIONS DE LA JUSTE VALEUR</b>			
<b>Au terme de l'exercice précédent</b>		<b>105</b>	<b>-515</b>
Variations de l'exercice			
- Augmentation provenant des variations de la juste valeur			620
- Remboursements et ventes		-365	
<b>Au terme de l'exercice</b>		<b>-260</b>	<b>105</b>
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>		<b>46</b>	<b>826</b>
Les placements de trésorerie se composent d'une part des placements à court terme : 0 k€ (2014 : 20.001 k€). D'autre part, les placements de trésorerie se composent de droits portant sur la part du producteur dans les revenus nets dans le cadre d'un accord de tax shelter. Le cas échéant, des réductions de valeur y sont actées pour tenir compte de l'évolution de la valeur de marché.			
<b>II. Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>en milliers d'euros</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Soldes bancaires		22.990	32.487
Dépôts à court terme		15.500	500
Fonds en caisse		6	6
<b>Total trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		<b>38.496</b>	<b>32.993</b>

## ANNEXE 23 - CAPITAUX PROPRES

### Capital souscrit

Au 31 décembre 2015, le capital souscrit s'élève à 80.000 k€ (2014 : 203.225 k€), représenté par 13.141.123 (2014 : 13.141.123) actions ordinaires intégralement libérées. Ces actions n'ont pas de valeur nominale.

Au 19 mai 2015, une réduction de capital de 123.225 k€ a été effectuée au sein de Roularta Media Group SA afin d'éponger une partie des pertes reportées telles qu'établies dans les comptes annuels au 31 décembre 2014. Cette réduction de capital a été effectuée sans réduire le nombre d'actions émises par la société.

### Actions propres

Au 31 décembre 2015, le Groupe détient 641.150 actions propres (2014 : 657.850).

Au cours de l'exercice, 16.700 actions propres ont été attribuées aux titulaires d'options dans l'exercice de leurs options.

### Autres réserves

	en milliers d'euros	2015	2014
Primes d'émission	304	304	
Frais d'émission et d'augmentation du capital (net d'impôts différés)	-1.275	-1.267	
Réserves concernant des transactions dont le paiement est fondé sur des actions	5.476	5.460	
Réserves concernant les écarts actuariels des avantages du personnel non courants	-685	-2.923	
<b>Total autres réserves</b>	<b>3.820</b>	<b>1.574</b>	

Les réserves concernant des transactions dont le paiement est fondé sur des actions concernent les options sur actions comme décrit en Annexe 24.

## ANNEXE 24 - TRANSACTIONS DONT LE PAIEMENT EST FONDÉ SUR DES ACTIONS

Différents plans de droits de souscription et d'options sur actions ont été émis par la SA Roularta Media Group afin de permettre aux membres de la direction et du cadre de profiter de la croissance de l'entreprise et de l'évolution de l'action Roularta. Tous les plans de droits de souscription et d'options sur actions sont liquidés en instruments de fonds propres, où chacun des plans prévoit qu'une option ou un droit de souscription donne droit à une action Roularta contre le paiement du prix d'exercice. Les options deviennent inconditionnelles si le contrat de travail ou le mandat d'administrateur n'est pas résilié au moment de la période d'exercice suivante. Voici un relevé des plans de droits de souscription et d'options sur actions existants.

### Droits de souscription

Les 28.013 droits de souscription ont expiré le 10 octobre 2014 et n'ont pas été exercés. Ainsi, le Groupe n'a plus de droits de souscription en circulation.

### Options sur actions

Le comité de nomination et de rémunération décide de l'octroi de plans d'option en fonction des prestations fournies par la direction et par les cadres, de leur contribution à la réalisation des objectifs du Groupe et de leur engagement dans le développement à long terme de la stratégie du Groupe.

Les options sur actions doivent être exercées au prix qui correspond au prix moyen de clôture des actions du Groupe dans les trente jours avant la date d'offre ou au dernier cours de clôture qui précède le jour de l'offre. La durée maximale des options attribuées est présentée dans le tableau ci-après. Si l'option n'est pas exercée après la dernière période d'exercice, l'option vient à échéance. Les options qui ne peuvent pas encore être exercées sont renoncées si un membre de la direction ou un cadre quitte l'entreprise avant la dernière période d'exercice, sauf en cas de retraite ou de décès.

Résumé des options sur actions en circulation au profit de la direction et des cadres :

Date de l'offre	Nombre d'options offertes	Nombre d'options attribuées	Nombre d'options à exercer	Prix d'exercice en euros	Première période d'exercice	Dernière période d'exercice
2006	300.000	267.050	186.250	53,53	01/01 - 31/12/2010	01/01 - 31/12/2021
2008	300.000	233.650	147.900	40,00	01/01 - 31/12/2012	01/01 - 31/12/2023
2009	269.500	199.250	120.950	15,71	01/01 - 31/12/2013	01/01 - 31/12/2019
2014	203.750	114.700	114.700	11,73	01/01 - 31/12/2019	01/01 - 31/12/2025
	<b>1.073.250</b>	<b>814.650</b>	<b>569.800</b>			

Résumé des options sur actions en circulation pendant l'exercice :

	2015	2014
	Nombre d'options	Prix moyen en euros
	Nombre d'options	Prix moyen en euros
<b>En circulation au début de la période</b>	<b>490.800</b>	<b>38,11</b>
Attribuées pendant la période (règlement)	114.700	11,73
Auxquelles il est renoncé pendant la période	-11.750	41,39
Exercées pendant la période	-16.700	16,23
Expirées pendant la période	-7.250	21,93
<b>En circulation à la fin de la période</b>	<b>569.800</b>	<b>33,58</b>
Exerciables à la fin de la période	337.605	322.065

Pendant l'exercice, 16.700 options sur actions ont été exercées. Pendant l'exercice précédent, aucune option sur actions n'a été exercée. Les options sur actions qui restent ouvertes à la fin de la période présentent une durée restante moyenne de 6,9 ans.

En 2015, le prix moyen pondéré des actions à la date de l'exercice était de 21,6 euros (2014 : non applicable). Pour répondre à d'éventuelles obligations liées aux options sur actions, un programme de rachat d'actions propres a été mis sur pied dans le passé pour permettre à l'entreprise de satisfaire en partie à ces options futures.

La juste valeur des options attribuées en 2015 est de 4,39 euros et a été calculée à la date d'attribution, sur la base de la formule Black and Scholes. La volatilité attendue est basée sur la volatilité historique calculée à partir des données historiques de cinq ans. Il a été supposé que pour chaque période où l'exercice peut avoir lieu, l'exercice aura lieu immédiatement.

Le calcul de la juste valeur des actions attribuées en 2015 a été effectué sur la base des paramètres suivants :

La moyenne pondérée des prix des actions en € à la date d'attribution	14,67
La moyenne pondérée des prix d'exercice en €	11,73
Volatilité attendue	32%
La durée de vie des options (en années)	6
Le taux d'intérêt sans risque	0,6%
Les dividendes attendus	2,4%

Le Groupe a attribué en 2015 un montant de 16 k€ (2014 : -438 k€) dans les frais de personnel liés à des transactions de paiement basées sur des actions et opérées dans des instruments de capitaux propres. Tous les plans d'options attribués à partir du 7 novembre 2002 sont comptabilisés dans le compte de résultats.

## ANNEXE 25 - PROVISIONS

2015 Provisions, non courantes en milliers d'euros	Provisions pour contentieux	Provisions pour l'environnement	Provisions pour re- structuration	Autres provisions	Total
<b>Au terme de l'exercice précédent</b>	<b>9.903</b>	<b>9</b>	<b>338</b>	<b>6.586</b>	<b>16.836</b>
Variations de l'exercice					
- Provisions supplémentaires	102		300		402
- Augmentation des provisions existantes	366				366
- Montants utilisés (-)	-6.941	-4	-141	-1.558	-8.644
- Montants non utilisés repris (-)	-79			-464	-543
<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>3.351</b>	<b>5</b>	<b>497</b>	<b>4.564</b>	<b>8.417</b>

Les provisions pour contentieux portent principalement sur des litiges qui concernent la SA Roularta Media Group. Une description des litiges importants se trouve en Annexe 26. Les provisions relatives à l'environnement portent sur des opérations de dépollution de sols. Les provisions pour restructuration concernent la restructuration en Belgique pour un montant de 497 k€.

Les autres provisions comprennent entre autres, fin 2015, des provisions exceptionnelles pour le transfert d'une presse d'imprimerie.

2014 Provisions, non courantes en milliers d'euros	Provisions pour contentieux	Provisions pour l'environnement	Provisions pour re- structuration	Autres provisions	Total
<b>Au terme de l'exercice précédent</b>	<b>9.922</b>	<b>14</b>	<b>15.111</b>	<b>3.822</b>	<b>28.869</b>
Variations de l'exercice					
- Provisions supplémentaires				8	4.781
- Augmentation des provisions existantes		374			374
- Augmentation suite à des regroupements d'entreprises		11			11
- Reclassement aux passifs directement liés à des actifs classés comme détenus en vue de la vente	-404			-14.720	-1.661
- Montants utilisés (-)			-13	-85	-257
- Montants non utilisés repris (-)				-59	-59
<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>9.903</b>	<b>9</b>	<b>338</b>	<b>6.586</b>	<b>16.836</b>

## ANNEXE 26 - LITIGES IMPORTANTS

La SA Roularta Media Group est impliquée dans une procédure qui l'oppose devant le tribunal de commerce à son ancien partenaire Bookmark. Une provision de 578 k€ a été constituée dans le cadre de cette procédure.

La SA Kempenland exige des dommages et intérêts pour le non-respect d'un contrat d'impression par De Streekrant-De Weekkrantgroep. Le 12 septembre 2013, le tribunal de commerce de Turnhout a condamné De Streekrant-De Weekkrantgroep en première instance à payer à la SA Kempenland 3,96 M€ en principal, 4,06 M€ d'intérêts de retard et les frais de justice.

En appel, le jugement du premier juge a été confirmé dans les grandes lignes. La demande de capitalisation des intérêts par la SA Kempenland a cependant été refusée en appel. Le montant auquel la SA Roularta Media Group a été condamnée a été payé fin décembre 2015 à la partie adverse. Comme il subsiste une discussion concernant l'imputation des paiements effectués pendant la durée du différend, ainsi que des montants cantonnés, sur le montant final de la condamnation (principal, intérêts et frais), la SA Roularta Media Group a maintenu au 31 décembre 2015 une provision de 0,5 M€. La SA Roularta Media Group étudie la possibilité de se pourvoir en cassation contre cet arrêt.

Le 30 décembre 2011, la SAS QOL et la SAS QOL FI ont assigné la SA Roularta Media Group et la SA Vogue Trading Video en justice afin d'obtenir réparation du préjudice prétendument subi du fait du non-respect d'engagements contractuels. La demande totale se monte à 4,7 M€. En première instance, le tribunal de commerce de Bruxelles a déclaré l'action totalement non fondée. Entre-temps, la SAS QOL et la SAS QOL FI ont interjeté appel contre ce premier jugement. L'appel a été initié et des délais ont été arrêtés pour le dépôt des conclusions. Le management de Roularta Media Group dispose des arguments nécessaires pour réfuter cette demande. Dès lors, aucune provision n'a été constituée à cet effet.

Dans le cadre de la reprise de toutes les actions de la SA Coface Services Belgium (après Euro DB), la SA Roularta Media Group a également hérité d'un différend juridique en cours avec InfoBase. InfoBase prétend que la contrefaçon pour laquelle Coface Services Belgium a été condamnée dans le passé par le tribunal de première instance de Nivelles (arrêt du 15 novembre 2006) n'a pas cessé. Sur la base de cet arrêt, par lequel la SA Coface Services Belgium a été condamnée à la cessation immédiate de cette contrefaçon sous peine d'une astreinte de 1.000 euros par jour, InfoBase procède systématiquement à la signification d'astreintes. Une provision de 1,2 M€ avait été constituée pour faire face à ces astreintes. Par décision du juge des saisies de Nivelles du 5 janvier 2015, Euro DB a été condamnée à payer 1,28 M€ d'astreintes et de frais. Ce montant a

été cantonné par Euro DB auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Euro DB a fait appel de l'arrêt du juge des saisies de Nivelles. Par prudence – et en dépit d'un arrêt positif prononcé le 12 février 2015 par le tribunal de première instance de Bruxelles qui, dans un procès parallèle, a jugé qu'Euro DB n'est plus coupable de contrefaçon –, le management a décidé de porter la provision déjà constituée à 2,1 M€, soit une hausse de 0,40 M€ correspondant au montant des astreintes et frais potentiels. InfoBase a interjeté appel contre l'arrêt positif prononcé le 12 février 2015 par le tribunal de première instance de Bruxelles.

## ANNEXE 27 - AVANTAGES DU PERSONNEL NON COURANTS

### I. Aperçu général

	en milliers d'euros	2015	2014
Régimes de pension à prestations définies		217	619
Autres avantages du personnel non courants		3.310	3.574
<i>Avantage tarifaire futur des abonnements</i>		613	599
<i>Régimes de préretraite</i>		587	753
<i>Primes de jubilé</i>		2.110	2.222
<b>Total avantages du personnel</b>		<b>3.527</b>	<b>4.193</b>

### II. Régimes de pension à prestations définies

Il existe différents plans de pension à prestations définies au sein du Groupe, la prestation étant fonction du nombre d'années de service et du salaire.

Pour les plans belges, des actifs sont détenus dans des fonds conformément aux dispositions légales locales. Les charges de pension sont calculées par un actuarié sur la base de la méthode «projected unit credit» pour chaque plan. Les obligations relatives au temps de service passé et les placements constitués sont calculés sur la base de cette méthode. La différence entre les deux (valeur nette) est reprise dans le bilan du Groupe.

En Belgique, la législation requiert que l'employeur garantisse un taux de rendement minimum pour les régimes à cotisations définies. Pour les cotisations versées jusqu'à la fin de 2015, le rendement minimum s'élève à 3,25% pour les cotisations patronales et à 3,75% pour les cotisations personnelles des travailleurs. Pour les nouveaux versements à partir de 2016, le rendement minimum légal est relié au rendement des obligations linéaires belges à 10 ans, avec un minimum de 1,75% et un maximum de 3,75%. Le calcul de ce rendement minimum est basé sur la moyenne de toute la carrière de la personne affiliée. Du fait de ces rendements minimums garantis, tous les régimes à cotisations définies belges sont considérés dans le cadre d'IFRS comme des régimes de pension à prestations définies. Ces régimes financés par les assurances de groupe ont été traités dans le passé comme des régimes à cotisations définies étant donné que des taux d'intérêt supérieurs étaient applicables et que le rendement sur les plans de pension offerts par les institutions d'assurance était suffisant pour répondre aux conditions de rendement minimum.

En 2014, dans le cadre légal précédent, l'application de la méthode «projected unit credit» était considérée comme problématique et l'évolution future du rendement minimum légal était incertaine. En conséquence, au 31 décembre 2014, le Groupe n'a pas reconnu de dette nette dans le bilan consolidé puisque pour la plupart des plans belges, les compagnies d'assurances ont confirmé qu'un rendement total net moyen de minimum 3,25% serait atteint jusqu'en 2016.

	en milliers d'euros	2015	2014
<b>A. Montants comptabilisés au bilan</b>			
1. Obligations nettes résultant des régimes à prestations définies financés		152	610
1.1. Valeur actuelle des obligations intégralement ou partiellement financées		1.973	1.927
1.2. Juste valeur des actifs du régime (-)		-1.821	-1.317
2. Valeur actuelle des obligations non financées		0	9
3. Reclassification : les plans de cotisations belges		65	
<b>Obligations résultant des régimes à prestations définies, total</b>		<b>217</b>	<b>619</b>
<b>B. Charge nette comptabilisée dans le résultat global</b>			
<i>Comptabilisée dans le compte de résultats</i>			
1. Coûts des services rendus au cours de l'exercice		63	47
2. Charges d'intérêt		42	32
3. Rendement attendu des actifs du régime (-)		-30	-28
4. Coûts des services passés (les plans de cotisations belges)		65	
<b>Charge nette comptabilisée dans le compte de résultats</b>		<b>140</b>	<b>51</b>
<i>Comptabilisée dans les autres éléments du résultat global</i>			
1. Ecarts actuariels, nets		-486	274
<b>Charge nette comptabilisée dans les autres éléments du résultat global</b>		<b>-486</b>	<b>274</b>
<b>Charge nette comptabilisée dans le résultat global</b>		<b>-346</b>	<b>325</b>
<b>C. Mouvements de la valeur actuelle de l'obligation brute résultant des régimes à prestations définies</b>			
<b>Valeur actuelle de l'obligation résultant des régimes à prestations définies, solde d'ouverture</b>		<b>1.936</b>	<b>909</b>
1. Coûts des services rendus au cours de l'exercice		63	47
2. Charges d'intérêt		42	32
3. Ecarts actuariels, nets		-66	271
4. Contribution participant du régime		19	21
5. Indemnités payées (-)		-12	-97
6. Reclassification : les plans de cotisations belges		29.721	
7. Autre augmentation / (diminution)		-9	753
<b>Valeur actuelle de l'obligation résultant des régimes à prestations définies, solde de clôture</b>		<b>31.694</b>	<b>1.936</b>

	en milliers d'euros	2015	2014
<b>D. Mouvements de la juste valeur des actifs du régime résultant des régimes à prestations définies</b>			
Juste valeur des actifs du régime résultant des régimes à prestations définies, solde d'ouverture		<b>1.317</b>	<b>756</b>
1. Taux de rendement attendu des actifs du régime		30	28
2. Ecarts actuariels, nets		420	-3
3. Contribution employeur		47	50
4. Contribution participant du régime		19	21
5. Indemnités payées (-)		-12	-97
6. Reclassification : les plans de cotisations belges		29.656	
7. Autre augmentation / (diminution)			562
Juste valeur des actifs du régime résultant des régimes à prestations définies, solde de clôture		<b>31.477</b>	<b>1.317</b>
Taux de rendement réel des actifs du régime		<b>30</b>	<b>25</b>
<b>E. Principales hypothèses actuarielles</b>			
1. Taux d'actualisation		2,5%	2,2%
2. Taux de rendement attendu des actifs du régime		2,5%	2,2%
3. Taux attendu d'augmentation des salaires		3,0%	1,0%
4. Augmentations futures des prestations définies		2,0%	2,0%
en milliers d'euros	2015	2014	2013
Valeur actuelle de l'obligation brute résultant des régimes à prestations définies	1.973	1.936	6.078
Juste valeur des actifs du régime résultant des régimes à prestations définies	1.821	1.317	756
<b>Déficit / (surplus)</b>	<b>152</b>	<b>619</b>	<b>5.322</b>
Ajustements liés à l'expérience : augmentation (diminution) de l'obligation brute	-66	271	-115
Ajustements liés à l'expérience : augmentation (diminution) des actifs du régime	420	-3	7
			2

La stratégie d'investissement mise en œuvre dans le cadre des plans de pension est de nature défensive. Les investissements en valeurs à revenu fixe sont ainsi largement privilégiés, afin de garantir ainsi la sécurité, le rendement et la liquidité des investissements. Il est également veillé à une diversification et à une répartition judicieuse des investissements.

Les principales catégories d'actifs du régime et le pourcentage que chaque catégorie principale constitue de la juste valeur du total des actifs du régime :

	2015	2014
Titres à revenu fixe et trésorerie	88%	90%
Actions	6%	4%
Biens immobiliers	6%	6%

Le Groupe s'attend à des cotisations à la hauteur de 49 k€ versées aux régimes à prestations définies en 2016.

#### Sensibilité

Concernant ces régimes de pension à prestations définies, le Groupe est exposé à un risque de baisse des taux d'intérêt (taux d'escompte), qui donnera lieu à une hausse des obligations.

#### III. Régimes à cotisations définies

Il existe plusieurs régimes à cotisations définies dans le Groupe.

Pour les plans belges, la loi relative aux pensions complémentaires définit un rendement minimum garanti comme décrit ci-dessus sous section II. Du fait de ces rendements minimums garantis, tous les régimes à cotisations définies belges sont considérés dans le cadre d'IFRS comme des régimes de pension à prestations définies à partir de 2015.

Aperçu des régimes à cotisations définies	en milliers d'euros	2015	2014
Contributions payées - employeur		2.926	2.939
Contributions payées - participant du régime		383	396

#### IV. Options sur actions et droits de souscription

Voir Annexe 24.

**ANNEXE 28 - DETTES FINANCIÈRES**

2015	en milliers d'euros	Courant		Non courant		Total
		1 an au plus	2 ans	3 à 5 ans	plus de 5 ans	
<b>Dettes financières</b>						
Emprunt obligataire			99.865		99.865	
Emprunt obligataire convertible					0	
Dettes de location-financement		6			6	
Etablissements de crédit	2.856	2.021	3.211	6.263	14.351	
<b>Total dettes financières selon l'échéance</b>	<b>2.862</b>	<b>2.021</b>	<b>103.076</b>	<b>6.263</b>	<b>114.222</b>	

2014	en milliers d'euros	Courant		Non courant		Total
		1 an au plus	2 ans	3 à 5 ans	plus de 5 ans	
<b>Dettes financières</b>						
Emprunt obligataire			99.767		99.767	
Emprunt obligataire convertible			71		71	
Dettes de location-financement		3	3	3	9	
Etablissements de crédit	2.483	2.021	4.204	7.291	15.999	
<b>Total dettes financières selon l'échéance</b>	<b>2.486</b>	<b>2.095</b>	<b>103.974</b>	<b>7.291</b>	<b>115.846</b>	

RAPPORT ANNUEL  
2015  
0100  
En septembre 2012, RMG a procédé à une offre publique de souscription obligataire. Cet emprunt obligataire portant sur un montant de 100,0 millions d'euros a pour date d'émission le 10 octobre 2012, sa durée est de 6 ans et il offre un intérêt annuel fixe de 5,125% brut.

Les fournisseurs de crédit, à l'exception de ceux de l'emprunt obligataire, imposent des clauses relatives au taux d'endettement calculé sur les chiffres combinés avec des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Ces clauses sont relatives au taux d'endettement (dette financière nette/EBITDA doit être inférieure à 3), à la couverture d'intérêt (EBITDA/charges financières nettes doit être supérieur à 4), au ratio d'endettement (dette financière nette/capitaux propres doit être inférieure à 80%), à la solvabilité (minimum 25%) et à la distribution de dividendes. Au 31 décembre 2015, le Groupe peut satisfaire à ces covenants imposés.

Les dettes garanties incluses dans les dettes financières se composent comme suit (en milliers d'euros) :

Dettes de location-financement	6
Etablissements de crédit	6.325

Elles sont garanties par (en milliers d'euros) :

Hypothèques	11.000
Gages sur fonds de commerce	2.500

Pour plus d'informations concernant l'exposition du Groupe aux risques de change et risques de taux : voir Annexe 32.

**ANNEXE 29 - AUTRES ANNEXES RELATIVES AUX PASSIFS**

2015	en milliers d'euros	Courant		Non courant		Total
		1 an au plus	2 ans	3 à 5 ans	plus de 5 ans	
<b>Dettes commerciales et autres dettes</b>						
Dettes commerciales			48.086			48.086
Acomptes reçus			19.841			19.841
Avantages du personnel			18.008			18.008
- dont dettes envers les employés			11.224			11.224
- dont dettes envers les administrations publiques			6.784			6.784
Impôts			1.630			1.630
Autres dettes			20.277		37	20.314
Instruments dérivés			0			0
Charges à imputer et produits à reporter			5.598			5.598
<b>Total des dettes selon l'échéance</b>	<b>113.440</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>37</b>	<b>113.477</b>	

2014	en milliers d'euros	Courant		Non courant		Total
		1 an au plus	2 ans	3 à 5 ans	plus de 5 ans	
<b>Dettes commerciales et autres dettes</b>						
Dettes commerciales			66.844			66.844
Acomptes reçus			19.800			19.800
Avantages du personnel			14.770			14.770
- dont dettes envers les employés			11.127			11.127
- dont dettes envers les administrations publiques			3.643			3.643
Impôts			3.004			3.004
Autres dettes			15.941		37	15.978
Instruments dérivés			293			293
Charges à imputer et produits à reporter			5.691			5.691
<b>Total des dettes selon l'échéance</b>	<b>126.343</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>37</b>	<b>126.380</b>	

Dettes commerciales courantes	en milliers d'euros	2015		2014	
		2015	2014	2015	2014
Fournisseurs				33.219	52.391
Factures à recevoir / Notes de crédit à établir (*)				14.091	13.650
Clients crédit				776	803
<b>Total dettes commerciales courantes</b>	<b>48.086</b>	<b></b>	<b></b>	<b>66.844</b>	<b></b>

RAPPORT ANNUEL  
2015  
0101

<b>Autres dettes courantes</b>	<b>en milliers d'euros</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Taxes indirectes à payer (*)		4.410	4.632
Autres dettes		15.867	11.309
<b>Total autres dettes courantes</b>		<b>20.277</b>	<b>15.941</b>

Les taxes indirectes concernent essentiellement la TVA, le précompte professionnel et les impôts provinciaux et communaux.

<b>Charges à imputer et produits à reporter</b>	<b>en milliers d'euros</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Intérêts à imputer		1.212	1.504
Charges à imputer et produits à reporter (*)		4.386	4.098
Valeur comptable des subventions publiques (*)			89
<b>Total charges à imputer et produits à reporter</b>		<b>5.598</b>	<b>5.691</b>

(\*) Pas de dettes financières comme définies dans IAS 32.

## ANNEXE 30 - CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT ET CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

### I. Contrats de location-financement

	<b>Valeur actualisée des paiements minimaux futurs</b>		<b>Paiements minimaux futurs</b>		
	<b>en milliers d'euros</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
< 1 an		6	3	7	4
1 à 5 ans			6		6
		<b>6</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>10</b>
Paiements minimaux futurs, intérêts				-1	-1
<b>Valeur actualisée des paiements minimaux futurs</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	
Inclus dans les dettes financières :					
Dettes de location-financement courantes				6	3
Dettes de location-financement non courantes					6
				<b>6</b>	<b>9</b>

Les contrats de location-financement conclus par le Groupe se rapportent au matériel roulant.

	<b>en milliers d'euros</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Intérêts au titre des contrats de location-financement comptabilisés en charge		1	1

Les intérêts au titre des contrats de location-financement sont comptabilisés en charge sur la durée du contrat.

### II. Contrats de location simple

	<b>en milliers d'euros</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Paiements au titre des contrats de location simple comptabilisés en charge		12.181	13.737
Le Groupe a surtout des contrats de location simple pour des bâtiments, machines, voitures d'entreprise et du matériel de bureau. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charge sur une base linéaire sur la durée du contrat.			
<b>Paiements minimaux futurs relatifs à la location en vertu de contrats de location simple non résiliables:</b>	<b>en milliers d'euros</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
< 1 an		13.427	20.800
1 à 5 ans		23.096	59.031
> 5 ans		2	3
		<b>36.525</b>	<b>79.834</b>

## ANNEXE 31 - PASSIFS ÉVENTUELS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS POUR L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le Groupe ne se porte plus garant d'obligations (2014 : 2.550 k€). Des gages sur fonds de commerce ont été constitués pour un montant total de 2.500 k€ (2014 : 2.524 k€). Les engagements contractuels pris pour l'achat de papier à des tiers par le Groupe s'élèvent à 4.312 k€ (2014 : 4.063 k€).

Il n'y a pas d'engagements contractuels matériels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles.

## ANNEXE 32 - INSTRUMENTS FINANCIERS - RISQUES ET JUSTE VALEUR

Dans l'exercice de son activité, le Groupe est exposé à des risques de change, de taux, de crédit et de marché. Les produits dérivés sont utilisés pour réduire les risques liés aux fluctuations des cours de change et des taux d'intérêt.

### A. Risque de change

#### Activités opérationnelles

Le Groupe est exposé à un risque de change à l'égard du USD. Les risques de change identifiés par le management se présentent lors des achats ou des engagements fermes d'achat en USD dans le secteur des Médias Audiovisuels et par des activités extérieures à la zone euro. Par ailleurs, le Groupe subit, dans une certaine mesure, des risques de change concernant ses activités opérationnelles.

Pour des achats et des engagements fermes d'achat en USD, le Groupe utilise des contrats de change pour couvrir le risque de variation de la juste valeur d'une obligation reprise, ou d'un engagement ferme non repris en USD dans le secteur d'activité Médias Audiovisuels. Les contrats à terme conclus dans cet objectif n'ont cependant pas d'effet direct sur la situation financière ou les résultats du Groupe car ils ont été conclus par des sociétés associées qui sont reprises dans la situation financière et les résultats du Groupe en utilisant la méthode de mise en équivalence.

Nonobstant ces contrats de change, des fluctuations en USD peuvent avoir un impact limité sur les résultats d'exploitation du Groupe.

Pour ce qui concerne les risques de change opérationnels encourus via des activités en dehors de la zone euro, à savoir en Serbie, ils sont très limités pour le Groupe. Les flux nets de trésorerie vers et de cette entité, et leur timing, sont tels qu'aucune position de change significative n'a été engendrée.

#### Activités de financement

Au 31 décembre 2015, il n'y a pas d'activités de financement présentant un risque de change potentiel.

#### Sensibilité estimée au risque de change

Compte tenu de la couverture des risques de change évoquée ci-dessus, le management est d'avis que les risques de fluctuation de la valeur réelle ou des flux de trésorerie futurs des instruments financiers ayant un impact sur le résultat ou les fonds propres du fait de variations de change, ne sont pas tangibles.

#### B. Risque de taux

Les échéances des dettes et obligations financières figurent à l'Annexe 28.

Les emprunts obligataires et les emprunts auprès des établissements de crédit affichent un taux d'intérêt fixe ou variable.

Le tableau ci-dessous résume les taux d'intérêt effectifs, à la date du bilan, de ces emprunts à intérêts (emprunt obligataire convertible, emprunt obligataire et établissements de crédit) :

Taux d'intérêt	en milliers d'euros	2015	2014	Taux d'intérêt réel
Taux d'intérêt fixe		600	840	entre 1,5% et 3,5%
Taux d'intérêt fixe		102.981	103.473	entre 4% et 6%
Taux d'intérêt fixe avec marge variable		9.800	11.457	entre 4% et 6%

Le Groupe a en outre des comptes courants négatifs contractés auprès des établissements de crédit pour un montant total de 841 k€ (2014 : 66 k€), qui ont un taux d'intérêt de marché variable.

Les prêts aux coentreprises, comptabilisés à la rubrique autres emprunts, ont un taux d'intérêt fixe qui est révisable après trois ou cinq ans.

Pour couvrir les risques résultant des fluctuations défavorables des taux d'intérêt, le Groupe a utilisé des instruments financiers, à savoir des contrats IRS.

Au 31 décembre 2015 et 2014, il n'y avait pas d'instruments financiers qui sont considérés comme des contrats de couverture de flux de trésorerie selon les normes IAS 39.

De plus, il y a certains contrats qui ne peuvent pas être considérés comme des contrats de couverture selon les normes IAS 39.

Au 31 décembre 2015, il n'y avait plus de tels contrats (2014: contrats IRS d'un montant notionnel total de 35.000 k€).

Les échéances des montants notionnels des instruments financiers se résument comme suit :

2014	en milliers d'euros	Courant	Non courant
		1 an au plus	2 ans
<b>Interest Rate Swap</b>	<i>Non-couverture de flux de trésorerie</i>	35.000	

Les justes valeurs à la date du bilan de ces instruments financiers se résument comme suit :

	en milliers d'euros	2015		2014	
		Créance	Obligation	Créance	Obligation
<b>Interest Rate Swap</b>	<i>Non-couverture de flux de trésorerie</i>	0	0	0	-293

L'impact de l'évolution des valeurs de marché (avant impôts) de ces instruments financiers se résume comme suit :

2015	en milliers d'euros	Evolution	Comptabilisées	Comptabilisées
		valeurs de marché	dans les fonds propres	dans le compte de résultats
<b>Interest Rate Swap</b>	<i>Non-couverture de flux de trésorerie</i>	293		293

2014	en milliers d'euros	Evolution	Comptabilisées	Comptabilisées
		valeurs de marché	dans les fonds propres	dans le compte de résultats
<b>Interest Rate Swap</b>	<i>Non-couverture de flux de trésorerie</i>	558		558

Les modifications reprises dans le compte de résultats sont actées sous les résultats financiers.

#### Analyse de sensibilité aux taux d'intérêt

Compte tenu des contrats de couverture mentionnés plus haut, qui limitent le risque d'intérêt, il a été vérifié dans quelle mesure une hausse ou une baisse générale de 100 points de base appliquée dans une même mesure à toutes les durées influencerait la charge d'intérêt comptabilisée en 2015 des prêts encore en cours fin 2015.

Compte tenu du fait qu'il n'y a aucun prêt en cours avec taux d'intérêt variable à fin 2015, le Groupe n'est pas soumis à la sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt au 31 décembre 2015.

### C. Risque de crédit

Le Groupe est exposé au risque de crédit sur ses clients, ce qui pourrait entraîner des pertes de crédit.

Pour maîtriser le risque de crédit, des études de solvabilité sont effectuées à l'égard des clients qui souhaitent bénéficier d'importantes facilités de crédit. Dans le cas où ces études mènent à une conclusion négative, l'octroi du crédit est refusé ou limité. En outre, le Groupe utilise des instruments commerciaux financiers, comme des lettres de change, pour gérer son risque de crédit et une assurance-crédit est contractée pour un pourcentage limité des clients étrangers de l'imprimerie.

Aucune concentration importante de risques de crédit avec une seule contrepartie n'a été enregistrée au 31 décembre 2015.

En dépit de l'intention de RMG de limiter ses risques de crédit, l'entreprise peut se trouver confrontée à une détérioration de la solvabilité de ses clients. L'impossibilité éventuelle de conclure une police d'assurance-crédit relativement à certains clients peut avoir un impact réellement négatif sur les activités, la position financière et/ou les résultats d'exploitation de RMG.

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Groupe au risque de crédit. La valeur comptable est rapportée, dépréciations comprises. Un état de cette valeur comptable figure au point F. ci-après, les dépréciations étant détaillées à l'Annexe 19.

### D. Risque de liquidité

Les échéances contractuelles des dettes financières se trouvent en Annexe 28 et se sont résumées ci-dessous, ainsi que les charges d'intérêt.

L'endettement de RMG et les restrictions convenues dans les contrats de financement peuvent avoir une influence néfaste sur la situation de trésorerie de RMG. La rupture éventuelle de covenants peut donner lieu à l'exigibilité immédiate des crédits.

Le Groupe prévoit de respecter ses engagements par les flux de trésorerie opérationnels. En outre, le Groupe dispose de plusieurs lignes de crédit à court terme pour un montant total de 26.000 k€ (2014: 39.000 k€).

Ces lignes de crédit créent une réserve supplémentaire de fonds de roulement. Il n'existe pour ces facilités de crédit aucune durée spécifique garantie par les prêteurs. A fin 2015 et 2014, le Groupe n'a pas fait appel à ces lignes de crédit.

RMG gère les flux de trésorerie et de financement et les risques qui en découlent par le biais d'une politique de trésorerie au niveau du Groupe. Pour optimiser les positions patrimoniales et limiter au maximum les charges d'intérêt y afférentes, les flux de trésorerie des filiales du Groupe sont centralisés le plus possible au sein d'un cash pool.

#### Dettes financières 2015 en milliers d'euros

	Courant	Non courant			Total	
		1 an au plus	2 ans	3 à 5 ans		
Total dettes financières selon l'échéance		2.862	2.021	103.076	6.263	114.222

#### Charges d'intérêt en milliers d'euros

	Courant	Non courant			Total
		1 an au plus	2 ans	3 à 5 ans	
Emprunt obligataire		5.125	5.125	5.125	15.375
Etablissements de crédit		531	425	903	784
					2.643

### E. Gestion du capital

RMG tente constamment d'optimiser la structure de son capital (combinaison de dettes et de capitaux propres). Le principal objectif de la structure du capital est la maximalisation de la valeur d'actionnaire tandis que, dans le même temps, la flexibilité financière souhaitée est maintenue pour réaliser des projets stratégiques.

Lorsque nous analysons notre structure de capital, nous utilisons la même distinction dettes/fonds propres que celle appliquée dans nos comptes selon les IFRS.

### F. Juste valeur

La valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers s'élèvent à :

en milliers d'euros	Annexe	2015		2014	
		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>Actifs non courants</b>					
Participations disponibles à la vente, prêts et cautions	18	2.844	2.844	4.646	4.646
Clients et autres créances	19	31.479	31.479	40	40
<b>Actifs courants</b>					
Clients et autres créances	19	79.204	79.204	62.782	62.782
Placements de trésorerie	22	46	46	826	826
Trésorerie	22	38.496	38.496	32.993	32.993
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	12	0	0	151.933	151.933
<b>Passifs non courants</b>					
Dettes financières	28	-111.360	-112.708	-113.360	-113.524
Autres dettes	29	-37	-37	-37	-37
<b>Passifs courants</b>					
Dettes financières	28	-2.862	-3.397	-2.486	-3.065
Dettes commerciales	29	-33.995	-33.995	-53.194	-53.194
Acomptes reçus	29	-19.841	-19.841	-19.800	-19.800
Autres dettes	29	-15.867	-15.867	-11.309	-11.309
Produits dérivés financiers		0	0	-293	-293
Intérêts à imputer	29	-1.212	-1.212	-1.504	-1.504
Passifs directement liés à des actifs classés comme détenus en vue de la vente	12	0	0	-97.022	-97.022

La section ci-dessous résume les méthodes et hypothèses les plus importantes utilisées pour l'estimation de la juste valeur des instruments financiers repris dans ce détail.

#### Participations disponibles à la vente

Comme spécifié à l'Annexe 18: comme aucune estimation fiable ne peut être faite de la juste valeur des participations reprises dans cette rubrique, les actifs financiers pour lesquels il n'existe pas de marché actif sont valorisés à leur prix coûtant.

**Prêts, cautions, clients, autres créances, dettes commerciales et autres dettes**

Pour les créances et les dettes présentant une durée initiale d'un an au plus, la valeur nominale est censée refléter la juste valeur, compte tenu de la courte durée. Pour les créances à plus d'un an, il a été constaté que la valeur comptable reflète la juste valeur.

**Dettes financières**

La juste valeur des emprunts et des dettes de location-financement est calculée sur la base de la valeur au comptant des flux de trésorerie futurs attendus du fait des remboursements et paiements d'intérêts.

**Autres passifs**

Pour les passifs courants, la valeur nominale est censée refléter la juste valeur, compte tenu de la courte durée. Pour les dettes commerciales à plus d'un an, il a été constaté que la valeur comptable reflète la juste valeur. Pour les instruments dérivés financiers, la juste valeur est déterminée sur la base de la valorisation du marché à la date du bilan.

**Hiérarchie pour l'évaluation de la juste valeur**

Au 31 décembre 2015, les instruments financiers valorisés à la juste valeur sont :

	en milliers d'euros	31/12/2015	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Actifs valorisés à la juste valeur</b>					
Placements de trésorerie		46		46	

Au 31 décembre 2014, les instruments financiers valorisés à la juste valeur sont :

	en milliers d'euros	31/12/2014	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Actifs valorisés à la juste valeur</b>					
Placements de trésorerie		826		826	
<b>Passifs valorisés à la juste valeur</b>					

L'hiérarchie à 3 niveaux pour l'évaluation de la juste valeur est :

- niveau 1 : prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques
- niveau 2 : des données autres que des prix cotés inclus dans le niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (c'est-à-dire le prix) ou indirectement (c'est-à-dire un dérivé du prix)
- niveau 3 : des données pour l'actif ou le passif qui ne sont pas basées sur des données de marché observables (données non observables)

Au cours de l'année 2015, il n'y avait pas de transferts entre niveaux.

**ANNEXE 33 - ACQUISITIONS DE FILIALES**

L'acquisition suivante, avec impact sur les comptes annuels consolidés, est intervenue en 2015 :

Le 29 octobre 2015, Roularta Media Group SA a acquis une participation de 65% dans le capital de Storesquare SA. Il s'agissait de la reprise d'une plate-forme existante – une start-up « market place » ou place de marché électronique – qui était surtout active à l'échelle régionale. Cette plate-forme est développée aujourd'hui par UNIZO, Roularta et KBC en vue du déploiement en 2016 d'une plate-forme de commerce électronique nationale. Le prix d'acquisition comprend un earn-out.

Le 19 novembre 2015, Roularta Media Group SA a acquis les 50% des actions de Himalaya SA qui n'était pas encore en sa possession. Le fonds de commerce (marques, contenu, bases de données, immobilisations corporelles...) de Himalaya SA a ensuite été vendu.

Les acquisitions suivantes étaient intervenues en 2014 : le 9 janvier 2014, Roularta Media Group SA avait acquis les 50% restants des actions de Roularta HealthCare SA qui n'étaient pas encore en sa possession. En outre, au 14 février 2014, les 50% restants des actions de Roularta Business Leads SA qui n'étaient pas encore détenus par le Groupe, avaient été acquises.

Les acquisitions de 2015 et 2014 ont été comptabilisées selon la méthode d'acquisition conforme à l'IFRS 3 - *Regroupements d'entreprises* (version corrigée).

Le tableau ci-dessous présente un résumé des montants versés et des justes valeurs des actifs et passifs acquis qui répondent aux principes de comptabilisation de la norme IFRS 3 - *Regroupements d'entreprises* à la date d'acquisition:

	en milliers d'euros	2015	2014
<b>ACTIFS</b>			
<b>Actifs non courants</b>		<b>1.143</b>	<b>1.165</b>
Immobilisations incorporelles		1.109	1.342
Immobilisations corporelles		4	17
Participations disponibles à la vente, prêts et cautions		3	-590
Actifs d'impôts différés		27	396
<b>Actifs courants</b>		<b>254</b>	<b>2.679</b>
Clients et autres créances		251	2.511
Trésorerie et équivalents de trésorerie		3	168
<b>Total de l'actif</b>		<b>1.397</b>	<b>3.844</b>

	en milliers d'euros	2015	2014
<b>PASSIFS</b>			
<b>Passifs non courants</b>		<b>1.268</b>	<b>127</b>
Provisions			127
Autres dettes		1.268	
<b>Passifs courants</b>		<b>516</b>	<b>3.976</b>
Dettes financières			55
Dettes commerciales		373	1.875
Acomptes reçus		102	366
Avantages du personnel		9	330
Impôts			1
Autres dettes		32	1.200
Charges à imputer et produits à reporter			149
<b>Total du passif</b>		<b>1.784</b>	<b>4.103</b>
<b>Total actif net acquis</b>		<b>-387</b>	<b>-259</b>
Actif net acquis		-387	-259
Goodwill		1.362	997
<b>Prix d'acquisition payé / à payer en trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		<b>975</b>	<b>738</b>
Placements, trésorerie et équivalents de trésorerie acquis		-3	-168
<b>Sortie de trésorerie nette</b>		<b>972</b>	<b>570</b>

Le chiffre d'affaires et le résultat des entreprises acquises inclus dans le chiffre d'affaires et le résultat du Groupe sont :

2015	en milliers d'euros	Chiffre d'affaires de l'exercice	Résultat de l'exercice
- Storesquare SA		0	-116
- Himalaya SA		227	-826
<b>2014</b>	<b>en milliers d'euros</b>	<b>Chiffre d'affaires de l'exercice</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>
- Roularta HealthCare SA		5.884	-398
- Roularta Business Leads SA		867	372

Si l'acquisition de ces participations avait eu lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et le 1<sup>er</sup> janvier 2014, cela n'aurait eu aucun effet significatif sur le chiffre d'affaires et le résultat qui ont été enregistrés dans le compte de résultats consolidé.

Au 31 juillet 2015, Roularta Media Group SA a exercé son option d'achat d'actions Proxistore à l'égard des actionnaires IPM et Kadenza pour un prix d'acquisition de 650 k€. Le pourcentage de sa participation passe dès lors de 35,87% à 50,0%. Proxistore SA est comptabilisée suivant la méthode de la mise en équivalence.

## ANNEXE 34 - CESSIONS DE FILIALES

Au cours de l'exercice, les activités françaises ont été vendues. Pour plus de détails : voir Annexe 11.

Le 31 décembre 2015, la participation du Groupe dans City Magazine Roularta d.o.o. (100%) a été cédée. Les résultats de l'exercice 2015 de cette société ont été repris dans la consolidation, à concurrence d'un chiffre d'affaires de 347 k€ et une perte de 132 k€.

Au cours de l'exercice précédent, aucune filiale n'a été vendue.

La valeur comptable des actifs et passifs des filiales abandonnées à la date de cession est présentée ci-dessous. Etant donné que les activités françaises étaient reclassées comme des actifs / passifs des activités abandonnées au 31 décembre 2014, les soldes vendus fin mai 2015 ne représentent aucune mutation du bilan poursuivi.

	en milliers d'euros	2015	2014
<b>ACTIFS</b>			
<b>Actifs non courants</b>		<b>98.300</b>	<b>0</b>
Immobilisations incorporelles		90.420	
Immobilisations corporelles		1.337	
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		1.543	
Participations disponibles à la vente, prêts et cautions		3.084	
Clients et autres créances		1.948	
Actifs d'impôts différés		-32	
<b>Actifs courants</b>		<b>54.508</b>	<b>0</b>
Stocks		2.314	
Clients et autres créances		44.029	
Trésorerie et équivalents de trésorerie		3.018	
Charges à reporter et produits acquis		5.147	
<b>Total de l'actif</b>		<b>152.808</b>	<b>0</b>

	en milliers d'euros	2015	2014
<b>PASSIFS</b>			
<b>Passifs non courants</b>	<b>12.379</b>	<b>0</b>	
Provisions	4.469		
Avantages du personnel	7.794		
Autres dettes	116		
<b>Passifs courants</b>	<b>76.279</b>	<b>0</b>	
Dettes financières	510		
Dettes commerciales	36.608		
Acomptes reçus	17.278		
Avantages du personnel	13.205		
Autres dettes	8.573		
Charges à imputer et produits à reporter	105		
<b>Total du passif</b>	<b>88.658</b>	<b>0</b>	
<b>Total actif net abandonné</b>	<b>64.150</b>	<b>0</b>	
Ecart de conversion en capitaux propres	-56		
Intérêts minoritaires	-351		
Profit (perte) sur vente participation	-4.618		
Montant à recevoir au 31/12/2015 relatif à la vente participation	-43.325		
<b>Prix de rachat reçu en liquidités</b>	<b>15.800</b>	<b>0</b>	
Placements, trésorerie et équivalents de trésorerie abandonnés	-3.018		
<b>Entrée (sortie) de trésorerie nette</b>	<b>12.782</b>	<b>0</b>	

### ANNEXE 35 - PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES COENTREPRISES

Les informations financières résumées des coentreprises et des entreprises associées importantes sont reprises dans l'Annexe 17.

### ANNEXE 36 - FAITS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Après la clôture de l'exercice, les faits importants suivants se sont produits :

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, Xavier Bouckaert a succédé à Rik De Nolf au poste de CEO de Roularta Media Group SA. Rik De Nolf assume désormais la fonction de président exécutif du conseil d'administration.
- Mediaalan SA a acquis le 11 février 2016 le contrôle des sociétés liées à la marque Mobile Vikings.

Pour le reste, il ne s'est produit aucun autre événement important susceptible d'influencer de manière substantielle les résultats et la position financière de l'entreprise.

### ANNEXE 37 - HONORAIRES DU COMMISSAIRE ET DES PERSONNES LIÉES AU COMMISSAIRE

Les honoraires du commissaire s'élèvent à 153 k€. Les honoraires du commissaire pour des missions de contrôle supplémentaires s'élèvent à 35 k€. Les honoraires des personnes auxquelles le commissaire est lié s'élèvent à 25 k€.

### ANNEXE 38 - INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES

2015	en milliers d'euros	Entreprises associées et coentreprises	Autres parties liées	Total
<b>I. Actifs avec les parties liées</b>	<b>3.793</b>	<b>15</b>	<b>3.808</b>	
Participations disponibles à la vente, prêts et cautions	725	0	725	
Prêts	725		725	
Créances courantes	3.068	15	3.083	
Clients	2.174	15	2.189	
Autres créances	894		894	
<b>II. Passifs avec les parties liées</b>	<b>14.589</b>	<b>255</b>	<b>14.844</b>	
Dettes financières	37	0	37	
Autres dettes	37		37	
Dettes	14.552	255	14.807	
Dettes financières	835		835	
Fournisseurs	2.336	255	2.591	
Autres dettes	11.381		11.381	
<b>III. Transactions entre parties liées</b>				
Prestations de services données	9.446	666	10.112	
Prestations de services reçues (-)	-6.507	-2.756	-9.263	
Transferts suivant les conventions de financement	-11		-11	
<b>IV. Rémunération des principaux dirigeants (y compris les administrateurs)</b>				<b>3.510</b>
- dont avantages à court terme				3.239
- dont avantages postérieurs à l'emploi				271
- dont transactions dont le paiement est fondé sur des actions				64
<b>V. Rémunération des administrateurs pour leur mandat d'administrateur</b>				<b>425</b>

2014	en milliers d'euros	Entreprises associées et coentreprises	Autres parties liées	Total
<b>I. Actifs avec les parties liées</b>	<b>6.560</b>	<b>387</b>		<b>6.947</b>
<b>Créances courantes</b>	<b>6.560</b>	<b>387</b>		<b>6.947</b>
Clients	4.889	387		5.276
Autres créances	1.671			1.671
<b>II. Passifs avec les parties liées</b>	<b>5.820</b>	<b>809</b>		<b>6.629</b>
<b>Dettes</b>	<b>5.820</b>	<b>809</b>		<b>6.629</b>
Fournisseurs	5.816	809		6.625
Autres dettes	4			4
<b>III. Transactions entre parties liées</b>				
Vente de biens	1.129			1.129
Prestations de services données	11.533	438		11.971
Prestations de services reçues (-)	-7.292	-2.129		-9.421
Transferts suivant les conventions de financement	-11			-11
<b>IV. Rémunération des principaux dirigeants (y compris les administrateurs) (*)</b>				<b>4.955</b>
- dont avantages à court terme				4.742
- dont avantages postérieurs à l'emploi				122
- dont transactions dont le paiement est fondé sur des actions				91
<b>V. Rémunération des administrateurs pour leur mandat d'administrateur</b>				<b>465</b>

(\*) Y compris les activités abandonnées.

Le Groupe n'a ni actifs, ni obligations, ni transactions avec ses actionnaires SCA Koinon, SA West Investment Holding et SA Bestinver Gestión S.G.I.I.C.

Les actifs, les obligations et les transactions avec des filiales sont entièrement éliminés dans la consolidation. Les actifs, les obligations et les transactions avec des entreprises associées et des coentreprises ne sont pas éliminés dans la consolidation et sont par conséquent repris intégralement sous cette rubrique.

La liste répertoriant la déclaration des filiales, des coentreprises et des entreprises associées figure dans l'Annexe 39.

Les autres parties associées sont des entreprises qui sont contrôlées par la direction et les cadres du Groupe et leurs proches, ou au sein desquelles ces personnes ont une influence significative. Les rémunérations des dirigeants et administrateurs sont reprises séparément.

Il n'y a aucune sûreté liée aux actifs et obligations à l'égard des parties associées. En 2015, aucune moins-value n'a été enregistrée.

Toutes les créances et dettes sont des créances et dettes à court terme qui sont acquittées à l'échéance. Toutes les transactions concernent des opérations commerciales ordinaires. Pour les ventes conclues par le Groupe avec ces parties associées, on applique la tarification habituelle. Pour les achats, on applique la procédure habituelle en ce qui concerne la sélection du fournisseur et les prix utilisés.

Il n'y a pas de créances exigibles ni de dettes à l'égard du key management.

## ANNEXE 39 - STRUCTURE DU GROUPE

La société mère ultime du Groupe est Roularta Media Group SA, Roeselare, Belgique. Au 31 décembre 2015, 43 filiales, coentreprises et entreprises associées sont consolidées.

Nom de l'entreprise	Location	Fraction du capital détenue
<b>1. Entreprises consolidées globalement</b>		
ROULARTA MEDIA GROUP NV	Roeselare, Belgique	100,00%
ROULARTA HEALTHCARE NV	Roeselare, Belgique	100,00%
BELGIAN BUSINESS TELEVISION NV	Bruxelles, Belgique	100,00%
HIMALAYA NV	Roeselare, Belgique	100,00%
MESTNE REVIZE D.O.O.	Ljubljana, Slovénie	100,00%
ROULARTA MEDIA NEDERLAND BV	Breda, Pays-Bas	100,00%
ROULARTA SERVICES FRANCE SARL	Lille, France	100,00%
TER BEVORDERING VAN HET ONDERNEMERSCHAP IN BELGIË VZW	Roeselare, Belgique	100,00%
TVOJ MAGAZIN D.O.O. - en liquidation	Zagreb, Croatie	100,00%
VOGUE TRADING VIDEO NV	Roeselare, Belgique	74,67%
STORESQUARE NV	Roeselare, Belgique	65,00%
JOURNÉE DÉCOUVERTE ENTREPRISES ASBL	Dison, Belgique	56,25%
STUDIO APERI NEGOTIUM BVBA	Gentbrugge, Belgique	56,25%
OPEN BEDRIJVEN VZW	Gentbrugge, Belgique	56,25%
ZEEUWS VLAAMS MEDIABEDRIJF BV	Terneuzen, Pays-Bas	51,00%

RAPPORT ANNUEL  
2015

2015

0115

**2. Entreprises mises en équivalence**

BAYARD MEDIA GMBH & CO KG	Augsburg, Allemagne	50,00%	coentreprise
BAYARD MEDIA VERWALTUNGS GMBH	Augsburg, Allemagne	50,00%	coentreprise
BELGOMEDIA SA	Verviers, Belgique	50,00%	coentreprise
CTR MEDIA SA	Evere, Belgique	50,00%	coentreprise
DE WOONKIJKER NV	Antwerpen, Belgique	50,00%	coentreprise
J.M. SAILER GESCHÄFTSFÜHRUNGS GMBH	Nürnberg, Allemagne	50,00%	coentreprise
J.M. SAILER VERLAG GMBH	Nürnberg, Allemagne	50,00%	coentreprise
JOEf m NV	Vilvoorde, Belgique	50,00%	coentreprise
PRESS PARTNERS BV	Baarn, Pays-Bas	50,00%	coentreprise
REGIONALE MEDIA MAATSCHAPPIJ NV	Roeselare, Belgique	50,00%	coentreprise
REGIONALE TV MEDIA NV	Zellik, Belgique	50,00%	coentreprise
SENIOR PUBLICATIONS DEUTSCHLAND GMBH & CO KG	Cologne, Allemagne	50,00%	coentreprise
SENIOR PUBLICATIONS NEDERLAND BV	Baarn, Pays-Bas	50,00%	coentreprise
SENIOR PUBLICATIONS SA	Bruxelles, Belgique	50,00%	coentreprise
SENIOR PUBLICATIONS VERWALTUNGS GMBH	Cologne, Allemagne	50,00%	coentreprise
STIEVIE NV	Vilvoorde, Belgique	50,00%	coentreprise
TVBASTARDS NV	Boortmeerbeek, Belgique	50,00%	coentreprise
VERLAG DEUTSCHER TIERSCHUTZ-DIENST GMBH	Nürnberg, Allemagne	50,00%	coentreprise
MEDIALAAN NV	Vilvoorde, Belgique	50,00%	coentreprise
PROXISTORE NV	Bruxelles, Belgique	50,00%	entreprise associée
CLICK YOUR CAR NV	Le Roeulx, Belgique	35,74%	entreprise associée
YELLOWBRICK NV	Schaarbeek, Belgique	35,00%	entreprise associée
REPROPRESS CVBA	Bruxelles, Belgique	29,64%	entreprise associée
50+ BEURS & FESTIVAL BV	Arnhem, Pays-Bas	25,00%	coentreprise
LIVING & MORE VERLAG GMBH - en liquidation	Augsburg, Allemagne	25,00%	coentreprise
TWICE ENTERTAINMENT BVBA	Roeselare, Belgique	25,00%	entreprise associée
FEBELMA REGIE CVBA	Bruxelles, Belgique	23,35%	entreprise associée
4 ALL SOLUTIONS BVBA	Oostrozebeke, Belgique	15,00%	entreprise associée
MEDIAPLUS BV	Bussum, Pays-Bas	12,50%	entreprise associée

**3. Entreprises d'importance négligeable qui ne sont pas comprises dans les états financiers consolidés**

EUROCASINO NV - en liquidation	Bruxelles, Belgique	19,00%
TWICE TECHNICS BVBA	Roeselare, Belgique	18,75%

**Au cours de l'exercice 2015, les changements suivants sont intervenus dans le Groupe :****Nouvelles participations :**

- 65% en Storesquare SA, acquisition le 29 octobre 2015
- 100% en Roularta Services France SARL, constitution le 29 septembre 2015

**Augmentation de la participation et changement de méthode de consolidation :**

- Himalaya SA : devient 100% au lieu de 50% le 19 novembre 2015, consolidation intégrale au lieu de consolidation proportionnelle dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015

**Changement de la participation sans changement de méthode de consolidation :**

- Proxistore SA : 50% au lieu de 35,87% le 31 juillet 2015
- Repropress SCRL : 29,64% au lieu de 30,51%

**Participations liquidées et fusionnées :**

- Les sociétés suivantes se sont fusionnées avec Roularta Media Group SA le 29 juin 2015 (avec une opération assimilée à la fusion par absorption) : la SA Biblo, la SA Euro DB, la SA Le Vif Magazine, la SA New Bizz Partners, la SA Press News, la SA Regie De Weekkrant, la SA Roularta Business Leads, la SA Roularta IT-Solutions, la SA Roularta Printing, la SA Roularta Publishing, la SA West-Vlaamse Media Groep et la SA De Streekrant-De Weekkrantgroep
- Media Ad Infinitum SA : fusionnée avec Mediaalaan SA à partir du 31 décembre 2015
- Roularta Media France SA : mise en liquidation le 31 octobre 2015, liquidation clôturée le 30 novembre 2015

**Participations vendues :**

- City Magazine Roularta d.o.o. depuis le 31 décembre 2015
- Les participations françaises, voir Annexe 11. Il s'agit de la vente des participations suivantes :

Nom de l'entreprise	Location	Fraction du capital détenue
<b>1. Entreprises consolidées globalement</b>		
A NOUS PARIS SAS	Paris, France	100,00%
ALPHADISTRI SAS	Paris, France	100,00%
ANIMATION SARL	Paris, France	100,00%
FORUM DE L'INVESTISSEMENT SA	Paris, France	100,00%
GROUPE EXPRESS-ROULARTA SA	Paris, France	100,00%
JOB RENCONTRES SA	Paris, France	100,00%
TECHNOLOGUES CULTURELS SAS	Paris, France	100,00%
L'EXPRESS VENTURES SAS	Paris, France	68,50%
PRÉLUDE ET FUGUE SARL	Paris, France	51,00%
<b>2. Entreprises mises en équivalence</b>		
AVENTIN IMMOBILIER SCI	Paris, France	50,00%
IDÉAT ÉDITIONS SA	Paris, France	50,00%
THE GOOD CONCEPT STORE SAS	Paris, France	50,00%
VOIX DU NORD L'ÉTUDIANT SA	Lille, France	50,00%
PARTENAIRE DÉVELOPPEMENT SARL	Lyon, France	25,00%
<b>3. Entreprises d'importance négligeable qui ne sont pas comprises dans les états financiers consolidés</b>		
DECCOVERY SAS	Paris, France	100,00%

# RAPPORT DU COMMISSAIRE

Rapport du commissaire à l'assemblée générale  
sur les états financiers consolidés clôturés le 31 décembre 2015  
*Le texte original de ce rapport est en néerlandais*

## Aux actionnaires

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre rapport sur les états financiers consolidés, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces états financiers consolidés comprennent le bilan consolidé clôturé le 31 décembre 2015, le compte de résultats consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date, ainsi que le résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives.

## RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS - OPINION SANS RÉSERVE

Nous avons procédé au contrôle des états financiers consolidés de Roularta Media Group SA (la « société ») et de ses filiales (conjointement le « Groupe »), établis en conformité avec les normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards - IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne et les dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Le total de l'actif mentionné dans le bilan consolidé s'élève à 449.681 (000) EUR et le bénéfice consolidé (part du Groupe) de l'exercice s'élève à 64.368 (000) EUR.

### **Responsabilité du conseil d'administration relative à l'établissement des états financiers consolidés**

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées

par l'Union européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

### **Responsabilité du commissaire**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standard on Auditing - ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants repris et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne du Groupe relatif à l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circons-

tances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, et la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Nous avons obtenu des préposés du Groupe et du conseil d'administration les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Opinion sans réserve**

A notre avis, les états financiers consolidés de Roularta Media Group SA donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2015, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

## RAPPORT SUR D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les états financiers consolidés.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes inter-

nationales d'audit applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons la déclaration complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les états financiers consolidés :

- Le rapport de gestion sur les états financiers consolidés traite des informations requises par la loi, concorde avec les états financiers consolidés et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

Gent, le 15 avril 2016

**Le commissaire**

**DELOITTE Réviseurs d'Entreprises**  
**SC s.f.d. SCRL**

Représentée par  
Kurt Dehoorne  
Mario Dekeyser

# COMPTES ANNUELS STATUTAIRES

## COMPTES ANNUELS STATUTAIRES ABRÉGÉS

Les pages suivantes sont extraites des comptes annuels statutaires de Roularta Media Group SA, établis conformément aux règles comptables belges.

Les règles d'évaluation utilisées dans les comptes annuels statutaires diffèrent considérablement des règles d'évaluation utilisées dans les comptes annuels consolidés : les comptes annuels statutaires sont basés sur la législation comptable belge, tandis que les comptes annuels consolidés sont établis conformément aux normes IFRS.

Seuls les comptes annuels consolidés évoqués dans les pages précédentes représentent de manière fidèle la situation et les résultats financiers du groupe Roularta.

Le rapport de gestion du conseil d'administration à l'assemblée générale des actionnaires, les comptes annuels de Roularta Media Group SA et le rapport du commissaire seront déposés à la Banque Nationale de Belgique dans les délais légaux. Ces documents sont disponibles sur demande auprès du département Investor Relations de la société, ainsi qu'à l'adresse [www.roularta.be/fr/info-investisseurs](http://www.roularta.be/fr/info-investisseurs).

Le rapport du commissaire ne stipule pas de réserves et précise que les comptes annuels statutaires de Roularta Media Group SA, pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2015, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

## EXTRAIT DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les comptes annuels, tels qu'ils seront présentés à l'assemblée générale des actionnaires du 17 mai 2016, ont été approuvés par le conseil d'administration du 11 avril 2016.

### Affectation du résultat

Le bénéfice de l'exercice 2015 à affecter s'élève à 52.538.331,65 euros, par rapport à une perte à affecter de 139.980.117,44 euros pour l'exercice 2014.

Le 19 mai 2015, l'assemblée générale extraordinaire avait procédé à une réduction de capital formelle en recourant aux excédents de réserves légales afin de compenser une partie substantielle des pertes reportées telles qu'établies dans les comptes annuels au 31 décembre 2014.

Après la réduction de capital formelle à hauteur de 123.225.000 euros et l'affectation des excédents de réserves légales à hauteur de 7.369.700 euros, les pertes reportées seront ramenées de 168.502.881 euros à 37.908.181 euros pour l'exercice 2015.

Compte tenu des pertes reportées de 37.908.181 euros, le bénéfice à affecter de l'exercice 2015 s'élève à 14.630.150,82 euros.

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale de distribuer un dividende brut de 0,50 euro par action. Cela représente un dividende net de 0,365 euro par action (après 27% de précompte mobilier).

Cela donne l'affectation suivante du résultat :

- Affectation aux réserves indisponibles de 5.121.526,14 euros
- Résultat à reporter de 3.256.000,68 euros
- Bénéfice à distribuer de 6.252.624,00 euros

Si l'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat susmentionnée, les dividendes seront payables à partir du 1<sup>er</sup> juin 2016 (= pay date). La banque ING sera désignée comme «paying agent».

**COMPTE DE RÉSULTATS STATUTAIRE ABRÉGÉ**

<b>Compte de résultats statutaire abrégé</b>	<b>en milliers d'euros</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Ventes et prestations		292.198	245.953
Coût des ventes et des prestations		-283.064	-239.737
<b>Bénéfice / perte d'exploitation</b>		<b>9.134</b>	<b>6.216</b>
Produits financiers		18.255	23.772
Charges financières		-2.318	-8.434
<b>Bénéfice courant avant impôts</b>		<b>25.071</b>	<b>21.554</b>
Produits exceptionnels		339.201	393
Charges exceptionnelles		-311.709	-161.937
<b>Bénéfice (perte) de l'exercice avant impôts</b>		<b>52.563</b>	<b>-139.990</b>
Prélèvements sur les impôts différés		16	12
Impôts sur le résultat		-65	-26
<b>Bénéfice (perte) de l'exercice</b>		<b>52.514</b>	<b>-140.004</b>
Prélèvements sur les réserves immunisées		24	24
<b>Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter</b>		<b>52.538</b>	<b>-139.980</b>
<b>Affectations et prélèvements</b>	<b>en milliers d'euros</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Bénéfice (perte) à affecter</b>		<b>-115.965</b>	<b>-168.503</b>
Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter		52.538	-139.980
Bénéfice (perte) reporté(e) de l'exercice précédent		-168.503	-28.523
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b>		<b>130.595</b>	<b>0</b>
Sur le capital et les primes d'émission		123.225	0
Sur les réserves		7.370	0
<b>Affectations aux capitaux propres</b>		<b>-5.121</b>	<b>0</b>
A la réserve légale		0	0
Aux autres réserves		5.121	0
<b>Résultat à reporter</b>		<b>-3.256</b>	<b>168.503</b>
Bénéfice (perte) à reporter		3.256	-168.503
<b>Bénéfice à distribuer</b>		<b>-6.253</b>	<b>0</b>
Rémunération du capital		6.253	0

RAPPORT ANNUEL  
2015

0122

RAPPORT ANNUEL  
2015

0123

**BILAN STATUTAIRE ABRÉGÉ APRÈS AFFECTATION DU RÉSULTAT**

<b>ACTIF</b>	<b>en milliers d'euros</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Actifs immobilisés</b>		<b>175.416</b>	<b>215.813</b>
Frais d'établissement		0	0
Immobilisations incorporelles		39.717	7.576
Immobilisations corporelles		31.689	13.231
Immobilisations financières		104.010	195.006
<b>Actifs circulants</b>		<b>174.319</b>	<b>147.781</b>
Créances à plus d'un an		32.776	0
Stocks et commandes en cours d'exécution		5.420	348
Créances à un an au plus		81.071	59.880
Placements de trésorerie		27.253	7.085
Valeurs disponibles		23.410	77.774
Comptes de régularisation		4.389	2.694
<b>Total de l'actif</b>		<b>349.735</b>	<b>363.594</b>
<b>PASSIF</b>	<b>en milliers d'euros</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Capitaux propres</b>		<b>105.136</b>	<b>58.873</b>
Capital		80.000	203.225
Primes d'émission		304	304
Réserve légale		8.000	15.370
Réserves indisponibles		12.207	7.085
Réserves immunisées		1.369	1.392
Réserves disponibles		0	0
Bénéfice (perte) reporté(e)		3.256	-168.503
Subsides en capital		0	0
<b>Provisions et impôts différés</b>		<b>8.760</b>	<b>1.701</b>
<b>Dettes</b>		<b>235.839</b>	<b>303.020</b>
Dettes à plus d'un an		111.172	173.037
Dettes à un an au plus		119.843	126.067
Comptes de régularisation		4.824	3.916
<b>Total du passif</b>		<b>349.735</b>	<b>363.594</b>

# LECTEURS DIFFUSION VISITEURS

## JOURNAL LOCAL

**Krant van West-Vlaanderen :**  
368.227 lecteurs CIM,  
diffusion 67.686 exempl.

## MAGAZINES D'ACTUALITÉ

**Knack :**  
504.198 lecteurs CIM,  
diffusion 99.672 exempl.  
**Le Vif/L'Express :**  
375.097 lecteurs CIM,  
diffusion 62.692 exempl.  
**Knack Weekend :**  
378.862 lecteurs CIM,  
diffusion 99.672 exempl.  
**Le Vif Weekend :**  
203.568 lecteurs CIM,  
diffusion 62.692 exempl.  
**Knack Focus :**  
278.187 lecteurs CIM,  
diffusion 99.672 exempl.  
**Focus Vif :**  
124.895 lecteurs CIM,  
diffusion 62.692 exempl.

## MAGAZINE D'AFFAIRES ET D'ACTUALITÉ

**Trends-Tendances :**  
228.155 lecteurs CIM,  
diffusion 45.799 exempl.

## MAGAZINE SPORTIF

**Sport/Foot Magazine :**  
559.092 lecteurs CIM,  
diffusion 43.457 exempl.

## MAGAZINES POUR SENIORS

**Plus Belgique :**  
361.189 lecteurs CIM,  
diffusion 101.081 exempl.  
**Plus Pays-Bas<sup>(\*)</sup> :**  
820.410 lezers,  
diffusion 246.070 exempl.  
**Plus Allemagne :**  
845.000 lezers,  
diffusion 175.421 exempl.

## MAGAZINES PEOPLE

**Royals :**  
139.323 lecteurs CIM,  
diffusion 20.574 exempl.  
**Télépro :**  
407.254 lecteurs CIM,  
diffusion 114.648 exempl.

## MAGAZINES LIFESTYLE

**Nest :**  
468.967 lecteurs CIM,  
diffusion 85.155 exempl.  
**Je vais Construire & Rénover :**  
302.769 lecteurs CIM,  
diffusion 17.846 exempl.  
**Bodytalk :**  
diffusion 154.069 exempl.

## ROULARTA B2B

**Le journal du Médecin/  
Artsenkant :**  
diffusion 21.218 exempl.  
**Data News :**  
43.300 lecteurs CIM,  
diffusion 22.369 exempl.  
**Nouvelles Graphiques<sup>(\*\*)</sup> :**  
diffusion 5.200 exempl.

## MÉDIAS D'INFORMATION LOCAUX

**De Streekrant/De Weekkrant :**  
2.746.620 lecteurs CIM,  
diffusion 2.550.769 exempl.  
**De Zondag :**  
1.539.876 lecteurs CIM,  
diffusion 550.020 exempl.

## CITY MAGAZINE

**Steps :**  
469.522 lecteurs CIM,  
diffusion 452.901 exempl.

## SITES WEB

**Knack.be/LeVif.be site Web :**  
1.790.943 real users,  
5.526.999 visiteurs uniques  
par mois (39.178.612 pages  
consultées)  
**Knack.be/LeVif.be News :**  
1.107.152 real users,  
3.257.889 visiteurs uniques  
par mois (17.849.319 pages  
consultées)  
**Trends.be :**  
796.403 real users,  
1.620.181 visiteurs uniques  
par mois (6.598.247 pages  
consultées)  
**Weekend.be :**  
494.690 real users,  
1.141.620 visiteurs uniques  
par mois (11.395.746 pages  
consultées)  
**Datanews.be :**  
196.531 real users,  
358.129 visiteurs uniques  
par mois (1.226.054 pages  
consultées)

**Plusmagazine.be :**  
103.495 real users,  
146.047 visiteurs uniques  
par mois (480.262 pages  
consultées)  
**KW.be :**  
256.304 real users,  
561.779 visiteurs uniques  
par mois (3.086.884 pages  
consultées)  
**Immovlan.be :**  
453.411 real users,  
944.956 visiteurs uniques  
par mois (18.073.693 pages  
consultées)  
**Gocar.be :**  
368.943 real users,  
767.117 visiteurs uniques  
par mois (5.447.999 pages  
consultées)

<sup>(\*)</sup> NOM Media 2015

<sup>(\*\*)</sup> Info éditeur

## REAL USERS

Les real users sont les navigateurs uniques dédoublés entre ordinateur, smartphone et tablette, en tenant compte du fait qu'on peut utiliser plusieurs navigateurs par appareil.

# ÉTABLISSEMENTS

## SIÈGE PRINCIPAL RMG

Meiboomlaan 33, 8800 Roeselare



## BRUSSELS MEDIA CENTRE

(la rédaction) Rue de la Fusée 50,  
1130 Bruxelles



RAPPORT ANNUEL  
2015

0127



## MEDIALAAN

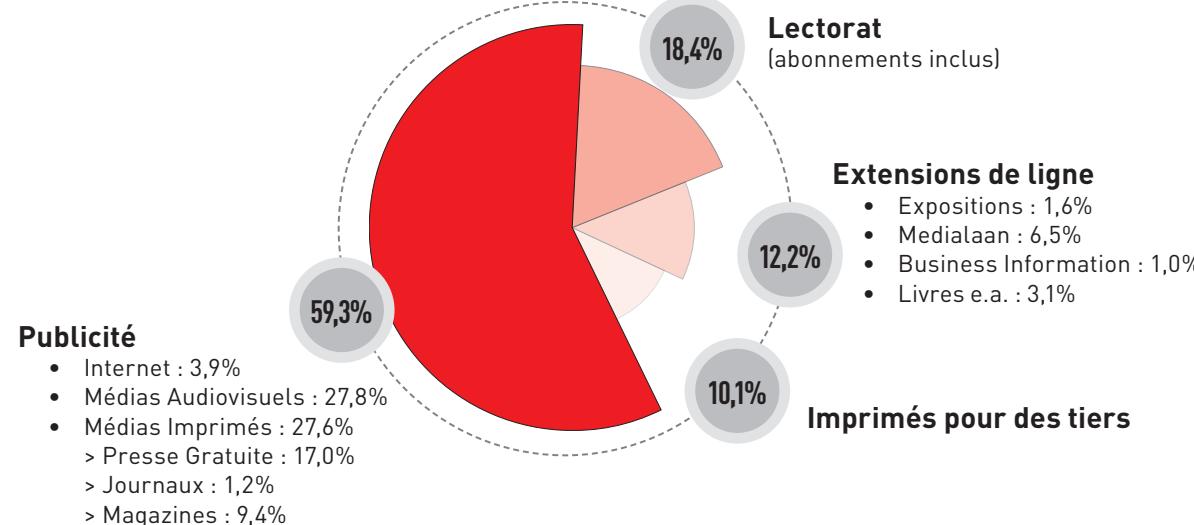
Mediaalaan 1, 1800 Vilvoorde



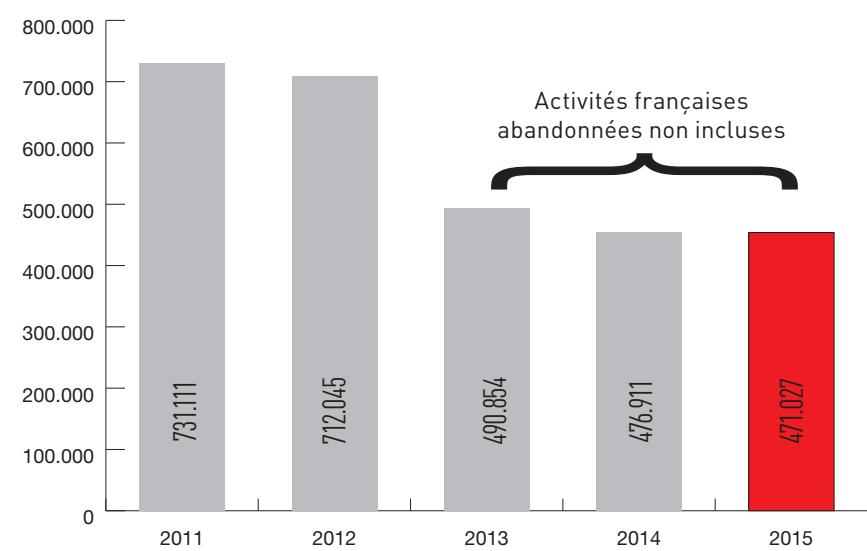
## ROULARTA MEDIA

(régie publicitaire et Seminar Centre)  
Z.1. Researchpark 120, 1731 Zellik

# ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2015 (CHIFFRES COMBINÉS)

RAPPORT ANNUEL  
2015  
0128

## CHIFFRE D'AFFAIRES COMBINÉ EN MILLIERS D'EUROS (5 ANS)\*



\* Y compris 50% de Mediaalaan et 50% des autres coentreprises (comme les partenariats avec Bayard en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne).

# CHIFFRES-CLÉS CONSOLIDÉS

Compte de résultats	en millions d'euros	2013 (*) retraité	2014	2015	Evolution
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>305</b>	<b>300</b>	<b>290</b>	<b>-3,1%</b>	
<b>REBITDA<sup>(1)</sup></b>	<b>35</b>	<b>39</b>	<b>48</b>	<b>+21,5%</b>	
REBITDA - marge	11,3%	13,1%	16,5%		
<b>EBITDA<sup>(2)</sup></b>	<b>29</b>	<b>35</b>	<b>34</b>	<b>-3,7%</b>	
EBITDA marge	9,7%	11,6%	11,6%		
<b>REBIT<sup>(3)</sup></b>	<b>27</b>	<b>32</b>	<b>39</b>	<b>+23,8%</b>	
REBIT - marge	8,7%	10,6%	13,5%		
<b>EBIT<sup>(4)</sup></b>	<b>15</b>	<b>22</b>	<b>31</b>	<b>+43,0%</b>	
EBIT marge	5,0%	7,3%	10,8%		
Charges financières nettes	-7	-7	-5	-19,1%	
<b>Résultat opérationnel après charges financières nettes</b>	<b>8</b>	<b>15</b>	<b>26</b>	<b>+70,5%</b>	
Impôts sur le résultat	2	-2	46		
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>10</b>	<b>13</b>	<b>72</b>	<b>+466,6%</b>	
<b>Résultat des activités abandonnées</b>	<b>-68</b>	<b>-155</b>	<b>-8</b>	<b>+95,0%</b>	
Attribuable aux intérêts minoritaires	-1	0	0	+154,0%	
<b>Attribuable aux actionnaires de RMG</b>	<b>-58</b>	<b>-142</b>	<b>64</b>	<b>+145,2%</b>	
Résultat net attribuable aux actionnaires de RMG - marge	-19,0%	-47,6%	22,2%		
<b>Résultat net courant des entreprises consolidées</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>30</b>	<b>+55,5%</b>	
Résultat net courant des entreprises consolidées - marge	6,0%	6,5%	10,4%		

Bilan	en millions d'euros	2013 (**) retraité	2014	2015	Evolution
Actifs non courants	585	272	319	+17,4%	
Actifs courants	201	261	131	-50,0%	
Total du bilan	786	533	450	-15,7%	
Capitaux propres - part du Groupe	287	143	208	+44,9%	
Capitaux propres - intérêts minoritaires	11	2	2	-24,5%	
Passifs	487	387	240	-38,0%	
Liquidité <sup>(5)</sup>	0,9	2,0	1,1	-8,3%	
Solvabilité <sup>(6)</sup>	38,0%	27,3%	46,6%	+70,7%	
Dette financière nette	80.423	82.027	75.680	-7,7%	
Gearing <sup>(7)</sup>	26,9%	56,3%	36,1%	-35,9%	

(\* ) Retraité suite à l'application rétrospective de la norme IFRS 11 Partenariats et l'application de la norme IFRS 5 Activités abandonnées.  
(\*\*) Retraité suite à l'application rétrospective de la norme IFRS 11 Partenariats.

(1) EBITDA = cash-flow opérationnel = EBIT + amortissements, dépréciations et provisions.  
(4) EBIT = résultat opérationnel ly compris la part dans le résultat des entreprises associées et coentreprises.

(5) Liquidité = actifs courants / passifs courants.

(6) Solvabilité = capitaux propres (part du Groupe + intérêts minoritaires) / total du bilan.

(7) Gearing = dette financière nette / capitaux propres (part du Groupe + intérêts minoritaires).

Les chiffres-clés non audités suivants ont été calculés sur la base des chiffres audités.

(1) REBITDA = cash-flow opérationnel courant = EBITDA + frais de restructuration et frais uniques.

(3) REBIT = résultat opérationnel courant = EBIT + frais de restructuration et frais, amortissements, dépréciations et provisions uniques.

## CALENDRIER FINANCIER

### Assemblée Générale 2015

Communiqué des résultats semestriels 2016

Communiqué des résultats annuels 2016

### Assemblée Générale 2016

**17 mai 2016**

22 août 2016

10 mars 2017

**16 mai 2017**

## INVESTOR RELATIONS

Téléphone  
Fax  
Courriel  
Site Web

**Rik De Nolf**  
+32 51 26 63 23  
+32 51 26 65 93  
[rik.de.nolf@roularta.be](mailto:rik.de.nolf@roularta.be)  
[www.roularta.be](http://www.roularta.be)